

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne ou des Etats-Unis ou de qu'il que ce soit d'autres restrictions qu'il lui faut prendre sur le monde. Le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci rendent, à mon avis, un mauvais service au Commonwealth."

"She is a sovereign nation and cannot take her attitude to the world solely from Britain or from the United States or from anybody else. A Canadian's first loyalty is not to the British Commonwealth of Nations but to Canada and to Canada's king and those who deny this are doing to my mind, a great disservice to the Commonwealth."

Lord Tweedsmuir

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef: Omar HEROUX

Montréal, mardi 5 février 1946

VOLUME XXXVII — No 29

REDACTION ET ADMINISTRATION
480 EST, NOTRE-DAME, MONTRÉAL

TELEPHONE: *Belair 3369

SOIRS, DIMANCHES ET FÊTES

Administration: Belair 3361

Rédaction: Belair 2984

Gérant: Belair 2239

La Russie veut imposer son droit de veto au sujet de la Grèce

Notre représentation à l'Hydro-Québec Les chiffres officiels sur l'hécatombe de Hiroshima

14 officiers supérieurs sur 49 — Les dernières nominations — Le contingentement qui s'impose

Pour avoir manqué de direction politique et d'initiative plus encore que de capitaux, les Canadiens français ont pendant un demi-siècle laissé les autres exploiter à leur profit les richesses naturelles de la province. De toutes les gigantesques entreprises qui consacraient notre infériorité économique, il y en avait une qui symbolisait plus parfaitement encore que toutes les autres un état de choses aussi invraisemblable qu'irritant: c'était la *Montreal Light, Heat and Power Consolidated*. Tous les éléments de sa puissance et de sa fortune colossales, elle les tenait de la générosité des pouvoirs publics, de nos représentants. La matière première, elle l'avait obtenue de l'autorité provinciale sous la forme de concessions de sources d'énergie hydro-électriques qui constituaient une partie de notre patrimoine commun. Le marché assuré et exclusif, elle l'avait obtenu de l'autorité municipale sous forme de franchise pour distribuer l'électricité à Montréal. Notre générosité inconsidérée ne permettait pas seulement à des financiers étrangers à notre groupe ethnique de faire croître à l'infinité leurs capitaux à nos dépens, mais encore de créer, grâce aux situations fournies par l'entreprise, toute une bourgeoisie privilégiée qui ne se recrutait guère parmi les nôtres.

La *Montreal Light, Heat and Power Consolidated* a été expropriée et étatisée: elle est devenue l'*Hydro-Québec*. De ceux qui réclamaient l'étatisation de l'électricité depuis une quinzaine d'années, il en est qui envisageaient la question du point de vue social et la considéraient comme la première manche à engager dans la lutte entre le peuple et la dictature économique. Il en est d'autres qui l'envisageaient du point de vue national et considéraient l'étatisation comme une occasion pour les Canadiens français de reprendre un bien qui aurait toujours dû leur appartenir. En supplantant les bénéficiaires de l'expropriation, ils songeaient moins aux réductions de taxes qu'aux situations intéressantes qu'un changement de direction pourrait assurer aux ingénieurs, aux administrateurs, aux techniciens canadiens-français qui ont tant de peine à accéder à des postes supérieurs dans leur propre province.

Jusqu'ici, l'*Hydro-Québec* n'a guère répondu aux espoirs que l'on pouvait fonder sur elle de ce point de vue. Il suffira pour s'en rendre compte de parcourir la liste de ses officiers supérieurs (ceux dont le traitement dépasse dans presque tous les cas \$4,000 par année) et que l'on trouveira ci-après:

Administration: président, L.E. Potvin; vice-président, G. C. McDonald; commissaire et directeur général des services techniques, J. W. McCammon; commissaire, R. Latreille; commissaire, J.-A. Savoie; directeur général adjoint, L. O'Sullivan; assistant du président, C. C. Parkes; secrétaires conjoints, B. Lacasse et W. R. MacGregor; trésorier, P. C. Drake.

Service de la comptabilité: contrôleur, R. W. Louthood; comptable en chef, E.-A. Lemieux.

Service des réclamations et des taxes: gérant, W. R. McLeod.

Bureau des services: gérant, J.-E. Lionais.

Service des factures: gérant, T. J. Hall.

Service des recouvrements: gérant, J. P. Davey.

Service de l'électricité: (administration) ingénieur en chef et surintendant général, H. Milliken; ingénieur en chef et surintendant général adjoint, R. N. Coke; ingénieur en hydraulique et surintendant général des centrales, A. V. Sauer; assistant général, J. C. Antliff; (plans et kevis) distribution, ingénieur, L. A. Kenyon; ingénieur adjoint, D. M. Farnham; ingénieur en charge de l'outillage, G. C. Read; relais et protection, ingénieur, H. W. Haber; (surintendants des centrales hydrauliques) Beauvornis, C. G. Kingsmill et C. Miller, adjoint; Rapides-Cédrès, N. Filion et E. Wood, adjoint; Chambly, R. Bettez; Rivière-des-Prairies, R. C. Williams; Rapide VII, J.-P. Marion; (transmission et sous-stations) surintendant, L.-H. Marotte; surintendant adjoint, T. Evans; (distribution) surintendant, H. Remine.

Service d'installation: surintendant, F. H. Worrall; surintendant adjoint, J. Altimas.

Service du gaz: (administration) ingénieur en chef, W. J. Peard; surintendant général, W. J. Yorgan; ingénieur de la distribution, D. O. Wing; (station d'emmagasinement et de compression) surintendant, H. C. Osler.

Ateliers généraux: surintendant, J. H. Wheatley.

Service industriel: gérant, W. O'Brien; (division de l'électricité) gérant, N. I. Engel; (division du gaz) gérant, M. J. Gardner; (division des ventes d'appareils) gérant, J.E. St-Jean.

Service des relations extérieures: (publicité) gérant, R. Therrien; gérant adjoint, Hugh-A. Crochetière; (personnel) directeurs conjoints, H. L. McEvoy et Gérard Mollere.

président; MM. L.-E. Potvin et R. Latreille — et deux membres de langue anglaise — MM. G. C. McDonald, vice-président, et J. W. McCammon. La proportion établie était indéfinissable. L'élément de langue anglaise, qui ne représente guère plus de 15 pour cent de la population de la province, obtenait deux commissaires et l'élément de langue française, qui représente environ 80 pour cent, n'en obtenait que trois.

On a commis une erreur encore plus grave et ce fut de confier la direction générale des services techniques qui équivaut à la gérance de toute l'entreprise à l'un des deux commissaires de langue anglaise, M. J. W. McCammon. L'élément anglais conservait ainsi le poste-clé par excellence, le poste qui confère à son titulaire une influence réelle et pratique encore plus grande que celle du président.

A son arrivée au pouvoir à la fin de l'été, le gouvernement Duplessis n'apporta aucun changement à la direction de l'*Hydro-Québec*. Il se contenta de nommer M. le notaire J.-A. Savoie comme commissaire pour remplacer M. le sénateur Bouchard qui avait été limogé par M. Godbout après les discours sensationnels que personne n'a oubliés.

Il s'est maintenant écoulé plus d'un an et demi depuis l'étatisation et la situation d'ensemble n'a guère changé. Plusieurs jeunes ingénieurs de langue française ont sans doute trouvé l'occasion de se spécialiser en électricité en entrant au service de l'*Hydro-Québec*, la plupart des nouveaux employés nommés à des situations inférieures appartiennent sans doute à l'élément majoritaire qui était déjà largement représenté dans cette catégorie. Il n'en reste pas moins que l'élément anglais semble résolu à conserver cette chasse-gardée au cœur de la province française de Québec et qu'il a su manœuvrer pour continuer à occuper la plupart des postes stratégiques. C'est du moins ce qui semble ressortir de la liste des nominations effectuées depuis novembre 1945 et qui se lit comme suit:

Administration: directeur général adjoint, Louis O'Sullivan; trésorier, P. C. Drake; secrétaires adjoints, B. Lacasse et R. W. MacGregor.

Comptabilité: contrôleur, R. W. Louthood; comptable en chef, E.-A. Lemieux.

Publicité: gérant conjoint, W.-H. Crochetière.

Service d'installation: surintendant adjoint, J. D. Altimas.

Personnel: directeurs conjoints, H. L. McEvoy et Gérard Mollere.

Transmission et sous-stations: surintendant, Louis-H. Marotte; surintendant adjoint, Thos. Evans.

Usine des Cédrès: surintendant, N. Filion; surintendant adjoint, E. Wood.

Au total, 14 nominations à des postes supérieurs: 8 titulaires de langue anglaise et seulement 6 de langue française.

Hier même, on annonçait une réorganisation du personnel de la section de secours et la nomination de M. R. MacGregor comme contrôleur.

Les commissaires ne pouvaient évidemment tout chambarder: il leur fallait assurer l'efficacité du grand service d'utilité publique dont ils assumaient la direction s'ils ne voulaient pas donner lieu à des comparaisons défavorables entre la régie d'Etat et l'entreprise privée et compromettre dès le début le succès de l'*Hydro-Québec*. Ils devaient tenir compte des nécessités de l'expertise aux fins de l'expropriation et du refinancement du capital de l'entreprise. Ils ont voulu également tenir compte des états de service des nombreux employés supérieurs de langue anglaise. Que l'on compare cette délicatesse avec le traitement qui nous est infligé dans le fonctionnarisme fédéral où nous ne comptons plus un seul sous-ministre sur 20.

Si l'on continue de suivre cette politique de délicatesse que nous trouvons exagérée, si l'on s'en tient au système de la promotion régulière, les Canadiens français devront attendre vingt-cinq ans, ou plus exactement, la mort de tous les employés de langue anglaise qui occupent actuellement des situations au deuxième ou au troisième palier avant d'obtenir la représentation à laquelle ils ont droit dans un service provincial qui exploite les richesses naturelles de la province et distribue l'électricité à un public consommateur en grande majorité de langue française.

Il n'est pas question d'exclure les Anglo-Québécois de l'*Hydro-Québec*: ce sont des contribuables comme les autres et qui ont droit à leur part de représentation. Il n'est pas question non plus de réclamer des destitutions qui ont toujours quelque chose de répugnant. Entre la destitution et la promotion, il y a tout de même une marge. Il s'impose cependant une politique de contingentement des engagements et surtout des promotions afin de rétablir un équilibre entre les deux éléments dans un délai raisonnable. Il est des reclassifications et des transferts qui peuvent s'effectuer pour confier la majorité des postes responsables à des Canadiens français, comme il serait juste et normal, sans jeter sur le pavé ou causer de préjudice grave aux titulaires anglais.

Nous ne recommandons pas aux commissaires de recourir à toutes les méthodes perfectionnées qui ont été imaginées dans le fonctionnarisme fédéral pour brimer les nôtres. La province de Québec tient avec raison à sa réputation de justice et de tolérance. Il ne faudrait tout de même pas laisser à nos associés l'impression qu'ils peuvent nous traiter cavalièrement et nous réduire au rang de serveurs dans notre propre maison.

Pierre VIGEANT

Bloc-notes

Une enquête de M. l'abbé Aloysius Vachet

En 1929, M. l'abbé Vachet, alors vicaire dans la banlieue de Paris, banlieue appelée "rouge" en raison de la mentalité communiste de la majorité de la population, eut l'idée de faire connaître au public ses oeuvres sociales et religieuses par un film: *Nino, scout de France*.

Deux ans plus tard, un nouveau film: *Semeurs de vie*, était un essai timide de film de propagande chrétienne, mais il montrait la voie et en 1932, sur la demande de l'archevêché de Paris, l'abbé Vachet était chargé d'écrire et de produire le premier film sur le recrutement sacerdotial, intitulé: *Pour la moisson*, histoire d'une vocation.

Ce film était présenté à la salle Pleyel, à Paris, devant les autorités religieuses et obtenait, en France, dans tous les diocèses, un remarquable succès.

L'oeuvre était donc fondée: l'abbé Vachet, avec la permission de ses supérieurs, créait une société: *Fiat Film*, qui, de 1932 à 1939, tourna près de soixante (60) films, parmi lesquels: *La relève*, *L'Inde sacrée*, *Nuit silencieuse*, *Promesses*, *L'appel*, *Conquérants pacifiques*, *Jeunesse, à toi le monde*, *Tempête*, *Notre-Dame de la Moutise*, etc.

L'abbé dut s'attaquer aux problèmes techniques: enregistrements et doublages, réductions en format réduit, reportages, couleurs, studios, dessins animés, etc. Il se trouva probablement en Europe, présentement, le seul prêtre qui soit aussi au courant de la technique cinématographique.

Il est donc qualifié pour parler de cinéma, tant en prêtre qu'en technicien: c'est pourquoi nous lui avons demandé ce qu'il pensait des relations possibles entre le catholicisme et le cinéma.

Dans une importante série d'articles, M. l'abbé Vachet fera connaître les résultats de l'expérience qu'il a acquise en quinze années de travail et d'études.

Le premier de ces articles paraîtra jeudi.

Le D.

(suite à la page deux)

Le carnet du grincheux

L'O.N.U. se cherche un endroit où être domiciliée aux Etats-Unis. Ou c'est-ce? Il est question de Hyde Park-sur-Hudson, d'un territoire en partie dans le New-York et en partie dans le Connecticut, de deux autres territoires près de Boston. On sait que cette dernière ville, en plus d'avoir été le théâtre d'un *Tea Party* célèbre, a la réputation d'être l'Athènes de l'Amérique du Nord. Ça serait donc l'endroit tout indiqué pour régler le cas difficile de la Grèce. Par ailleurs, comme une société de Nations-Unies devra, semble-t-il, faire une large consommation de techniciens, la proximité du *Boston Institute of Technology*, devrait être un fort atout bostonnais.

Des brise-glace vont se mettre à l'oeuvre dès mercredi dans la région des Trois-Rivières. Signe avant-coureur du printemps. Et puis reverdira l'herbe des champs, les lilas, les pissenlits fleuriront et réparaitra le bitume poussiéreux et malodorant; ça sera bientôt après le bel été, la canicule, l'on se plaindra de la chaleur étouffante et puis surviendra l'automne et reviendra l'hiver. Comme la vie passe vite!

Des fabriques d'automobiles manquent d'acier aux Etats-Unis. Le gouvernement de Washington ne pourrait-il leur en obtenir de l'homme international de l'acier, *Staline*?

Le célèbre président Abraham Lincoln disait dans un discours à New Haven le 6 mars 1860: "Je suis heureux de voir qu'un régime de travail prévaut en Nouvelle-Angleterre sous lequel les ouvriers peuvent faire la grève quand ils le veulent".

Le droit de grève est incontestablement une conquête importante de la démocratie, mais M. Truman trouverait sans doute inopportun de rééditer par le temps qui court cette parole de son illustre prédécesseur.

Le Grincheux

5-11-46

Choses d'hier et d'aujourd'hui

Un grand désordre règne dans le monde, parce que les connaissances nouvelles, les progrès de la technique et de l'industrie sont de beaucoup en avance sur le développement moral de l'homme et l'organisation de la société humaine.

Paul NYSENS

Le veto subsiste-t-il dans le cas où une grande puissance est privée de son vote parce que partie à un différend?

La semaine dernière, lorsque M. Makin, président du Conseil de Sécurité, décida que la Russie ne pourrait pas voter sur la plainte de l'Iran parce qu'elle est partie au différend, il est apparu une lacune dans le compromis de San-Francisco au sujet du veto des grandes puissances. Si l'une de ces puissances est exclue du vote, il peut s'ensuire ou bien un veto automatique si l'on prend à la lettre l'article voulant qu'une décision du Conseil exige le vote affirmatif de chacun des Cinq; ou bien cela signifie que cette puissance est privée de son veto.

Comme le différend iranien-soviétique a été dirigé sur une voie d'évitement, ce problème ne s'est pas posé officiellement; mais il a surgi de nouveau hier, et si on l'évite encore cette fois-ci il reviendra sans doute avant longtemps. La Russie a tenté hier de se servir de son droit de veto dans son différend avec l'Angleterre au sujet du problème grec, et le Conseil s'est ajourné sans prendre de décision.

Au cours du débat, M. Vichinsky a riposté au discours prononcé par M. Bevin vendredi et où le délégué anglais avait dit que le plus grand danger pour la paix c'est la propagande de Moscou contre l'Angleterre. Lorsque nous disons, a déclaré le délégué soviétique, que la présence des troupes britanniques en Grèce est utilisée par les éléments les plus réactionnaires contre le peuple grec et contre toutes les Nations Unies, y compris la Grande-Bretagne, on appelle cela de la propagande.

Le délégué des Etats-Unis, parlant pour la première fois sur le différend russo-anglais, a tenté de faire écarter la plainte de Moscou. "Le gouvernement des Etats-Unis, a dit M. Stettinius, estime qu'il n'y a pas de motif raisonnable de croire que la présence des troupes britanniques en Grèce peut être considérée comme susceptible de compromettre la paix et la sécurité mondiales. Je propose que nous remercions les gouvernements de l'Angleterre, de l'Union soviétique et de la Grèce de leurs déclarations, et que les choses en restent là. Il a expliqué qu'ainsi le Conseil de Sécurité n'imputerait rien à l'Angleterre".

M. Bidault, délégué de la France, a appuyé la suggestion de M. Stettinius. Il a dit que la situation en Grèce est une conséquence directe de la guerre et a suggéré que le Conseil exprime l'espoir que la transition vers l'ordre et la paix soit accélérée. La Chine, la Hollande, l'Australie et la Pologne ont ensuite exprimé l'avis que la question soulevée ne met pas la paix en danger.

LA RUSSIE RECULE

Devant l'attitude prise par la majorité des membres contre sa plainte, M. Vichinsky a annoncé que dans l'intérêt de l'harmonie internationale il renoncera à sa demande que le Conseil enjointe à l'Angleterre de retirer ses troupes de Grèce, ajoutant qu'il demandait seulement l'assurance que ces troupes quitteraient la Grèce le plus tôt possible. M. Bevin s'est opposé immédiatement à cette demande modifiée de la Russie. Je ne suis pas prêt, a-t-il dit, à accepter une déclaration sur le retrait des troupes anglaises parce que M. Vichinsky ne dit pas que les troupes britanniques ne constituent pas une menace à la paix. Dans le débat qui a suivi, M. Bevin a qualifié de mensonges les accusations soviétiques, et il a dit qu'il réclamait du Conseil un vote exonérant complètement l'Angleterre de la plainte soviétique.

Le délégué polonais a ensuite soumis une résolution qui aurait mis fin au débat de la façon esquissée par M. Vichinsky, mais le Conseil l'a rejetée rapidement. Puis le délégué égyptien, M. Mambouh Riaz, a proposé la résolution suivante: "Le Conseil de Sécurité, ayant écouté les déclarations des représentants soviétique, britannique et grec, note avec satisfaction l'esprit de franchise et de sincérité qui ont animé ces déclarations, esprit qui a certainement contribué au maintien de la paix et de la bonne entente entre nations, et tout en considérant que la présence des troupes anglaises en Grèce ne constitue pas une menace à la paix ou à la sécurité internationale, prend note de la déclaration faite par le délégué du Royaume-Uni que les troupes britanniques seront retirées de Grèce aussitôt que les raisons pour leur présence seront disparues".

LE VETO SOVIETIQUE

Le Conseil s'est alors ajourné pour qu'on fasse des copies afin que les membres puissent étudier la proposition. A la reprise de la séance, comme le Conseil se préparait à voter sur la proposition égyptienne, M. Vichinsky a déclaré qu'il voterait contre cette résolution. Cela a déclenché un débat sur la portée du paragraphe 3 de l'article 28 de la Charte des Nations Unies, celui qui stipule à la fois qu'il faut le vote affirmatif des Cinq et qu'une partie à un différend ne vote pas.

M. Vichinsky a soutenu que sans l'unanimité des Cinq, il ne peut y avoir de décision, et d'autres membres ont riposté que la stipulation qui prive de son vote une partie à un différend suspend l'autre disposition. On s'est alors demandé si le problème grec est technique, un différend impliquant l'Angleterre et la Russie. M. Makin avait déjà fait remarquer plus tôt que nul n'avait affirmé jusque là devant le Conseil qu'il s'agissait d'un différend.

M. Makin a finalement déclaré que les questions soulevées par ce conflit d'interprétation ne pourraient être résolues qu'après un ajournement qui dissiperait la fumée de la discussion. Le Conseil s'est donc ajourné à ce soir. Après le débat de la semaine dernière sur l'affaire iranienne, et plus encore avec l'impression qui se produit sur le problème grec, il est bien clair qu'à l'avenir aucune grande puissance ne portera plainte elle-même. Si M. Vichinsky avait prévu cet attentat au droit de veto, il aurait sans doute fait porter la plainte par la Russie-Blanche, comme il a fait présenter par l'Ukraine la plainte relative à l'Indonésie.

PROBLEME INSOLUBLE

Quant au débat sur le sens de cet article il est insoluble, car il porte sur un compromis conclu pour résoudre le dilemme fondamental qui opposait les Cinq à tous les autres pays. Les Cinq ne voudront, pas plus qu'à San-Francisco, renoncer au droit de veto absolu, ou du moins la Russie ne le voudra pas, car c'est la condition même de son adhésion à l'O.N.U. Par contre, les autres pays ne voudront pas renoncer à une clause qu'ils ont obtenue de haute lutte, et qui représente le principe qu'un pays quel qu'il soit ne doit pas être jugé dans sa propre cause.

S'il ne s'agissait donc que du cas qui se pose dans le moment, celui du veto et du droit d'une puissance qui porte plainte, le débat resterait sur le plan académique et les grandes puissances feraient dorénavant porter leurs plaintes par de petits pays qui évoluent dans leur zone d'influence. Mais il peut se poser d'une autre façon, comme cela a failli arriver dans l'affaire iranienne; c'est le cas d'une grande puissance qui est accusée et non plus accusatrice.

Si la plainte portée contre une grande puissance suspend son droit de veto, alors ce droit est illusoire, et il est évident que les Cinq n'ont pas consenti à une telle sujétion devant la société internationale. Mais si le droit de veto n'est pas suspendu dans tel cas, alors les grandes puissances sont au-dessus de l'O.N.U., n'ont de compte à rendre à personne; contre elles le droit international n'existe pas.

C'est bien du reste ce qu'on veut et accepté à Dumbarton-Oaks MM. Churchill et Roosevelt; c'est aussi la conséquence des accords de Téhéran et d'Yalta. Les Nations Unies ont été dès lors organisées de telle sorte que les Cinq soient solidaires. Plusieurs hommes d'Etat alliés ont dit et répété que la paix et la sécurité internationales ne sauraient survivre à un désaccord entre les Trois, et c'est en partant de cette donnée qu'on a admis le droit de veto comme un mal nécessaire. Le malheur c'est qu'on a ainsi introduit dans l'O.N.U. un mécanisme qui fausse et annule tous les principes de la Charte de l'Atlantique qui sont énumérés dans la Charte des Nations Unies, toutes les libertés que devait assurer la victoire.

En effet, le veto assis aux Cinq, ou aux Trois, ou plus exactement à l'U.R.S.S. la perpétuité et l'intangibilité des accords secrets et si néfastes d'Yalta, accords ou les grands vainqueurs ont non seulement violé des droits reconnus depuis des siècles aux vaincus, comme par le rétablissement de l'esclavage pour les réparations de guerre, mais aussi les droits de plusieurs peuples vainqueurs qui ont été livrés à la merci de l'armée rouge et du communisme; le cas le plus flagrant reste celui de la Pologne.

Les grandes puissances ont prétendu s'assurer la maîtrise et la domination du monde, et ce n'est pas par hasard que les premières plaintes visent toutes de grandes puissances. Après les trois dirigées contre la Russie et l'Angleterre, la Syrie et le Liban en ont déposé une autre aujourd'hui contre la France et l'Angleterre, où ils demandent au Conseil d'ordonner le retrait des troupes françaises et anglaises des Etats du Levant. Au Caire, le premier ministre égyptien a dit aujourd'hui devant le Sénat que l'Egypte s'est réservée le droit de saisir le Conseil de Sécurité d'une demande pour le retrait des troupes anglaises qui sont dans ce pays.

HIROSHIMA

Les grands problèmes internationaux ne sauraient être séparés. La mauvaise paix esquissée par les Trois a établi un partage impérial qui est déjà remis en question aux points de contact de ces zones d'influence, et cette situation menace l'O.N.U. dès ses premières délibérations. Cet équilibre fort instable est compromis de plus par la course aux armements atomiques. Un comité de sept savants, au "California Institute of Technology", a recommandé que l'armée des Etats-Unis rende publics tous les renseignements scientifiques et techniques obtenus au cours de la fabrication de la bombe atomique.

Le principal obstacle à la divulgation du grand secret par les pays qui le possèdent, c'est probablement ce droit de veto qui fait de chacune des grandes puissances un dictateur virtuel dans toute sa zone, et qui risque de dresser un jour l'un de ces empires contre les autres. Ce secret est lui-même un bien précieux rempart puisque plusieurs pays sont sur la voie de la fameuse découverte.

L'enjeu est très grave. Une dépêche d'agence venant de Tokyo donnait hier les chiffres officiels de quartier général allié sur l'hécatombe de Hiroshima. Si l'on compte les morts, les disparus, les blessés et ceux dont les moyens essentiels de subsistance ont été affectés par la première bombe atomique, le nombre de ces victimes est de 306,545 personnes. Le nombre des morts est de 78,150, auquel il faut ajouter 13,983 disparus dont une bonne partie sont morts; le nombre des blessés se répartit en deux groupes: 9,428 atteints de blessures graves et 27,997 de blessures légères. Il faut remarquer le grand nombre des morts par rapport à celui des blessés. Les autres victimes, au nombre de 176,987 ont été atteintes de maladie par suite de l'explosion ou y ont perdu leur maison et des biens importants.

C'est là le résultat d'une seule bombe, moins puissante que celle qui est tombée quelques jours plus tard sur Nagasaki. C'est une tache sur la victoire alliée; mais ce double "crime de guerre" devrait au moins servir d'avertissement. C'est peut-être le Mané, Thécel, Pharés de la civilisation occidentale. Si les maîtres du monde voulaient sincèrement le triomphe de la justice et de la démocratie, cette menace devrait suffire à faire tomber les barrières, à briser le droit de veto et à orienter la société internationale dans la voie du désarmement. — Paul SAURIQ

L'actualité

"Pulsion Allègre Grave Jaune Assoiffée"

"Pulsion allègre grave jaune assoiffée", "Aspiration", "Incide acroché dans les cerceaux", "Surréelle arabe acrobate", "Souppesse: réélipalable automatique".

"3.45" — "5.45" — "134" — brooke.

Certains autres ne laissent pas de doute, cependant: "Abstraction no 168", "Abstraction no 130" et "Abstraction no 147".

Un grand désordre règne dans le monde, parce que les connaissances nouvelles, les progrès de la technique et de l'industrie sont de beaucoup en avance sur le développement moral de l'homme et l'organisation de la société humaine.

Paul NYSENS

(suite à la page deux)

Avis de décès

LABERGE. — A Québec, le 4 février 1946, à l'âge de 68 ans, est décédé Wilfrid Laberge, ancien directeur de funérailles, époux d'Adèle Paradis. Le service aura lieu vendredi, à 9 heures. Départ des salons mortuaires, 217 Saint-Luc, à 8 h. 45, pour l'église Saint-Sauveur, et de là au cimetière Saint-Charles. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

PELLAND. — A Outremont, le 5 février 1946, à l'âge de 77 ans, est décédée Marie-Louise Bastien, épouse de feu J.-O. Pelland, avocat. La dépouille mortelle est exposée à la demeure de sa fille, Mme A. Brunelle, 368, avenue de l'Épée. Avis des funérailles demain.

PIGEON. — A Montréal, le 3 février 1946, à l'âge de 86 ans, est décédé Aristide Pigeon, époux d'Aurore Poirier et frère de l'abbé Cléophas Pigeon, curé à Sainte-Clotilde. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires Bonneville, 4955 rue Adam, à 8 h., pour se rendre à l'église St-Jean Berchmans, où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière de St-Léonard de Port Maurice. Parents et amis sont priés d'y assister.

SOLY. — A Montréal, le 3 février 1946, à l'âge de 53 ans, est décédée Mme Henri Soly, née Séguin, Irène. Les funérailles auront lieu mercredi, le 6 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, numéro 7384, rue Christophe-Colomb, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame du Rosaire, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SANTOIRE. — A Montréal, le 4 février 1946, à l'âge de 70 ans, est décédée Mme Victor Santoire, née Longtin (Maria). Les funérailles auront lieu jeudi, le 7 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, numéro 6251 rue Louis-Hébert, à 8 h. 15, pour se rendre à l'église St-Marc de Rosemont, où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

WATIER. — A Sainte-Anne de Bellevue, le 3 février 1946, à l'âge de 77 ans, est décédé Joseph-Alfred Watier, époux de feu Marie-Louise Francoeur. Les funérailles auront lieu mercredi, le 6 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, no 8, montée Sainte-Marie, à 9 heures, pour se rendre à l'église paroissiale de Sainte-Anne de Bellevue, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière du même endroit. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Nécrologie

ARCHAMBAULT. — A Montréal, le 4, à 44 ans, Jules Archambault, époux d'Allice Touchette, 6002 Christophe-Colomb. BANNON. — A Montréal, à 54 ans, Edward Bannon, époux d'Anna Cathala, 637 Villarsy. BARNWELL. — A Marieville, le 4, Mary Ellen Deegan, épouse de feu Nicholas-Patrick Barnwell. BLAIS. — A Montréal, le 1er, à 79 ans, Mme Etienne Blais, née Marie-Louise Proteau. BOISSY. — A St-Bruno, le 3, à 38 ans, Oscar Boissy, époux de Lucia Caron. BRISERIOIS. — A Montréal, le 3, Honoré Briseriois, époux de Marie-Anne, de feu Alice Williams, en ses, de Marie-Agnès Payette, 1575 Gifford. BYRNE. — A Outremont, le 2, à 62 ans, Théodore Byrne. CHARBONNEAU. — A Montréal, le 2, à 73 ans, Théodore Charbonneau, époux de feu Florida Dubois, 5505 Papineau. CHEVRIER. — A Montréal, le 3, à 40 ans, Mme Phyllis Chevrier, née Lucia Chamer. CLAVEAU. — A Montréal, le 3, à 41 ans, Mme Louis Claveau, née Mathilda Michaud, 6889 Boyer. CODERRE. — A Montréal, le 3, à 26 ans, Mme Jean-Paul Coderre, née Germaine Chartrand, 6629 St-Vallier. COLANGELO. — A Montréal, le 3, à 82 ans, Mme veuve Domitille Colangelo, née Bernadette Pilluto, 7021 Beaulieu. COUTU. — A Montréal, le 2, à 64 ans, Aristide Coutu, époux de feu Rosa Jacques. CREVIER. — A Montréal, le 3, à 20 ans, Denise, fille de feu Henri Crevier et de Rose Turcot. DEMERS. — A Montréal, le 3, à 56 ans, Mme Victor Demers, née Emma Marcotte. DESCHAMPEL. — A Montréal, le 2, à 52 ans, René Deschamps, époux de Marie-Anne Leboeur, 4059 av. Gertrude. DESJARDINS. — A Montréal, le 3, à 61 ans, Mme veuve Camille Desjardins, née Delima Larose, 3525 Maplewood. DESJARDINS. — A Montréal, le 3, à 85 ans, Mme veuve Elvina Desjardins, née Rosanna Biniger, 431 Steppard. DESJARDINS. — A Terrebonne, le 3, à 70 ans, Magloire Desjardins, époux de Florida Valour. DUCHAINE. — A Montréal, le 2, à 80 ans, Mme veuve Joseph Duchaine, née Geneviève Thion, 2364 Châteaubriand. GAUTHIER. — A Montréal, le 2, à 80 ans, Mme Jean-Baptiste Gauthier, née Philomène Lamarque, 297 Parc Georges-Etienne-Carrière. GENDREAU. — A Montréal, le 1er, à 60 ans, Dr Conrad Gendreau, époux de Florida St-Louis. GOHIER. — A St-Laurent, le 4, à 73 ans, Camille Gohier, du Petit Bois-Franc. GRAVEL. — A Montréal, le 2, à 85 ans, Charles-Ernest Gravel, époux de Maria Telmoise, 4974 Lafontaine. GREENE. — A Lakeside, le 3, à 56 ans, Edwin Greene, époux d'Ethel Marlan Smell. HARNOIS. — A Montréal, le 3, à 80 ans, Louis Harnois, époux de feu Emma Benoit. KAVANAGH. — A Montréal, le 1er, John Patrick Kavanagh, époux de feu Rose Boyd. KERKAS. — A Montréal, le 2, à 60 ans, Mme Panteles Kerkas, née Elene Thoma, 4557 Fabre. LABONTÉ. — A Montréal, le 3, à 68 ans, Emilie Labonté, époux d'Alméida Marc-Aurèle, 4663 Delanauddière. LAFOND. — A Ste-Christine, le 2, à 80 ans, Mme Théodile Lafond, née Edwige Fortier, veuve de feu Théodile Lafond. LALONDE. — A la Côte-des-Neiges, le 3, Evélina Lalonde. LAMARCHE. — A Montréal, le 2, à 50 ans, Mme Adrien Lamarche, née Olive Hurtubise, 6339 Notre-Dame, époux de feu Joseph Lamarche. LAMARRE. — A Laprairie, le 2, à 83 ans, Maria Demers, épouse de Joseph Lamarche. LAPLANTE. — A Montréal, le 3, à 54 ans, Joseph-Albert Laplante, époux de Florida Portugais. LAUZON. — A Montréal, le 1er, à 35 ans, Lucienne, fille de feu Léonidas Lauzon et de feu Bernadette Monette. LEGARE. — A Montréal, le 1er, à 46 ans, Paul Lagacé, époux de Germaine Routhier. MORRISSETTE. — A Montréal, le 3, à 61 ans, Eudore Morissette, époux de Lumina Renaud. MORETTI. — A Montréal, le 4, à 72 ans, Mme veuve Ferdinand Moretti, née Léopoldine Gohier, 4326 Ste-Anne. NADEAU. — A Ste-Anne de Bellevue, le 3, à 21 ans, Aristide Nadeau, époux de Cécile l'Écuyer. PERIGNY. — A Montréal, le 4, à 77 ans, Uric Perigny, époux de Luce Tremblay. PIGEON. — A Montréal, le 3, à 86 ans, Aristide Pigeon, époux d'Aurore Poirier, 1834 des Carrières. POTVIN. — A Montréal, le 3, à 59 ans, Sara Collin, épouse de feu Frank Potvin, 7455 St-Denis. QUENNEL. — A Montréal, le 4, Ménézius Quennel, époux d'Éva-Yvonne Labonté, 2053 Oriens. RANGER. — A Montréal, le 4, à 78 ans,

L'actualité

(suite de la première page)

Qui veut se faire une idée assez juste de la peinture moderne ne peut laisser passer sans la visiter la septième exposition annuelle de la Société d'art contemporain qui présente une centaine d'oeuvres par 33 des membres de la Galerie des Arts. L'exposition doit durer jusqu'au 14 février.

Dans toute cette orgie d'abstractions, quelques belles oeuvres surgissent tant bien que mal. Elles ne sont pas assez "acrobatiques" pour rester accrochées dans des "cerceaux". Nous nous empressons de signaler les quatre oeuvres de Marian Scott; celle dernière n'a rien du style pompier. Le fini de ses quatre peintures détonne dans tout cet entourage de maladresse. Mme Scott présente "Escaliers", où couleurs, formes, ombres se fondent harmonieusement. Du suggestif à profusion. "Cellule et cristal", une autre peinture du même auteur où le mariage des lignes droites et des courbes donne un effet frappant; le coloris est un peu faible. Deux "Divisions de cellule", sont dans le même genre, mais moins riches, dû au fait que l'auteur ne fait usage que des lignes courbes.

Il est juste de signaler aussi les noms de quelques autres exposants qui tranchent sur leurs confrères de la Société. Ce sont John Lyman avec deux portraits, "Jane" et "Sarah", et une très belle oeuvre. "Fleurs qui regardent le lac", aux contrastes évocateurs. Louise Gabbos, toujours sobre, nous présente deux belles oeuvres de simplicité et de clarté: "La table" et une "Nature morte".

Il y a également quelques réussites de Louis Mullstock. Stanley Cosgrove a déjà présenté mieux. André Jasmin, pour sa part, présente deux fusains d'une sûreté de touche remarquable. Mais un Pierre Gauvreau, un Fernand Leduc, un Bernard Morissette, un Paul-Benoît Borduas, et consorts, ne peuvent nous leurrer, avec leur "Pulsion algère grave jaune assouffie", leur "6.45", leur "Surréalisme tourbe acrobate", etc. Ils ont sans contester le don du ridicule; le malheur est que peut-être ils s'ignorent. Le contraire fut-il vrai que le pays aurait peut-être possédé de brillants comédiens et la peinture ne se serait pas vue embarrassée de parasites inutiles.

Quot de mieux eussait que cette abstraction surréaliste, barbouillis par l'auteur, Fernand Leduc a donné le nom de "Dernière campagne de Napoléon". Rien n'y rappelle Napoléon, ni même une bataille; que non, vous ne voyez pas la neige, Béotien que vous êtes! Que peuvent signifier d'autres, ces braves bavures blanches. L'ensemble de l'exposition laisse une impression plutôt quelconque. On se laisse anesthésier par cette

Mme veuve Jean-Baptiste Ranger, née Marie-Louise Lecompte. REAUD. — A Montréal, le 4, Mme veuve Jean Renaud, née Delima Charest, 5018 Marquette. REAUD. — A Montréal, le 3, à 75 ans, Joseph-Arthur Renaud, époux de Marie-Louise Tanguay. REBEAUME. — A Pir-Mountain, Saskatchewan, le 30, à 65 ans, Valère Rebeaume, époux de feu Esme Deschatelets. ROY. — A Montréal, le 3, à 87 ans, Mme veuve Aimé Roy, née Marie-Louise-Suzanne, 3000 Gifford. SANTOIRE. — A Montréal, le 4, Mme Victor Santoire, née Maria Longtin, 6251 Louis-Hébert. SOLY. — A Montréal, le 3, à 53 ans, Mme Henri Soly, née Irène Séguin, 7384 Christophe-Colomb. TURPIN. — A Montréal, le 2, Mme Joseph Turpin, née Laura Turpin, 6851 St-Denis. WATIER. — A Ste-Anne de Bellevue, le 3, à 77 ans, Joseph-Alfred Watier, époux de feu Marie-Louise Francoeur.

A L'ETRANGER

Madrid, 31 Janv. — A Madrid, est décédé le général Luis M. Orgaz Yoldi, général en chef de l'armée espagnole. Le parti monarchiste perd un de ses chefs militaires les plus en vue en la personne du général Orgaz. Lui, le général José Enrique Varela, haut-commissaire au Maroc espagnol, ainsi que le général Rafael Garcia Valino s'occupèrent de la période de restauration. Le général Orgaz était parti d'un groupe de généraux qui avaient à leur tête le général Kindelan et qui fit être le généralissime Franco comme chef militaire des armées nationalistes à une assemblée tenue à Salamanque en 1936. Orcauall, Cochinchine, 31 Janv. — A Tripunittura, à l'âge de 80 ans, est décédé sir Ravi Varma, maharaja de Cochinchine. La Cochinchine couvre une superficie de 1,480 milles carrés et a une population de 1,500,000. — A l'âge de 79 ans, est décédé M. E. Phillips Oppenheim, écrivain populaire. Il était l'auteur de livres d'espionnage, d'histoires mystérieuses et de récits d'aventures. Il créa plusieurs livres bons vendeurs dont The Lighted Way (1912), The Great Prince (1922), Murder at Monte Carlo (1923) et The Last Train Out (1941). Durant la première guerre mondiale, alors qu'il travaillait à un département du gouvernement, M. Oppenheim mit ses connaissances détectives imaginaires à profit en capturant un espion allemand. La seconde grande guerre les prit, lui et sa femme, native de Boston, à leur villa française de la Riviera, près de Cannes. Ils purent s'en retourner en Angleterre en 1941, après quoi, l'auteur écrivit un livre sur leur séjour en France.

Madrid, 31 Janv. — A Madrid, est décédé le général Luis M. Orgaz Yoldi, général en chef de l'armée espagnole. Le parti monarchiste perd un de ses chefs militaires les plus en vue en la personne du général Orgaz. Lui, le général José Enrique Varela, haut-commissaire au Maroc espagnol, ainsi que le général Rafael Garcia Valino s'occupèrent de la période de restauration. Le général Orgaz était parti d'un groupe de généraux qui avaient à leur tête le général Kindelan et qui fit être le généralissime Franco comme chef militaire des armées nationalistes à une assemblée tenue à Salamanque en 1936. Orcauall, Cochinchine, 31 Janv. — A Tripunittura, à l'âge de 80 ans, est décédé sir Ravi Varma, maharaja de Cochinchine. La Cochinchine couvre une superficie de 1,480 milles carrés et a une population de 1,500,000. — A l'âge de 79 ans, est décédé M. E. Phillips Oppenheim, écrivain populaire. Il était l'auteur de livres d'espionnage, d'histoires mystérieuses et de récits d'aventures. Il créa plusieurs livres bons vendeurs dont The Lighted Way (1912), The Great Prince (1922), Murder at Monte Carlo (1923) et The Last Train Out (1941). Durant la première guerre mondiale, alors qu'il travaillait à un département du gouvernement, M. Oppenheim mit ses connaissances détectives imaginaires à profit en capturant un espion allemand. La seconde grande guerre les prit, lui et sa femme, native de Boston, à leur villa française de la Riviera, près de Cannes. Ils purent s'en retourner en Angleterre en 1941, après quoi, l'auteur écrivit un livre sur leur séjour en France.

CALENDRIER

2e mois FEVRIER 28 jours Demain: MERCREDI 6 FEVRIER 1946 Lever du soleil, 7 h. 18. Coucher du soleil, 5 h. 12. Lever de la lune, 9 h. 58. Coucher de la lune, 10 h. 38. Nouvelle Lune, le 1, à 11 h. 43m. du soir. Premier Quartier, le 8, à 11 h. 25m. du soir. Pleine Lune, le 15, à 11 h. 27m. du soir. Dernier Quartier, le 23, à 9 h. 38m. du soir.

Table with 7 columns: Dim, Lun, Mar, Mer, Jeu, Ven, Sam. and 7 rows of numbers 1-28.

Ce journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est. A Montréal, par l'imprimerie populaire (à responsabilité limitée), 631-633, rue Notre-Dame, à Montréal. Directeur-gérant: La Canadian Press est seule autorisée à faire usage pour réimpression, de toutes les données attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'Agence Reuters, ainsi que de toutes les informations locales que le "Devoir" recueille. Tous droits de reproduction des données particulièrement du "Devoir" sont également réservés. Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

Bourse d'études



Jacques DELISLE

5-11-46

Bloc-notes

(suite de la première page)

Rétablir le foyer familial

Ça n'est pas seulement à Montréal et dans les autres centres urbains de la province de Québec que l'on note une progression marquée de la délinquance juvénile, c'est un peu partout au Canada ainsi qu'aux États-Unis. Et partout aussi l'on constate que cette progression coïncide avec une régression de la vie familiale, avec l'abandon de plus en plus fréquent du foyer familial par les parents, la mère étant prise par des tâches extérieures et salariales, tout autant que le père, et les enfants étant laissés à eux-mêmes. On lisait par exemple, ces jours derniers, en la page éditoriale de la Winnipeg Free Press: "Si les gens de la ville de Winnipeg veulent procurer aux jeunes de plus grandes facilités de se récréer et leur rendre plus attrayante la vie dans notre communauté municipale, c'est là une affaire en elle-même et par elle-même. Mais ces mêmes gens s'illusionnent s'ils comptent simplement sur les créations organisées comme une panacée à tout le mal de la délinquance juvénile. Il convient certes de ne négliger aucun des moyens convenables pour procurer à la jeunesse les récréations dont elle a besoin; mais comprenons en même temps que l'abandon des récréations et des moyens de récréation ne mettra pas fin à la délinquance juvénile. L'endroit pour venir à bout de celle-ci c'est là où elle commence, au foyer familial. La délinquance survient comme le résultat du manquement du père ou de la mère, parfois des deux en même temps, à s'acquitter de leur premier devoir social, qui est de bien élever leurs enfants."

La mère au foyer

Un journal anglais de Montréal publiait, la semaine dernière, une lettre signée: A discouraged veteran. Ce correspondant découragé raconte comment le militaire licencié s'adresse un peu partout pour trouver de l'emploi, et comment il découvre que les emplois qui lui pourraient convenir sont pour la plupart confiés à des femmes mariées. Il écrit, entre autres choses: "A propos de la vague de criminalité et de la délinquance juvénile à Montréal, je remarque, depuis mon retour d'outre-mer, le très grand nombre de femmes mariées qui détiennent des emplois bien rémunérés. La plupart de ces femmes ont des maris qui travaillent ou encore, elles touchent, quand leurs maris sont dans les armées, des indemnités substantielles; les enfants, eux, sont dans des pensions, à moins qu'ils ne courent les rues... L'homme qui a fait du service militaire a dû apprendre à se tirer d'affaires dans les situations les plus difficiles qui se puissent présenter. Mais aujourd'hui, ce même homme, après démobilisation, se trouve dans une situation à peu près sans issue. Dans la plupart des cas il attend du gouvernement un chèque qui aurait dû venir depuis longtemps; il ne peut se dénichier un emploi qui lui vaudrait un salaire pour vivre et en général il est fatigué de se faire bouculer. La seule solution à son problème paraît être le crime. Qu'on lui en donne la chance et ce héros d'hier deviendra l'un des soutiens de la paix d'aujourd'hui. Sans cette chance, il est exposé à devenir un criminel. Le Canada se décidera-t-il à sortir de sa léthargie, à renvoyer les femmes mariées au foyer et à donner une chance aux vétérans?" Si cette lettre d'un vétéran et d'autres du même genre peuvent avoir quelque signification, il paraît évident que la déchéance et la décadence du foyer familial peuvent être cause de la délinquance non seulement parmi les enfants, mais parmi des gens plus âgés. Au vrai, sait-on jusqu'où peuvent aller les répercussions d'un renversement et d'un bouleversement de l'ordre normal?

Les parents de jeunes délinquants

Même constatation faite dans la ville de Joliet, Etat de l'Illinois, où les autorités, sur la recommandation d'un magistrat, le juge Fred R. Adams, viennent d'établir une école destinée aux parents des jeunes délinquants et dont la fréquentation leur est rendue obligatoire. Le but de cette école est d'apprendre aux parents en question comment quitter de leur premier devoir, qui est celui d'être de bons parents; et le programme des cours qui s'y donnent est établi en conséquence. Les parents auxquels l'école est rendue obligatoire et qui s'abstiennent d'en suivre les cours sont appelés à assumer la responsabilité des délits commis par leurs enfants.

Un autre juge de la même région, M. Edgar Thomas, à ce que relate une dépêche parue dans le New York Times, déclara à une récente réunion de parents de cette catégorie, que lui-même avait convoqués, c'est au foyer, dans presque tous les cas, que l'on retrace la cause première de la délinquance chez les enfants. "Pour avoir de bons enfants", dit ce magistrat, "il faut que les parents donnent vraiment les résultats qu'on en attend. Il faudrait comme de raison savoir d'abord si l'enseignement d'une telle institution, placée sous les auspices d'un tribunal de la justice laïque, se fonde sur les préceptes de la morale chrétienne et non pas simplement d'une morale civique, s'il fait appel à la conscience des gens et non pas simplement à un vague sentiment d'esprit provincial."



Julius MARMUR, de Montréal, qui vient d'obtenir une bourse de \$200 de la compagnie Borden, pour poursuivre ses études en industrie laitière au collège Macdonald, de l'Université McGill.

La récompense couronne les succès obtenus dans les études, les sports et toute activité collégiale.

Rôle important de l'oxyacétylène

Un fait sûr et certain en tout cas, c'est que l'on a parfaitement raison de voir dans l'affaiblissement et parfois la décadence complète de la vie familiale, l'origine du mal que l'on cherche à guérir.

Dîner offert par la Canadian Liquid Air Limited

Au cours d'un dîner servi hier soir en l'hôtel Ritz-Carlton, par la Canadian Liquid Air Limited, on a révélé que la soudure et le découpage du métal par l'oxygène et l'acétylène, ont joué un rôle très important dans la production de guerre du Canada, comme à l'étranger. Aujourd'hui, ces mêmes procédés, si efficaces à la production de guerre, seront employés à la production en temps de paix.

A l'issue du repas, on a présenté en premier un film technique intitulé "No Keener Blade". Ce dîner était présidé par M. H. Dolisie, de Montréal, président de la compagnie et l'invité d'honneur était M. Jean Delorme, de Paris, président et directeur-gérant de l'Air Liquide, de Paris, et aussi vice-président de la compagnie locale. Tous deux ont fourni des détails intéressants sur l'oxyacétylène, qui permet, à l'aide d'une torche, de perforen en quelques secondes le métal le plus épais et le plus résistant.

M. Jean Delorme

M. Jean Delorme est le fils du fondateur de l'Air Liquide, compagnie fondée il y a plus de cinquante ans, en France. La firme montréalaise commença ses activités il y a plus de trente ans. M. Delorme, qui visite en ce moment le Canada et les Etats-Unis, dans l'intérêt de sa compagnie, a récemment été décoré de la médaille de la "Résistance française" par le gouvernement français pour les services rendus aux Alliés sous l'occupation allemande. Interrogé sur la situation en France, il a dit que le pays avait besoin de charbon, de beaucoup de l'activité économique était retardée par une disette de matières premières.

Outre MM. Dolisie et Delorme, MM. A.-E. Hurnbull, F. Kerry, F. Caplette et C. Webster, tous de Canadian Liquid Air Co. avaient pris place à la table d'honneur.

Emile BENOIST

Plusieurs documentaires de l'Office national du film, parmi lesquels La faim, Spectre de la paix, Chevreuils de la mer, ainsi que de nombreux étalages, seront présentés au cours de la conférence inter-provinciale.



Le professeur Frank S. Hogg, astronome de l'observatoire David Dunlap, à Richmond Hill, vient d'être nommé directeur de l'observatoire et directeur du département d'astro-physiques à l'Université de Toronto.

Baisse dans le coût de la vie

Ottawa, 5 (C.P.) — Le Bureau fédéral des statistiques a révélé hier que le coût de la vie avait baissé pendant le mois de décembre. Sur la base du coût de la vie de 1935 à 1939, il s'élevait à 119.9 le 2 janvier, comparativement à 120.1 le 1er décembre 1945. Les dernières statistiques révèlent une augmentation de 18.9% sur la période d'août 1939.

On remarquait en décembre un changement dans le prix de la nourriture qui baissa de 134.3 à 132.8 avec une légère diminution du prix des oeufs et une augmentation dans le prix du beurre et des légumes frais.

Les autres groupes sont restés stables, à l'exception de la mercerie, qui s'éleva de 122.5 à 122.6 et d'objets divers qui augmentèrent de 109.6 à 110.9.

Le bureau révèle également que les frais médicaux étaient généralement plus élevés. On remarque aussi une légère augmentation d'assurance-vie. Les autres groupes demeurant stables sont: loyer, 112.3; l'électricité, 107.1; ameublement, 119.5.

L'arbitrage pour les fonctionnaires?

On saura ce soir même si le Syndicat des fonctionnaires municipaux demandera au gouvernement provincial d'instituer un comité d'arbitrage qui déciderait du différend qui existe entre les autorités municipales et les syndiqués. Le comité exécutif du syndicat tiendra

Service National de Placement

Table listing various jobs and their rates, such as 1 Aigiseur de scies à ruban 75-80 Hrs, 14 Bouchers - détail \$25.00-\$40.00 Sem, etc.

Service National de Placement

Table listing various jobs and their rates, such as 1 Aigiseur de scies à ruban 75-80 Hrs, 14 Bouchers - détail \$25.00-\$40.00 Sem, etc.

Service National de Placement

Table listing various jobs and their rates, such as 1 Aigiseur de scies à ruban 75-80 Hrs, 14 Bouchers - détail \$25.00-\$40.00 Sem, etc.

Service National de Placement

Table listing various jobs and their rates, such as 1 Aigiseur de scies à ruban 75-80 Hrs, 14 Bouchers - détail \$25.00-\$40.00 Sem, etc.

Service National de Placement

Chaque bureau du Service national de Placement offre des occasions d'emploi dans sa propre zone et dans les autres régions au Canada. Si vous êtes aptes à remplir un des emplois ci-dessus, adressez-vous au plus proche bureau local du Service National de Placement. Ministère fédéral du Travail. Humphrey Mitchell, A. MacNamara, Ministre du Travail, Sous-ministre.

LES MEDECINS RECOMMANDENT NOS BANDES HERNIAIRES... Une spécialité de la PHARMACIE MONTREAL. Charles Duquette, propriétaire. La plus grande pharmacie de détail au monde. Portes la bande qui convient à votre malade. Nous avons un assortiment complet de bandes herniaires, bandes médicales, bas élastiques, supports, vestes en chancre ou en flanelle rouge pour ceux qui souffrent de bronchite. Essayage à domicile ou dans nos salons privés sans frais additionnels. Experts et expertes à votre service ajustant selon l'ordonnance de votre médecin. JOUR ET NUIT HA. 7251

Evidemment aucune espèce de traitement n'a pu vous aider si vous souffrez encore de la sinusite la bronchite ou l'asthme

Sur demande nous vous enverrons les rapports des revues médicales et des articles rédigés par des médecins qui démontrent les résultats qu'ils obtiennent par notre traitement. Seuls les résultats comptent: rien d'autre n'importe.

Traitement d'inhalation DUKE - FINGARD

1227, Carré Phillips. Tél.: HA. 5644 - Montréal. Hôpital d'inhalation au Canada à: OTTAWA MONTREAL VANCOUVER TORONTO

Nouvelles de travail

Les occasions suivantes d'emploi ne sont qu'une liste partielle des situations offertes ici par le bureau local du Service national de Placement et, ailleurs au Canada, par le SERVICE NATIONAL DE PLACEMENT. H O M M E S — REQUIS A MONTREAL

Table listing various jobs and their rates, such as 1 Aigiseur de scies à ruban 75-80 Hrs, 14 Bouchers - détail \$25.00-\$40.00 Sem, etc.

F E M M E S — REQUIS A MONTREAL

Table listing various jobs and their rates, such as 18 Assembleuses de radios 41-47 Hrs, 5 Opér. mach. à comptabilité \$18.00-\$22.00 Sem, etc.

Service National de Placement

Chaque bureau du Service national de Placement offre des occasions d'emploi dans sa propre zone et dans les autres régions au Canada. Si vous êtes aptes à remplir un des emplois ci-dessus, adressez-vous au plus proche bureau local du Service National de Placement. Ministère fédéral du Travail. Humphrey Mitchell, A. MacNamara, Ministre du Travail, Sous-ministre.

Service National de Placement

Table listing various jobs and their rates, such as 18 Assembleuses de radios 41-47 Hrs, 5 Opér. mach. à comptabilité \$18.00-\$22.00 Sem, etc.

Service National de Placement

Chaque bureau du Service national de Placement offre des occasions d'emploi dans sa propre zone et dans les autres régions au Canada. Si vous êtes aptes à remplir un des emplois ci-dessus, adressez-vous au plus proche bureau local du Service National de Placement. Ministère fédéral du Travail. Humphrey Mitchell, A. MacNamara, Ministre du Travail, Sous-ministre.



La goélette "Bluenose" qui a remporté tous les championnats de course dans les concours internationaux, a sombré au large de Haïti, après avoir frappé un bas-fond. L'équipage a été sauvé. Elle avait été construite en Nouvelle-Ecosse en 1921.

Table with subscription rates for Canada, U.S., and other regions.

LE DEVOIR

Aujourd'hui maximum, 6. Minimum, 1. Demain, 12. Maximum, 18. Minimum, 10.

BAROMETRE: 10 h. a.m., 30.00; 11 h., 30.00; 30.00; midi, 30.45.

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

Concessions économiques de la Chine à la Russie

Le président Kai-chek déclare que des pourparlers non-officiels sont présentement en cours

Tchoungking, 5 (A.P.) — Le président Tchang Kai-chek a déclaré au cours d'une conférence de presse...

Réunion impériale en mai prochain

On y étudiera la question des tarifs préférentiels

Ottawa, 5 (C.P.) — Les experts du tarif et du commerce des pays du Commonwealth britannique...

Son Eminence en route pour Rome

Le cardinal Villeneuve assistera au Consistoire du 18 février prochain

Son Eminence le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, a quitté Montréal, hier soir, dans un compartiment spécial du "Washingtonian"...

A Nuremberg

Nuremberg, 5 (A.P.) — Le professeur d'histoire Léon Van Der Essen, secrétaire général de l'université de Louvain...

Le professeur d'histoire Léon Van Der Essen, secrétaire général de l'université de Louvain, a été nommé directeur de la bibliothèque de l'université de Louvain...

Nouveau département fédéral

Il s'agit du département des recherches et des développements

La création d'un département des Recherches et du Développement, dont le but sera la découverte et l'exploitation des armes les plus perfectionnées...

Demandaes à la Législature

Courtiers d'assurance — "Comptables généraux licenciés" — La Corporation des embaumeurs — La profession d'ingénieur et celle de l'infirmière

Québec, 5. — L'Association des courtiers d'assurance de la province de Québec s'adressera à la Législature à sa prochaine session pour demander l'adoption d'une loi...

L'intronisation des trois nouveaux évêques

Elle aurait lieu vers le début du mois de mai

On ne connaît pas de façon précise la date de l'intronisation des trois évêques récemment nommés aux diocèses des Trois-Rivières, de Hearst et de Gaspé...

Saisie probable de tous les remorqueurs

Le projet du maire O'Dwyer a été rejeté par les 3,500 grévistes

NEW-YORK, 5. (A.P.) — Le gouvernement fédéral semble aujourd'hui prêt à s'emparer de l'opération du système des remorqueurs du port de New-York paralyse par la grève...

Le refinancement de la dette municipale

La ville de Montréal entreprend le second refinancement de sa dette en quelques années

La ville de Montréal entreprend le second refinancement de sa dette en quelques années. Elle vient d'enregistrer auprès des Securities and Exchange Commission...

Arrivée de l'un des juges de Meyer

Le brigadier-général Bell-Irving, D.S.O. et barre, O.B.E., l'un des quatre brigadiers canadiens...

Le brigadier-général Bell-Irving, D.S.O. et barre, O.B.E., l'un des quatre brigadiers canadiens, membres de la Cour martiale qui a jugé le major-général Kurt Meyer...

Quatre morts dans un incendie

Napanee, Ont., 5 (C.P.) — Quatre personnes ont été brûlées à mort aujourd'hui, lorsqu'un incendie a ravagé une ferme...

Napanee, Ont., 5 (C.P.) — Quatre personnes ont été brûlées à mort aujourd'hui, lorsqu'un incendie a ravagé une ferme, sur la route de Belleville, à quatre milles d'ici...

Profession d'ingénieurs

La prochaine session, des membres du conseil de la corporation des ingénieurs professionnels de Québec...

La prochaine session, des membres du conseil de la corporation des ingénieurs professionnels de Québec demanderont un amendement à la loi des ingénieurs civils...

M. Duplessis à Québec

Québec, 5 (D.N.C.) — Le premier ministre a passé l'avant-midi à son bureau au Parlement...

Québec, 5 (D.N.C.) — Le premier ministre a passé l'avant-midi à son bureau au Parlement, où l'attendait une volumineuse correspondance...

L'achat de l'hôtel Viger

Rien n'a été dit ou fait officiellement à l'hôtel de ville en ce qui concerne l'hôtel Viger

Rien n'a été dit ou fait officiellement à l'hôtel de ville en ce qui concerne l'hôtel Viger. Voilà ce que déclarait ce matin aux journalistes, M. J.-O. Asselin, président du comité exécutif...

Un père poignardé par son fils

Un drame pénible s'est déroulé ce matin dans Rosemont, au cours d'une altercation entre le père et le fils qui souffre, a-t-on révélé, de maladie mentale

Un drame pénible s'est déroulé ce matin dans Rosemont, au cours d'une altercation entre le père et le fils qui souffre, a-t-on révélé, de maladie mentale. Le vieillard s'est écrié sur le parquet baissant dans son sang qui s'écoulait de la large blessure...

Vols sur la personne

M. Gordon Wisewell, 872 rue Chatham, s'est fait voler son portefeuille contenant \$50 et des papiers personnels à l'intersection des rues Dorchester et de la Montagne par des amis d'occasion avec qui il avait passé une partie de la soirée

M. Gordon Wisewell, 872 rue Chatham, s'est fait voler son portefeuille contenant \$50 et des papiers personnels à l'intersection des rues Dorchester et de la Montagne par des amis d'occasion avec qui il avait passé une partie de la soirée...

Nouveaux policiers à l'entraînement

Un autre groupe de 60 cadets de la police commenceront leur entraînement bientôt. C'est ce qu'annonçait ce matin M. J.-O. Asselin, président du comité exécutif

Un autre groupe de 60 cadets de la police commenceront leur entraînement bientôt. C'est ce qu'annonçait ce matin M. J.-O. Asselin, président du comité exécutif...

Gascon cité à l'examen volontaire

Roland Gascon, sans domicile connu, accusé d'avoir arboré illégalement des insignes de la Compagnie des Tramways dans le but de frauder son passage dans des voitures de cette compagnie, a été cité à son examen volontaire ce matin par le juge en chef Gustave Perrault

Roland Gascon, sans domicile connu, accusé d'avoir arboré illégalement des insignes de la Compagnie des Tramways dans le but de frauder son passage dans des voitures de cette compagnie, a été cité à son examen volontaire ce matin par le juge en chef Gustave Perrault...

Voyage de M. MacKinnon au Mexique

Mexico, 5 (C.P.) — M. James A. MacKinnon, ministre canadien du Commerce, arrivera ici, d'Ottawa, mercredi après-midi, apprend-on aujourd'hui

Mexico, 5 (C.P.) — M. James A. MacKinnon, ministre canadien du Commerce, arrivera ici, d'Ottawa, mercredi après-midi, apprend-on aujourd'hui...

6,000 avions jetés au rebut

Wiesbaden, Allemagne, 5 (A.P.) — Six mille avions d'une valeur d'environ \$1,000,000,000, seront jetés au rebut par l'armée américaine en Europe

Wiesbaden, Allemagne, 5 (A.P.) — Six mille avions d'une valeur d'environ \$1,000,000,000, seront jetés au rebut par l'armée américaine en Europe. Ils sont considérés comme surannés du point de vue militaire et sans utilité en temps de paix...

M. Jean Bruchési élu président

Québec, 5 (D.N.C.) — M. Jean Bruchési, sous-secrétaire de la province de Québec, a été élu président actif de l'Institut canadien de Québec hier soir, au cours de son assemblée générale annuelle

Québec, 5 (D.N.C.) — M. Jean Bruchési, sous-secrétaire de la province de Québec, a été élu président actif de l'Institut canadien de Québec hier soir, au cours de son assemblée générale annuelle...

Jeunes gens au pénitencier

Le juge Maurice Tétréau a condamné trois jeunes gens à deux ans de pénitencier chacun, ce matin

Le juge Maurice Tétréau a condamné trois jeunes gens à deux ans de pénitencier chacun, ce matin. Le premier, Roger Ouimet, 30 ans, 4803 rue Colonial, a été trouvé coupable du recel de \$225 de marchandises volées...

Profils normaliens

Interviews et photographies de 35 Anciens de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, qui se sont distingués dans toutes les carrières, surtout dans l'enseignement

Interviews et photographies de 35 Anciens de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, qui se sont distingués dans toutes les carrières, surtout dans l'enseignement. Citons: les Hon. Juges S. Lévesque, J.-L. Saint-Jacques, MM. Nap. Brisebois, Arm. Circé, S.-A. Baulne, Raoul Clouthier, Paul Riou, O.-J. Desaulniers, le R. P. P.-Emile Farley des C.S.V., I. Beauchemin, Art. Sarrazin, etc., etc.

15 mois de prison pour Young

Johnny Young, reconnu coupable ces jours derniers de tentative de vol de pneus par le juge Edouard Teltier, a été condamné à quinze mois de prison ce matin

Johnny Young, reconnu coupable ces jours derniers de tentative de vol de pneus par le juge Edouard Teltier, a été condamné à quinze mois de prison ce matin...

Autres sentences

Devant le juge Charles-Edouard Guérin, David Lezar, sans domicile connu, a été condamné ce matin à \$250 d'amende pour s'être procuré des pneus d'automobile sans avoir préalablement obtenu un permis de la Commission des prix

Devant le juge Charles-Edouard Guérin, David Lezar, sans domicile connu, a été condamné ce matin à \$250 d'amende pour s'être procuré des pneus d'automobile sans avoir préalablement obtenu un permis de la Commission des prix...

L'Association des employés civils

Québec, 5 (D.N.C.) — L'appel nominal des candidats au bureau de direction de l'Association des employés civils a eu lieu ce matin, à 4 h. p.m., devant le juge en chef M. Romeo Turgeon, au chalet des employés civils

Québec, 5 (D.N.C.) — L'appel nominal des candidats au bureau de direction de l'Association des employés civils a eu lieu ce matin, à 4 h. p.m., devant le juge en chef M. Romeo Turgeon, au chalet des employés civils...

Services de la Résistance

Le grand poète de la résistance française au cours de la grande guerre, M. Jean Bruller, mieux connu sous son nom de Résistant Vercors, sera conférencier à l'Institut canadien, le 7 mars prochain

Le grand poète de la résistance française au cours de la grande guerre, M. Jean Bruller, mieux connu sous son nom de Résistant Vercors, sera conférencier à l'Institut canadien, le 7 mars prochain...

Services de la Résistance

Le grand poète de la résistance française au cours de la grande guerre, M. Jean Bruller, mieux connu sous son nom de Résistant Vercors, sera conférencier à l'Institut canadien, le 7 mars prochain

Le grand poète de la résistance française au cours de la grande guerre, M. Jean Bruller, mieux connu sous son nom de Résistant Vercors, sera conférencier à l'Institut canadien, le 7 mars prochain...



Mardi, 5 février 1946

Programmes spéciaux

CBF, 3 h. 30 p.m. — Chefs-d'œuvre de la musique: Symphonie no 9 en do mineur de Franz Schubert, par l'Orchestre symphonique de Londres, direction Bruno Walter.

cert de l'Orchestre symphonique de Toronto. L'invité de sir Ernest MacMillan jouera le Concerto en mi mineur de Chopin. Sir Ernest a aussi inscrit au programme l'ouverture de l'opéra de Rossini, Semiramide. Chopin a écrit deux concertos. C'est le premier qui jouera Rubinstein.

Sommaire des postes locaux

- CBF-690 kilocycles: 6.00 Yvan l'interprète. 6.15 Radio-journal. 6.25 Sports. 6.30 Revue de l'actualité. 6.45 Au coin du feu. 7.00 Un homme et son péché. 7.15 Métropole. 7.30 Guit qui reviennent. 8.00 Secrets du Dr Morhanges. 8.30 Saine d'or. 9.00 Orchestre symphonique de Toronto. 10.00 Radio-journal. 10.15 Causerie de M. F. Charpentier. 10.30 Airs populaires. 11.00 Jazz. 11.00 Musique légère. 11.25 Nouvelles. 11.30 Orchestre. 12.00 Nouvelles et fin de l'émission. CBM-960 kilocycles: 6.00 Intermède. 6.15 Radio-journal. 6.25 Chronique sportive. 6.30 La bibliothèque enfantine de Montréal. 6.45 Nouvelles de BBC. 7.00 Musique de danse. 7.30 Trio de Toronto. 7.45 Chronique bibliographique. 8.00 Dinah Shore. 8.30 Forum agricole. 9.00 John et Judy. 9.30 McVie et Molly. 10.00 Radio-journal. 10.15 Actualité. 10.30 Musique. 10.45 Ensemble vocal. 11.30 Réclat d'orgue. 12.00 Nouvelles. 12.15 Fin des émissions. CKAC-730 kilocycles: 6.00 Chansonnettes.

Mercredi, 6 février 1946

Programmes spéciaux

CBF, 3 h. 30 p.m. Les chefs-d'œuvre de la musique: — Symphonie no 1 en do mineur de Brahms par l'Orchestre symphonique de Londres, direction Felix Weingartner.

soprano lyrique, sera l'invitée de Radio-Carabins. Mlle Irène Moquin est native des Trois-Rivières. Elle a chanté plusieurs fois à Sérénades pour cordes et à l'occasion de la Démonstration de la Demoiselle Elie, de Debussy, lors de la série d'auditions radio-phoniques d'œuvres françaises. Mlle Irène Moquin a étudié l'art musical en Italie et à New-York.

Sommaire des postes locaux

- CBF-690 kilocycles: 7.20 Ouverture. 7.30 Nouvelles et musique. 7.40 Radio-journal. 8.15 Élévations. 8.30 Mélodies. 9.00 Nouvelles. 9.05 Pot-pourri musical. 9.30 Les chansons que vous aimez. 9.45 Musique. 10.00 Sur nos ondes. 10.15 Courrier-confidences. 10.30 Vie de famille. 10.45 Sur demande spéciale. 11.00 Grande Soir. 11.15 Métrique Rancourt. 11.30 Joyeux troubadours. 12.00 Jeunesse docée. 12.15 Quelles nouvelles? 12.30 Nouvelles de la BBC. 12.35 Réveil rural. 12.50 Signal-horale. 1.00 Rue Principale. 1.15 Radio-journal. 1.25 Disques préférés. 1.30 Vers le soir. 1.45 Les virtuoses. 1.50 Le moulin de la chanson. 2.15 Intermède. 2.30 Lettre à la Canadienne. 2.45 Chansonnettes. 3.00 Pèlerinage des malades. 3.30 Chefs-d'œuvre de la musique. 4.15 Vie de famille. 4.30 Radio-Collège. 4.45 Radio-Collège. 5.00 Radio-Collège. 5.15 Causerie de M. L. P. Picard. 5.30 Bouras. 5.45 Radio ce soir. 6.00 Yvan l'interprète. 6.15 Radio-journal. 6.25 Sports. 6.30 Revue de l'actualité. 6.45 Causerie de M. L. P. Picard. 7.00 Un homme et son péché. 7.15 Métropole. 7.30 Soirée canadienne. 7.45 La fiancée du commando. 8.00 Ceux qu'on aime. 8.30 À travers les âges. 9.00 Radio-Carabins. 9.00 Radio-journal. 10.15 Causerie de Mlle Legendre. 10.30 Chefs-d'œuvre de la musique. 11.00 Jazz. 11.25 Nouvelles. 11.30 Intermède. 11.35 Orchestre. 12.00 Nouvelles et fin des émissions. CBM-960 kilocycles: 7.20 Ouverture. 7.30 Nouvelles et musique. 8.00 Radio-journal. 8.15 Prières. 8.30 Marches en musique. 9.00 Nouvelles. 9.05 Honeymoon in New-York. 9.30 Les classiques de la musique. 9.45 Musique en travail. 10.00 Musique pour les jeunes. 10.30 Ethelwyn Hobbes. 10.35 Piano. 10.45 Concert. 11.00 Orchestre. 11.10 The soldier's wife. 11.45 Lucy Linton. 12.00 Nouvelles de la BBC. 12.15 Road of life. 12.30 Perme et produits. 12.50 Signal-horale. 1.00 Radio-journal. 1.15 The happy gang. 1.45 Clara Wallace. 2.00 Big Sister. 2.15 Jazz. 2.30 Concert Pop. 2.50 Woman of America. 3.15 Ma Perkins. 3.30 Pepper Young's. 3.45 Right to happiness. 4.00 Métrique moderne. 4.15 Radio-journal. 4.18 Causerie. 4.30 Musiciens modernes. 4.45 Orchestre à cordes. 5.00 Musique classique. 5.15 Intermède. 5.30 Famille Robinson. 5.45 Bouras. 6.00 Programmes de la soirée. 6.15 Nouvelles. 6.25 Chronique sportive. 6.30 Sérénades de la BBC. 6.45 Nouvelles de la BBC. 7.00 Design for listening. 7.30 Trois Vies Vieilles. 7.45 Revue des événements. 8.00 Miller Show. 8.30 Through the years. 9.00 Orchestre à cordes. 9.20 Curtain time.

Mme L. Pitoëff dans Phèdre

L'Association Générale des Étudiants de l'Université de Montréal annonce la tenue d'un grand spectacle pour la fin de mars, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de fondation de l'A.G.E.U.M. Elle présentera "Phèdre", de Jean Racine, avec les concours de Mme Ludmilla Pitoëff dans le rôle titre. Mlle Jacqueline Deslauriers et Mlle Jean Gascon et Jean-Louis Roux participeraient à la représentation.

Accusation russe contre Blum

Moscou, 5 (Reuter). — La revue moscovite Bolchevik, organe du parti communiste de l'Union soviétique, a accusé Léon Blum, chef socialiste français et ancien premier ministre, d'être un "réactionnaire".

La réorganisation du cabinet chinois

Tchoungking, 5 (A.P.). — On croit que le cabinet chinois ne tardera pas à se réorganiser, peut-être avec le Dr Sun Fo comme premier ministre, à la suite de l'entente conclue à la conférence récente sur l'unité de la Chine.

La flotte américaine à la Chine

Washington, 5 (A.P.). — Le président du comité naval de la Chambre des représentants, Carl Vinson, a présenté une loi hier autorisant le président Truman à donner une partie de la flotte américaine à la Chine. On n'a pas donné le nombre de vaisseaux.

Giral veut la guerre civile en Espagne

Washington, 5 (A.P.). — Jose Giral a exposé hier ses plans pour restaurer la démocratie en Espagne, si nécessaire par la guerre civile. Senior Giral est à Washington pour conférer avec Dean Acheson, sous-secrétaire d'Etat, et il part aujourd'hui pour la France.

Prochaine assemblée de l'O.N.U.

New-York, 5. — L'Assemblée des Nations Unies tiendra sa prochaine séance le 3 septembre dans la ville de New-York, a dit hier soir la N.B.C., dans une émission de Londres.

Ancien ministre devenu pâtissier

Dublin, 5 (Reuter). — L'ancien ministre allemand en Eire, le Dr Eduard Hempel, est devenu pâtissier, à l'âge de 58 ans. Lors de la reddition de l'Allemagne, un passé, l'ancien officier de cavalerie avait dit au premier ministre de Valera que sa mission était finie.

De Gaulle-Dictateur par Henri de KERILLIS

Ce volume de 442 pages résume l'histoire du gaullisme et son auteur, député au Parlement français en 1939, a été auliste passionné jusqu'en mars 1943, c'est-à-dire jusqu'au jour où il a été convaincu que le général de Gaulle refusait d'aller se battre en Tunisie et qu'il abandonnait son idéal de la "guerre à outrance" pour celui de la "politique à outrance".

Cet ouvrage fortement documenté montre en plus comment le chef de la France Libre s'est comporté souvent en "adversaire des libérateurs de la France" créant ainsi des difficultés supplémentaires et causant des torts à la France, même à son armée.

Le gaullisme a-t-il eu raison de "liquider" Darlan, Saint-Exupéry et Giraud? Ce livre vous le dira. Volume de 445 pages. Au comptoir, \$2.00, par la poste, \$2.10. Service de Librairie du DEVOIR.

Arthur Rubinstein aux Concerts symphoniques

Arthur Rubinstein, virtuose du piano, se fera entendre de nouveau avec l'Orchestre des Concerts Symphoniques, aux concerts des 6 et 7 février, à l'Auditorium du Plateau. L'orchestre sera sous la direction de Fritz Busch, à qui on a confié la plupart des opéras du répertoire allemand, au Metropolitan Opera House. Avant de venir en Amérique, M. Busch était directeur musical de l'Opéra de Dresde.

Arthur Rubinstein jouera le concerto en la mineur de Mozart et la rhapsodie de Rachmaninoff sur un thème de Paganini. C'est la dernière œuvre n'a été jouée qu'une ou deux fois à Montréal; elle a servi d'accompagnement à un ballet de Fokine sur la vie de Paganini. Elle fut terminée en 1934, neuf ans avant la mort du compositeur. C'était sa dernière œuvre pour piano, à l'exception de la révision de son quatrième concerto, qu'il fit en 1938. La rhapsodie consiste en une série de variations sur le quatrième caprice de Paganini, qui servit aussi de thème à Brahms pour ses variations.

C'est dans le concerto en la mineur de Mozart que Rubinstein fit son début en 1901, à l'âge de 11 ans. Il joua alors avec l'Orchestre Philharmonique de Berlin, sous la direction de Joseph Joachim, le célèbre ami de Brahms et un des hommes qui eurent le plus d'influence sur la musique de la fin du XIXe siècle. Cinq ans plus tard, à l'âge de 16 ans, il joua pour la première fois aux États-Unis. Son premier concert eut lieu à Philadelphie où il exécuta le concerto de Chopin en mi mineur. La même année, il fit sa première tournée américaine, au cours de laquelle il donna environ 75 concerts dans l'espace de quelques mois. Il revint en Amérique en 1919 et fit en quelque sorte un nouveau début. En plus des œuvres de Rachmaninoff et Mozart, le programme comprendra la quatrième symphonie de Schumann et Till Eulenspiegel de Richard Strauss.

Programme de Szigeti

A son récital du 14 février prochain au His Majesty's, le violoniste Szigeti, assisté au piano par Leonid Hambro, donnera le programme suivant: Sonate en ré majeur, opus 12 no 1, de Beethoven; Allegro con brio, Thème et Variations, opus 12 no 1, de Beethoven; Allegro, opus 12 no 1, de Beethoven; Scherzo, Andante, Allegro con brio; Concerto en mi mineur, opus 64, de Mendelssohn; Allegro molto appassionato, Andante, Allegro ma non troppo, Allegro molto vivace; Suite italienne (1925), de Stravinsky, sur des thèmes de Pergolèse Introduction, Serenata, Tarantella, Gavotte et deux Variations, Menuet et Finales Neige (Chanson norvégienne); Lie-Szigeti; Danse fantastique, de Shostakovich Moto perpetuo, de Ravel.

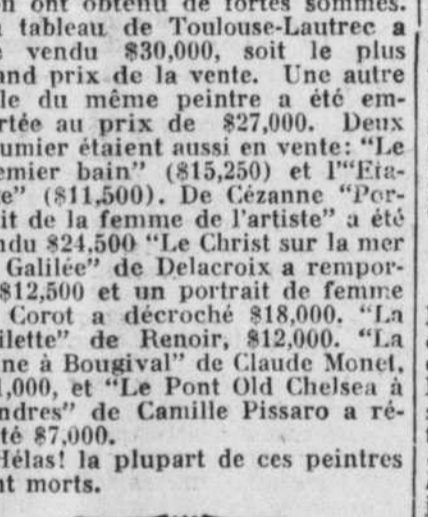
\$221,200 pour 21 tableaux

La vente de 21 toiles de la collection Van-Horne à New-York a rapporté la jolie somme de \$221,200. Parmi les peintres américains, c'est Albert P. Ryder qui a remporté le plus grand prix avec "Siegfried and the Rhine Maidens" qui a été vendue \$23,000. Une autre de ses toiles, "Moonlight at Sea" a été vendue \$6,200. "Mother and Child" de Mary Cassatt a obtenu \$7,500. Les peintres français dont les toiles formaient le gros de la collection ont obtenu de fortes sommes. Un tableau de Toulouse-Lautrec a été vendu \$30,000, soit le plus grand prix de la vente. Une autre toile du même peintre a été emportée au prix de \$27,000. Deux Dautier étaient aussi en vente: "Le premier bain" (\$15,250) et "L'Éclairage" (\$11,500). De Cézanne "Portrait de la femme de l'artiste" a été vendu \$24,500. "Le Christ sur la mer de Galilée" de Delacroix a remporté \$12,500 et un portrait de femme de Corot a décroché \$18,000. "La Toilette" de Renoir, \$12,000. "La Seine à Bougival" de Claude Monet, \$11,000, et "Le Pont Old Chelsea à Londres" de Camille Pissaro a récolté \$7,900.

Hélas! la plupart de ces peintres sont morts.

Pour tous les amateurs de musique et d'arts canadiens l'Office national du film a réalisé une série de documentaires d'intérêt particulier, parmi lesquels figurent: Peintres de Québec, Chants populaires, Bourrasque, Le Vent qui chante, auquel tout dernière vient s'ajouter: La Symphonie de Toronto.

MASCOTTE DU C.A.R.C.



Kit, le petit singe qui déguste la pomme, est arrivé au Canada ces jours derniers. Il était la mascotte de l'escadrille du C.A.R.C., cantonnée en Birmanie.

A la scène, au concert et à l'écran

Gala d'opéra aux Concerts Symphoniques

Au His Majesty's le 4 mars prochain

Les Concerts Symphoniques de Montréal, la plus importante organisation musicale de notre province, prévoient pour cette année un déficit de quelque \$5,000. Nul ne s'étonnera sans doute que la Société ne puisse équilibrer son budget en présentant à prix raisonnables dans une salle de 1,300 sièges seulement une série de dix concerts où figurent les plus grands chefs d'orchestre et les solistes les plus connus. Pour combler ce déficit, la Société des Concerts Symphoniques ne tend la main à personne. Le fait est qu'elle aurait droit à notre générosité pour des raisons qui lui est inutile d'énumérer ici et dont la première est que les Concerts Symphoniques ont déjà fait et font beaucoup pour la réputation de notre ville et qu'ils constituent la seule organisation musicale importante et permanente de Montréal, ville d'un million d'habitants. La Société, dans le but de combler le déficit prévu, offre au public un gala d'opéra. Elle n'a rien négligé pour offrir au public un spectacle d'une haute tenue artistique et d'un intérêt tout à fait nouveau. Elle a invité quatre artistes du Metropolitan Opera qui donneront dans des décors stylisés et dans des costumes appropriés quelques scènes de l'opéra du meilleur répertoire de l'opéra. Ces artistes sont Jarmila Novotna, soprano; Hertha Glaz, contralto; Raoul Jobin, ténor; Martial Singher, baryton. L'Orchestre des Concerts Symphoniques sera sous la direction de M. Peter-Paul Fuchs, du Metropolitan Opera House. Le Dr Lothar Wallerstein qui fit la mise en scène de Costi Jan tutle, quand l'Opéra Guild présenta les œuvres de Mozart. Voici le programme: Manon de Massenet avec Novotna et Jobin; Samson et Dalila de Saint-Saëns avec Glaz, Jobin et Singher; La Traviata de Verdi avec Novotna et Singher; Carmen, de Bizet avec Glaz et Jobin; Les veuves joyeuses de Windsoer, de Nicolai avec Novotna et Glaz; Martha de Flolov avec Novotna, Glaz, Jobin et Singher.

Il y aura une seule représentation au théâtre His Majesty's le 4 mars prochain. Toute souscription qui dépassera le prix du billet sera considérée comme don à l'Orchestre. La Société invite tous ses abonnés et tous ses amis à souscrire généreusement à ce concert.

Douglas Clarke artiste invité

Douglas Clarke, doyen de la faculté de musique et directeur du conservatoire de l'Université McGill, sera l'artiste invité au cinquième et avant dernier concert de la série de musique de chambre présentée par la Société des Festivals de Montréal cette saison. Ce concert aura lieu à l'Ermitage, le vendredi, 15 février, avec les concours du Quatuor à cordes McGill composé d'Alexander Broff, 1er violon; Lionel Renaud, 2e violon; Lucien Robert, altiste, et Lotta Broff, violoncelliste. Avec le quatuor, M. Clarke jouera le quintette pour piano, opus 34 en fa mineur de Johannes Brahms.

M. Clarke est une figure célèbre à Montréal dans le monde musical, non seulement à titre de doyen de l'Université McGill, mais comme un pionnier de la musique symphonique dans notre ville. M. Clarke n'est arrivé au Canada que depuis 1927 et avait déjà à son crédit une longue expérience musicale. En 1913 et 1914, comme pianiste, il jouait dans de nombreux concerts à Dublin présentés par M. Ernest Guinness. En Angleterre aussi, il étudia l'accompagnement avec Frederick Kiddle alors qu'il songeait à s'y spécialiser. Il fit des tournées avec de grands artistes tels: Rosa Ponselle, Jacques Thibaud, Richard de Herter et André Monteux. Il se dévoua ensuite à l'entraînement vocal des élèves de de Reske pour l'opéra et de même avec sir Henry Wood, à Londres. Il travailla en collaboration avec le célèbre historien anglais, Arthur Bryant, à la présentation de "Cosmos" du poète Milton et composa la musique pour "Countess Cathleen" de Gents. Quand il arriva à Winnipeg en 1927, il fut nommé organiste à l'église Holy Trinity et directeur du Male Voice Choir. Deux ans plus tard, il vint à Montréal pour remplir la fonction qu'il a gardée jusqu'à aujourd'hui.

Les "Amis de l'Art"

Les étudiants de l'Université de Montréal présentent la Revue Bleu et Or, au Monument national, les 8 et 9 février, 8.30 p.m. Au Salon Prince de Galles de l'hôtel Windsor, samedi, 9 février, de 4 à 5 p.m. Victor Braut présente la première d'une série d'auditions intitulées: L'heure musicale. Voilà pour les jeunes une occasion de terminer harmonieusement une journée de congé tout en contribuant à la fondation des bourses d'études de la Cantoria. A l'église Saint-Andrew & Saint-Paul, 11 février, 8.30 p.m., la Société Casavant présente Georges Lindsay, organiste.

Au His Majesty's, 14 février, 8.30 p.m., la Société Classique présente le grand violoniste, Joseph Szigeti.

L'horaire des spectacles

- ST-DENIS: "L'île d'Amour" 12 h. 40, 3 h. 32, 6 h. 30, 9 h. 30. "Ils étaient cinq pensionnaires" 11 h. 30, 2 h. 30, 5 h. 25, 3 h. 28. LOEWS: "Week-End at the Waldorf" 10 h. 40, 1 h. 20, 4 h. 6 h. 40, 9 h. 20. PALACE: "Confidential Agent" 10 h. 35, 1 h. 20, 4 h. 05, 6 h. 50, 9 h. 40. CAPITOL: "The Lost Weekend" 11 h. 25, 2 h. 05, 4 h. 20, 7 h. 15, 9 h. 50. PRINCESS: "China Sky" 10 h. 12, 12 h. 25, 2 h. 50, 5 h. 20, 7 h. 40, 10 h. 15. "Ding Dong Williams" 11 h. 20, 1 h. 45, 4 h. 15, 6 h. 40, 9 h. 10. IMPERIAL: "Men in Her Diary" 12 h. 30, 2 h. 50, 5 h. 20, 7 h. 50, 10 h. 25. "Jealousy" 11 h. 05, 1 h. 35, 4 h. 05, 6 h. 40, 9 h. 10. ORPHEUM: "Les aventures de Tarzan à N.-Y." 10 h. 35, 12 h. 50, 3 h. 15, 5 h. 35, 7 h. 55, 10 h. 20.

La gazette artistique

Cinéma

SAINT-DENIS: "L'île d'Amour" avec Tino Rossi et Josseline Gull. Aussi: "Ils étaient cinq permissionnaires" avec Raymond Cordy et Armand Bernard. (Du 2 au 8 février inclusivement). LOEWS: "Week-End at the Waldorf" avec Lana Turner, Ginger Rogers et Van Johnson. (Du 1er au 7 février inclusivement). CAPITOL: "The Lost Weekend" avec Ray Milland et Jane Wyman. (Du 1er au 7 février inclusivement). PALACE: "Confidential Agent" avec Charles Boyer et Lauren Bacall. (Du 1er au 7 février incl.) PRINCESS: "China Sky", avec Randolph Scott et Ruth Warrick. (Du 1er au 7 février incl.) IMPERIAL: "Men in Her Diary" avec Louise Allbritton, John Hall et Peggy Ryan. (Du 1er au 7 février inclusivement). ORPHEUM: "Les aventures de Tarzan" avec John Weissmuller et Maureen O'Sullivan. (Du 1er au 7 février inclusivement).

Musique

HIS MAJESTY'S: Récital de Szigeti, violoniste, le 14 février. AUDITORIUM DE ST-LAURENT, 20 février en soirée, concert symphonique de l'Orchestra (direction A. Salvetti). HIS MAJESTY'S: Récital de Paul Draper, danseur, et de Larry Adler, joueur d'harmonica, le 11 février. HIS MAJESTY'S: Canadian Concerts and Artists présentent l'Orchestra symphonique de Minneapolis et Witold Malcuzyński, pianiste. (Ce soir). HOTEL WINDSOR: Récital de Mme Adeline Czapska, soprano, le 22 février. HOTEL WINDSOR: Concert de la Cantoria, sous la direction de M. Victor Braut, le 9 février à 4h. p.m. ST. ANDREW & ST. PAUL: Les Festivals de Montréal présentent la "Missa Solemnis" de Beethoven, le 12 février. ST. ANDREW & ST. PAUL: La Société Casavant présente Georges Lindsay, organiste, le 11 février. PLATEAU: Récital de Mlle Pierrette Alarie, soprano du Metropolitan, le 14 mars.

Conférence-Concert N.-D. de Grâce

Dr J. E. Gendreau Directeur de l'Institut du Radium SUJET: L'ombre de Dieu dans la nature Artistes invités: Le Quatuor Alouette Mardi, 12 février, 8 h. 15 p.m. ECOLE NOTRE-DAME DE GRACE 5455 Notre-Dame de Grâce BILLET: .50 au comptoir, ou WA. 4856 - EL. 8823

MONUMENT NATIONAL: Les Variétés Lyriques présenteront La Comtesse Maritza de Emmerich Kalman le 28 février, et les 1, 2, 3, 4, 7, 9, 10 et 12 mars.

PLATEAU: Les Concerts Symphoniques de Montréal sous la direction du Dr Fritz Busch. Soliste invité: Arthur Rubinstein, pianiste. Les 6 et 7 février.

HIS MAJESTY'S: L'Orchestre des Concerts Symphoniques présente un gala d'opéra avec Jarmila Novotna, Raoul Jobin, Hertha Glaz et Martial Singher, le 4 mars.

Spectacles FORUM: Ice Follies of 1946. Spectacle sur glace. (Du 10 au 18 février inclusivement).

MONUMENT NATIONAL: Les étudiants de l'Université de Montréal présentent leur onzième Revue Bleu et Or les 7, 8 et 9 février.

CONFERENCES-CONCERTS N.-D. DE GRACE: Dr Ernest Gendreau, conférencier, et le Quatuor Alouette. Mardi, 12 février, école Notre-Dame de Grâce.

Les Concerts Symphoniques de Montréal Avis important

Les abonnés des mardis soirs sont priés de noter que leur premier concert en février aura lieu le jeudi 7 février au lieu du mardi 5. Les abonnés des mercredis ne sont pas affectés par ce changement.

Les Aventures de TARZAN à NEW YORK. Featuring WEISSMULLER and MAUREEN O'SULLIVAN. PALACE, CAPITOL, IMPERIAL, PRINCESS, LOEWS.

Charles BOYER and Lauren BACALL in "Confidential Agent". PALACE.

RAY MILLAND and JANE WYMAN in "The Lost Weekend". PALACE.

PEARL BUCKS in "China Sky". PRINCESS.

MEN IN HER DIARY with PEGGY RYAN and JON HALL. IMPERIAL.

TINO ROSSI in "L'île d'Amour". ST-DENIS.

C'est par la femme, élevée morale et religieuse que la famille sera toujours régénérée et ravivée en idéal.



La vie féminine

C'est par l'influence, fruit de sa personnalité morale et intellectuelle, beaucoup plus encore que par l'exercice de pouvoirs définis, que la femme mène le monde.

Rédactrice : Germaine BERNIER

Modes printanières des couturiers londoniens

Les collections du printemps 1946, exposées à Londres le 29 janvier par la Société des couturiers londoniens, révèlent des changements importants. Les épaules tombantes remplacent les épaules carrées, dans les robes très habillées des trois premières collections exposées par Hardy Amies, Charles Creed et Victor Stiebel, tous dernièrement libérés du service militaire. La silhouette prend la forme d'une pyramide dans la collection d'Amies, étroite aux épaules, large au bas de la jupe. Les manches sont rembourrées et artificielles même dans les tailleurs qui, seuls, conservent les épaules larges et la taille très étroite. Les robes pour le dîner ou le soir dénotent une influence du 18^e siècle dans les jupes fort amples et les corsages ajustés, au décolleté bas en avant seulement. Stiebel a adopté une ligne semblable pour le soir, mais un décolleté à partir de l'épaule et une broderie de laine de type victorien dans les robes de dîner. Les jaquettes de plusieurs costumes d'après-midi sont rembourrées aux hanches comme les jupes et prennent aussi de l'ampleur au-dessous de la taille, surtout en arrière. De minuscules plumes d'autruche roses sont cousues sur toute la surface d'une robe de velours à jupe ample, en guise de garniture. Charles Creed abaisse la taille et façonne les jaquettes de manière qu'elles se portent sans corsage ni blouse, attendu, affirme-t-il, que les femmes retirent rarement leur jaquette, de nos jours. On utilise des tweeds hardis, rayés ou carreaux, du Cumberland et d'Ecosse, ainsi que beaucoup de satin de rayonne et de rayonne à cravates (utilisée jusqu'ici seulement dans les cravates masculines) et certaines cotonnades magnifiques, qui constituent le triomphe de l'industrie anglaise. On remarque particulièrement des cotonnades imprimées et des cotons diaphanes des "iles", employés dans les robes du soir, de même que les cotonnades rayées (qui ont l'apparence du crêpe de Chine) dans les chemisettes.

Des acheteurs venus de toutes les parties du monde assistaient à l'exposition.

A l'Institut Familial

Du divorce et de l'éducation du citoyen

Le Père Lorenzo Gauthier et M. Louis Chatel, conférenciers de ce soir aux Buissonnets

Le Père Lorenzo Gauthier, C.S.V., et M. Louis Chatel, conférenciers de ce soir, aux Buissonnets. Les parents sont particulièrement invités aux cours qui seront donnés à l'Institut Familial, mardi soir, à 8 h. Deux sujets importants seront abordés par des conférenciers dont la réputation n'est plus à faire.

Le Père Lorenzo Gauthier, C.S.V., a intitulé son cours: "Pourquoi, chez nous, ne pas admettre le divorce?" Le problème du divorce en est un que nous avons à affronter comme partout ailleurs, et moins dans ses causes et ses effets. Pouvons-nous parler de séparation?

M. Louis Chatel, psychologue et psychiatre, parlera sur le sujet suivant: "Comment habituer l'enfant à vivre en société?" Les cours de formation familiale que donnent l'Institut familial intéressent les parents et s'adressent également aux jeunes gens et aux jeunes filles qui songent à l'avenir. Bienvenue à tous, mardi soir, à 8 h., aux Buissonnets, 171 ouest, rue Sainte-Catherine.

Origine exclusivement canadienne de 97.4 des bébés nés dans le Québec

Dans un pays dont la population se renouvelle périodiquement par l'arrivée de nouveaux habitants, l'analyse démographique permet de

se rendre compte de l'origine des différents éléments ethniques qui composent la population. On sait dans un territoire déterminé l'augmentation que par suite des naissances ou de l'immigration.

Par exemple, si l'on veut savoir quelle est la province la plus canadienne du pays, on peut retracer et établir la proportion des enfants nés de mères canadiennes dans telle ou telle province.

Le Québec, à cet égard, semble compter le plus grand nombre de nouveau-nés d'origine exclusivement canadienne. En effet, le pourcentage des enfants légitimes et viables, dont les mères sont nées au Canada, atteint en 1943, dans cette seule province, 97,4%. C'est une augmentation sur les trois années précédentes. Voici d'ailleurs comment se répartissent dans chaque province les nouveau-nés de cette catégorie:

	1943	1942	1941	1940
Québec	97.4	97.2	97.1	96.7
Pr.-Edouard	95.8	95.4	96.6	95.6
N.-Brunswick	95.5	95.3	95.5	95.0
Nlle-Ecosse	91.9	92.8	92.3	91.8
Ontario	87.0	86.4	85.6	83.8
Manitoba	85.8	85.3	83.7	81.8
Saskatchewan	83.3	81.7	79.6	77.1
Colombie	81.6	79.1	77.6	74.7
Alberta	77.5	75.7	73.4	70.9

De tels chiffres indiquent que la majorité de la population du Québec est d'origine exclusivement canadienne. Les bébés québécois dont la mère n'est pas née au Canada représentent 2,6% de tous nos nouveau-nés, tandis qu'en Alberta ce groupe constitue 22,5% des naissances survenues en cette province en 1943. En 1940, ce pourcentage dépassait le quart et atteignait 29,2 p.c. Dans le Canada tout entier, en 1943, 90,0 p.c. des bébés devaient le jour à des mères nées au pays. 4,1 à des mères d'origine britannique et 5,9 à des mères d'une autre nationalité.

La liberté religieuse en Yougoslavie

"Avec des centaines de prêtres et religieux tués, emprisonnés ou manquant à l'appel, avec la suppression des journaux catholiques, la fermeture des séminaires et la prohibition du mariage ou de l'enseignement chrétien, avec la confiscation de la plus grande partie des biens de l'Eglise, la condition de cette dernière en Yougoslavie n'est pas différente de celle qu'elle trouve dans les pays où la persécution est pratiquée ouvertement par l'Etat". Telle est la conclusion de la récente lettre collective de l'épiscopat catholique de ce pays, signée par dix-sept évêques ou vicaires généraux.

D'après les calculs des évêques, 243 prêtres catholiques ont été mis à mort en ce pays pendant et depuis la guerre, 169 sont en prison ou dans des camps de concentration et 89 manquent à l'appel. Le document se plaint aussi de la soi-disant "réforme agraire", qui a privé l'Eglise de toute propriété qui lui permettait d'accomplir ses fonctions normales, et sans aucune compensation, "comme si l'Eglise avait acquis ses biens par le vol".

Toutes les publications catholiques, soit plus de 100, ont été supprimées, et toute demande de permis est refusée évasivement. Plusieurs imprimeries considérables ont été saisies et ne sont pas encore rendues à leurs propriétaires.

L'enseignement religieux dans les écoles n'est plus donné que sur une demande formelle des parents. "Mais, ajoutent les évêques, nous devons rendre ce témoignage aux parents catholiques: chaque fois qu'ils eurent à intervenir en ce cas, ils n'ont pas craint de le faire". Les pensionnats catholiques ont été soumis à des "commissaires politiques", révèle la pastorale, et les maisons d'éducation catholiques qui avaient fermé leurs portes pour la durée de la guerre ne peuvent obtenir la permission de les rouvrir.

Après avoir narré toutes ces épreuves dont l'Eglise est victime sous le nouveau régime, "dans lequel tout, l'autorité politique et judiciaire, la vie éducationnelle et économique, respire un esprit révolutionnaire", les évêques formulent les réclamations suivantes: "Liberté de la presse catholique, que et de institutions de charité aussi bien qu'un plein respect de la personne humaine et une reconnaissance entière du mariage chrétien et de son indissolubilité". Et ils concluent selon leur devoir de pasteur, en condamnant "l'esprit matérialiste et athée qui sournoisement et ouvertement se répand par tout notre pays".

(Relations).

Conseils pratiques

Votre santé en bénéficiant

Servez beaucoup de jus de tomates, de rhubarbe, d'atocates, de pommes, de raisins et d'autres jus de fruits canadiens. Les sucres et les bonbons, de même que les desserts bien sucrés ne doivent pas être donnés trop souvent aux enfants. Ils en trop grande quantité. Ces sucres ne doivent jamais prendre la place des aliments protecteurs.

Une partie de la ration quotidienne de lait peut être utilisée dans la préparation des pondings et la ménagère devrait s'appliquer à faire apprécier ces mets sains par la famille. Les desserts au lait sont nombreux et variés. Un mets, si simple qu'il soit, plat toujours au goût s'il est servi de façon attrayante.

Pruneaux et raisins

La Commission a jugé nécessaire d'autoriser une augmentation de 3 1/2% la livre pour la vente de la nouvelle récolte de pruneaux et des raisins de Californie, qui viennent à peine d'arriver sur le marché. Depuis 1941, les prix ont sensiblement augmenté pour ces deux fruits en Californie, mais on ne fera absorber par le consommateur qu'une partie de la hausse de ces prix. La consommation des raisins et des pruneaux est plutôt faible comparée à celle des autres aliments; cette augmentation de prix ne devrait pas être trop apparente dans le budget familial.

La Vie Pratique

Préparation à domicile

Economisez le gras obtenu des viandes et de la volaille pour fabriquer du saindoux et du savon

Il n'y a pas si longtemps, on faisait à la maison sa graisse et son savon, et la graisse végétale d'aujourd'hui (shortening) n'avait pas encore été inventée. Les ménagères qui peuvent le faire devraient, pour leur propre bénéfice, essayer de reprendre ces habitudes d'autrefois. Les méthodes en sont toutes simples.

La rareté du saindoux est due au fait que le nombre de porcs abattus au Canada, cette année, a bien diminué, au moment même où la pénurie mondiale des huiles végétales a réduit la quantité disponible de graisse végétale (shortening), qui est composée d'une variété de gras et d'huiles. Nous ne pouvons nous attendre à une amélioration de la situation avant le printemps prochain.

Le rationnement n'est pas une solution

Etant donné que la quantité de saindoux, de graisse végétale et de savon utilisés au Canada varie considérablement d'une famille à l'autre; vu que la rareté actuelle ne sera que passagère, il ne serait pas pratique d'appliquer le rationnement. En outre, le rationnement à tous les stades: fabrication, distribution et consommation, nécessitant toujours plusieurs semaines de préparations, — et tout ceci pour quelques mois seulement dans le présent cas, — la Commission ne serait pas justifiée d'entreprendre un tel travail ni d'encourir de tels frais.

Une brochure utile

On invite donc les ménagères à utiliser les gras des viandes et de la volaille. Le ministère de l'Agriculture d'Ottawa vient de préparer une brochure intitulée "Conservation et utilisation des gras à la maison". Cette brochure contient de nombreuses recettes pour les différents usages de la graisse pour s'en servir dans la préparation des aliments.

La préparation du savon domestique est facile

On trouve sur les boîtes de lessive d'excellentes recettes pour fabriquer du savon; si on les suit fidèlement, le savon sera aussi bon comme savon de toilette que pour n'importe quel autre usage domestique. Au cas où, malgré vos efforts, le mélange ne se solidifie pas, mettez-le dans une grande marmite et faites-le bouillir pendant quelques minutes, remuant de temps en temps avec une cuiller de bois, ou un bâton; puis versez dans une boîte ou autre contenant et laissez refroidir et durcir.

Grains de vérité

La plupart des hommes se trouvent engagés dans une carrière, avant d'avoir pu juger si c'était le meilleur parti qu'ils pouvaient prendre. (Cicéron).

La vérité n'est que trop souvent attaquée, mais on peut dire qu'elle n'est jamais détruite. (Tit-Live).

Chaque être, à chaque instant, pose un acte qui le sauve ou qui le perd; tout acte a des retentissements infinis. (Père Sertillanges, O.P.).

Tout homme que je rencontre m'est supérieur en quelque manière. C'est pourquoi je m'instruis auprès de lui. (Emerson).

La vie terrestre n'est que le portique d'un temple où règne Celui qui cherche ton cœur. Quand l'heure viendra de franchir le seuil sacré, plein de respect et d'amour, lève-toi... Après l'honneur d'avoir bien vécu, il n'y a d'admirable que de bien mourir. (Abbé Perreye).

Le mariage religieux. — Avant Georges II, il n'était pas exigé de cérémonie religieuse pour le mariage en Angleterre. Le consentement mutuel suffisait.

Activités Féminines, Conférences, Réunions, etc.

Démonstration culinaire

Il y aura démonstration culinaire à l'École d'éducation familiale et sociale, 1215 est, boul. St-Joseph, mercredi, 6 février, à 2 h. et à 7 h. 30. Au menu du souper, signalons, outre le poulet boulangère, présentation tout à fait inédite d'un succulent plat de famille, la magnifique pièce montée aux macarons et la décoration du gâteau à la glace royale.

La table sera dressée. Menu de souper: Poires farcies, homard à l'apénelone, marines, poulet boulangère, assade St-Valentin, petite paine française, crème aux macarons, gâteau mille-cours, petits fours à la pâte d'amande, pastilles, glace royale.

Chez les infirmières de Notre-Dame

L'assemblée de l'Association des gardes-malades diplômées de l'Hôpital Notre-Dame sera tenue à la résidence des gardes-malades, 2203 rue Maisonneuve, vendredi, 8 février, à 8 h. 15. L'élection annuelle se fera ce même soir et d'autres sujets intéressants y seront traités. Un goûter sera servi. Tous les membres sont cordialement invités.

Prochaines retraites

Il y aura à Béthanie, 89 est, rue Laurier, tél. DO. 8026, des retraites aux dates suivantes: Jeunes filles, 4 au 7 février, par le R. P. Hillarion, O.F.M.; fiançailles, 8 au 10, par R. P. Pouliot, C.S.C.; dames Fraternelles Ste-Isabelle, 11 au 14, par le R. P. René, O.F.M.; jeunes filles, 15 au 17, par le R. P. Cournoyer, O.M.I.; dames, 18 au 21, par le R. P. Salvator, O.F.M. Prière de s'inscrire à l'avance.

Chez les ouvrières catholiques Les cours de la S.O.C. seront donnés comme suit: A la Fédération nationale St-Jean-Baptiste, mercredi, 6 fév., coupe, tricote et fantaisie; jeudi, 7 fév., couture et modes, chapeaux.

"Vivre c'est un métier"

Sous ce titre bien vibrant, M. Roger Duhamel prononcera une causerie au Plateau, ce soir, 6 février, à l'occasion de la Semaine nationale de la J. I. C. Belle occasion pour les jeunes qui veulent faire de leur vie un succès, de se renseigner sur les moyens pratiques de réussir. Billets en vente au Secrétariat diocésain de la J.I.C., 2282, rue Souvenir, Montréal, tél. WI 9114.

CA ET LA

VILLEGIATURE QUAND MEME

— Mon pauvre ami, est-ce possible? Tu vois, garçon d'hôtel... tu es donc ruiné? — Un peu gêné seulement... Mais je ne pouvais me faire à l'idée que je ne serais pas logé, cette année, dans le premier hôtel de la ville.

AU MAGASIN

Le patron. — Ne discutez pas avec les clients: ils ont toujours raison! Le commis. — Je ne sais pas. Celui-ci disait que vous étiez le plus grand voleur qu'il connaissait...

A TOUT AGE

— Bah! ça dépend: moi, quand j'ai commencé à blanchir je n'avais pas seize ans... — Vraiment? — Mais oui, j'étais blanchisseuse, se...

MONDANITES

L'un des organisateurs d'un dîner politique reçoit un appel téléphonique. C'est un des membres d'un important corps de l'Etat qui lui demande un renseignement: — Dites donc, cher ami, je suis très ennuyé. Je lis sur l'invitation: tenue "ad libitum". Mais je ne possède pas cette tenue-là... Ça ne fait rien, répond l'autre, flegmatique.

Empêchez bébé de renifler

Mentholatum empêche bébé de renifler... calme l'irritation nasale... débarrasse la tête et le nez et les glandes libères. Pots et tubes 30c. V-11F

MENTHOLATUM reconforte tous les jours

La santé des dents

Réponses à de fréquentes questions

Q. — Est-il vrai que des dents infectées sont très souvent la cause réelle des affections organiques les plus sérieuses. Malheureusement, la plupart des gens ne conçoivent pas l'importance d'une dent infectée ou abîmée qu'alors que cela leur fait grand mal, ou s'accompagne d'une fluxion — entraînant ou non de la fièvre. Telle n'est cependant pas l'exacte vérité. Il y a deux types de dents infectées ou abîmées — qui sont l'abcès aigu et l'abcès chronique. L'abcès aigu est généralement caractérisé par cinq symptômes d'inflammation bien définis: une vive rougeur; de l'enflure; de la fièvre; de la douleur et l'impossibilité absolue de se servir de la ou des dents concernées. Ces indications précises permettent formellement le patient de son mal dans lequel il reconnaît un abcès — et l'obligent à faire immédiatement quelque chose pour y remédier. Mais il arrive aussi que ces symptômes n'existent pas ou qu'ils soient si légers qu'on ne puisse que très difficilement les reconnaître comme tels. Cela se produit dans le cas de l'abcès dentaire chronique, qui représente très certainement la plus dangereuse menace pour la santé générale. Le grand danger inhérent à cette source d'infection — plus perilleuse encore d'être dissimulée — ne sera cependant éliminée que par un traitement immédiat et réussi de la dent malade, si la chose est encore possible, — ou, si le mal est

Il n'a pas...

...son pareil. En hiver, le manteau (ou paletot) de fourrure n'a pas son pareil pour le confort. Ainsi pense tout le monde. Mais pour la qualité, les personnes avisées savent où s'adresser, comme pour l'heure et pour le jour convenus. Satisfaction pleine et entière chez Reid: 1473, rue Amherst. Téléphone: Cherrier 3181.

Cherchez-vous un imprimeur?

Adressez-vous à L'IMPRIMERIE POPULAIRE

qui exécutera avec art et rapidité, aux meilleurs prix, tous vos travaux de typographie:

CARTES DE VISITE - TETES DE LETTRES TRAVAUX DE VILLE - FAIRE-PART MENUS - FACTURES - PROSPECTUS PROGRAMMES - LIVRES - AFFICHES CATALOGUES - BROCHURES PERIODIQUES - JOURNAUX

430, NOTRE-DAME est, Montréal

*Téléphone: BE 3361

LES ENNUIS DES TROUBLES PÉRIODIQUES FÉMININS

vous rendent-ils misérable? Souffrez-vous de crampes, de migraines, de mal de dos, et vous sentez-vous nerveuse, agitée, irritable, rendue à bout de nerfs, lors de vos époques? Alors, essayez le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham pour soulager de tels symptômes. Le Composé de Pinkham FAIT PLUS que soulager les douleurs menstruelles; il aide aussi à diminuer la sensation de fatigue, de faiblesse que les accompagnent. Le Composé de Pinkham est si efficace parce qu'il exerce un effet calmant sur l'un des principaux organes féminins.

Le Composé de Pinkham ASSISTE LA NATURE. Des milliers et des milliers de femmes en profitent. Nous vous engageons à l'essayer.

COMPOSÉ VEGETAL LYDIA E. PINKHAM'S

où tendre est un art

NE PAS ATTENDRE AU PRINTEMPS POUR LE NETTOYAGE DU PRINTEMPS

Aidez-nous à vous aider en nous envoyant tout ce que vous avez à faire NETTOYER:

Costumes, robes, manteaux, etc. Cela, pour votre plus grande satisfaction.

Entreposez gratuit jusqu'à livraison fin de mars.

Leveillé Les Teinturiers et Nettoyeurs connus

Bureau: 4368 Parthenais 627 Signalez tout simplement: Atelier: 4371 Lafrance CH. 2152

Soulagement Rapide du Rhume de Cerveau

Dès que vous en mettez quelques gouttes dans chaque narine, le Va-tro-nol commence à vous soulager de l'enflure, des éternuements, de l'obstruction dus au rhume. Il apaise rapidement l'irritation, diminue la congestion, facilite la respiration. Employé à temps, il aide aussi à empêcher bien des rhumes de se déclarer. Essayez-en! C'est merveilleux! Voyez le mode d'emploi dans le dépliant.

SPECIALI
Ces gouttes à double effet agissent rapidement au siège-même du mal!

VICKS VA-TRO-NOL

Feuilleton du "Devoir" LE TALISMAN DES GUERNIS

ROMAN
PAR JEAN MAULIERE

42. (Suite)

Un coup de roulis, qui fit verser quelques blocs de charbon avec un grondement menaçant, réveilla le vieil homme. Surpris, il se frotta les yeux, se demandant, l'espace de quelques secondes, quel était cet autre sombre, et par quel miracle il s'y trouvait transporté. Puis la mémoire lui revint: le Soleil de Mysore! Il était là pour s'en emparer, il s'en emparerait; mais que de temps perdu déjà! Il s'était endormi comme un enfant; combien d'heures avait-il perdues? Furieux contre lui-même, il se redressa avec une grimace: la couche de houille était rude à ses vieux os! Puis il approcha de ses yeux son poignet gauche, où le cadran phosphorescent de sa petite montre mettait une bième lueur. Il grogna: — 7 heures déjà! La nuit est fichue, et je n'ai rien fait. Heureusement qu'il reste encore vingt-quatre heures.

La faim le tenaillant au ventre; homme de précaution, Nestor avait mis deux boîtes de singe dans ses poches; la veille, il s'en était débarrassé, les cachant entre des morceaux de charbon. Il les retrou-

va sans trop de peine, en prit une, la défonça avec la pointe de son stylet. L'opération fut longue, car la lumière parcimonieuse des lampes dispensait dans la soute plus d'ombre que de clarté, et l'homme surtout ne voulait pas ébrécher son arme. Enfin le couvercle céda, et Cardit devora avec avidité le corned-beef qui jamais n'avait semblé si savoureux à son palais de vieux gredin.

Maintenant il avait soif, et cette saison avaluée sans pain l'étouffait un peu. La pomme d'adam du triste forban se livrait à une gymnastique désordonnée, sous la peau desséchée de son cou. Il fallait boire. Difficile d'aller réclamer un breuvage au maître d'hôtel des officiers ou simplement au maître-coq. Il convenait — c'était l'occasion de le dire — de se débrouiller par les moyens du bord.

Quelques mouvements reptiliens, silencieux et savamment calculés, permirent à Cardit de quitter sa cachette. Il s'éleva avec délices, puis, se voyant seul, fit craquer ses jointures afin de se délasser. Ce fut comme un bruit de castagnettes

qui se répandit à travers la cale, où vibra le grondement régulier et lointain des machines. Enfin, ayant deux ou trois fois plié sur ses jarrets en vue de les assouplir, Nestor se mit en quête de l'eau, le cou tendu et les foulées allongées, tel un chameau dans le désert.

Mais ici, point d'oasis! Le navigateur imprévu désespérait de trouver dans sa noire prison l'eau après laquelle il soupirait, quand il se cogna contre une baïlle oubliée là quelque jour. Il avança la main, et ses doigts plongèrent dans un liquide poussiéreux, oh combien! Sans s'arrêter à ce détail, Nestor s'agenouilla, plongea la tête dans le bienheureux récipient, et but à longs traits. Pouah! cette eau avait un vague relent de mouton; mais y regardé-t-on de si près quand on pourchasse un diamant d'une dizaine de millions?

Bientôt reconforté, notre homme se sentit prêt aux grandes entreprises... quand il aurait réuni les indispensables renseignements qu'il saurait bien tirer du premier pas-tenu venu. En attendant et pour se dégourdir les jambes, le vieux fri-

pon commença de se promener dans la soute le nez en l'air et portant toute la mine d'un honnête homme.

Il ne tarda guère à voir venir à sa rencontre un calfat, qui avançait, balançant une lampe à souder. Celui-ci, dans la demi-obscurité, prit Nestor pour un matelot du bord; il le salua jovialement: — Ça va? T'es de garde? — Oui répondit l'autre sans sourciller.

Il ajouta négligemment: — Comme ça, c'est demain matin que nous arrivons à La Havane? — Oui, pour cinq jours; si nous sommes aussi bien reçus qu'à La Nouvelle-Orléans... Chouette, alors!

Le calfat secouait une tête hilaire, qui en disait long sur l'accueil réservé par la Louisiane aux matelots français. Sans avoir l'air d'y toucher, Cardit prononça: — Dis donc, la chambre de M. de Guernis, c'est bien la troisième dans le couloir, après l'escalier de la passerelle? Faut que je lui par-

le calfat riait à pleine gorge: — T'es farce! T'as pas encore dessoufflé, que t'as perdu la mémoire? Sa chambre, c'est la seconde avant les machines, dans la courbe du carré.

— Tiens, oui, c'est vrai! fit Cardit se frappant le front de sa main noire. Où donc que j'ai l'esprit? Je la connais bien pourtant... A te revoir! — Ça va!

Les deux hommes se séparèrent, chacun tirant de son côté sans hâte. Le calfat professa, comme beaucoup de marins, qu'il est parfaitement inutile de courir, vu que l'on n'arrive jamais avant le bateau. De son côté, Nestor méditait son prochain "coup": la ruse suivante, sans perdre de temps à chercher Denise — où était-elle? — il irait tout droit à la chambre où dormait Guernis. Si celui-ci possédait toujours le Soleil de Mysore, il l'aurait à son bras gauche la montre y étant fixée par la chaîne tournée autour du poignet ainsi que le jeune officier en avait l'habitude chaque nuit, comme il l'avait expliqué au casino de Royan, l'é-

dernier. Si le joyau n'y était pas, c'est que la petite aurait fait le travail convenu.

Il ne serait, en l'occurrence, que de laisser Denise fuir, comme prévu, le croiseur, que Cardit quitterait lui-même facilement, dans le port de La Havane.

Par exemple, si Guernis était toujours en possession de son diamant...

Les mâchoires de Nestor esquissèrent un rictus sinistre. Sa main, sous ses guenilles, caressait le stylet dont Albertine avait peur.

La journée parut interminable à l'homme blotti dans le noir. Il termina sa première boîte de corned-beef, s'endormit encore, n'ayant rien de mieux à faire, d'un sommeil agité, et entama l'autre boîte à son réveil. Il retrouva son eau plus ou moins nauséabonde, qui compléta cette alimentation de fortune.

Tous ses moments lucides, Cardit les employa à marier son profil criminel. L'examinant sous ses diverses faces, trouvant à chaque quelque façon nouvelle d'entreprendre — et une promesse de réussir — son coup d'audace.

(A suivre)

Le service civil fédéral

Les vétérans et les civils pourront obtenir 60,000 emplois d'ici quelques mois

Ottawa 5 (C.P.) — Les anciens combattants et les civils auront l'occasion de postuler environ 60,000 emplois du gouvernement d'ici quelques mois, a-t-on appris hier.

Vers le 15 mars, à travers tout le Canada, des examens auront lieu pour le choix des candidats les plus capables et l'on donnera la préférence aux vétérans. Il y a au Canada présentement 150,000 fonctionnaires dont 40,000 sont classifiés comme "permanents" et les 110,000 autres comme "temporaires".

La Commission du service civil décidera donc si ceux qui occupent présentement ces 60,000 emplois continueront de les occuper ou s'ils seront remplacés par des vétérans. C'est une tâche ardue.

Les vétérans ont la préférence, mais ils doivent avoir la compétence pour remplir l'emploi. Cependant, la Commission semble vouloir absorber le plus de vétérans possible sans renvoyer en masse le personnel actuel.

Des examens auront lieu pour des emplois aux ministères des postes, aux douanes, au département de l'immigration, à la Commission d'assurance-chômage et emplois comme commis, dactylos et comptables et autres emplois divers.

Le retrait de 2,400 fonctionnaires fera un peu de place pour les candidats. Le renvoi des femmes mariées sera un autre facteur. Les femmes mariées obligées de travailler conserveront leur emploi.



On sait que nombre de Japonais seront déportés prochainement au Japon, malgré la vive campagne menée au Canada par nombre de journaux. 1ère à gauche, Mlle Sachi Nakai a un frère de 16 ans qui sera déporté. 2ème: deux jeunes filles lisent une lettre de leurs parents actuellement détenus dans un camp de redistribution en Colombie canadienne, avant leur déportation. 3ème et 4ème, autres japonaises dont les parents seront déportés.

Banquet des anciens de Polytechnique

Le Dr C. R. Young, à qui sera décerné un doctorat, traitera, samedi, de "l'éducation des ingénieurs"

Le banquet annuel de l'Association des diplômés de Polytechnique aura lieu à l'hôtel Windsor, samedi soir, à 7h. 15. Il sera présidé par le président de l'Association, Ch. Beauchemin, de la promotion 1911, ingénieur en chef de la Régie provinciale de l'électricité. Le conférencier à cette occasion sera le Dr Clarence Richard Young, doyen de la Faculté des Sciences appliquées et de Génie, à Toronto. Le Dr Young parlera d'un sujet très approprié: "l'éducation des ingénieurs".

L'Université de Montréal, profitant de l'occasion du passage du Dr Young dans notre ville, lui décernera, à la demande de Polytechnique le grade honorifique de docteur ès sciences appliquées. Cette cérémonie universitaire aura lieu immédiatement avant le banquet.

Invités de marque
Plusieurs invités de marque assisteront à ce banquet, entre autres, MM. Antonio Talbot, ministre de la Voirie; Roméo Lorrain, ministre des Travaux publics; Omer Côté, secrétaire de la province; Paul Beaulieu, ministre du Commerce et de l'Industrie; Ernest Bertrand, ministre des Postes.

Dans le monde universitaire l'on remarquera Mgr Olivier Maurault, recteur de l'Université de Montréal; MM. Ignace Brouillet, directeur de l'École Polytechnique, Jules Labarre, président de l'Association générale des diplômés de l'Université de Montréal.

La ville de Montréal sera représentée par le maire de Montréal, M. Camille Houde; MM. J.-O. Asselin, président du comité exécutif; Honoré Parent, directeur des services de la ville de Montréal; Henri Gibaud, directeur du service des Travaux publics de la ville de Montréal.

Assisteront, de plus, à ce banquet, des dirigeants d'associations professionnelles et de services gouvernementaux, et un grand nombre de chefs d'entreprises et d'industriels des deux langues.

Nommé ingénieur au Réseau national
M. A. J. Lomas, surintendant général du Canadien National pour le district de Montréal, annonce aujourd'hui la nomination de M. Hector King Morrison, ingénieur des terminaux de Montréal, au poste d'ingénieur du district. Il succède à M. Henry E. Smith décédé récemment.

Piqûre mortelle. — Piqué au poignet par un insecte, Frederick Girler, 58 ans, de Gifford, Angleterre, est mort d'empoisonnement de sang une semaine plus tard.

2ème édition
Psychologie et éducation
par l'abbé Paul LACHAPPELLE

Préface de Mgr Philippe PERRIER
Ce livre a "le très grand mérite d'exclure les banalités".

L'École canadienne: René Gauthier
"Pour un professeur ce n'est pas un livre de lecture, c'est un recueil de méditation".

"Le Devoir": Marie Girard
Ce livre "doit être entre les mains des éducateurs qui croient à leur mission".

Orientation: Guy Bouillon
"Il est rare de trouver autant d'idées en si peu de pages".

"Le Devoir": Jean-Marie Laurence
Volume de 208 pages.
Au comptoir \$1.25, par la poste \$1.35

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

L'Union des Mutuelles-vie

Réalisation d'un vœu du 6e congrès du Conseil supérieur de la coopération — Me René Paré, réélu président

Au sixième congrès du Conseil supérieur de la coopération, tenu dans les salles du Jardin botanique à Montréal, les 6, 7 et 8 octobre 1944, une résolution avait été adoptée par le secteur des mutuelles-vie afin de les unir. Le 19 janvier 1945, le vœu du congrès devenait une réalité et l'Union des mutuelles-vie françaises d'Amérique était fondée et groupait les mutuelles suivantes: la Société des Artisans canadiens-français, l'Union Saint-Joseph du Canada, la Société l'Assomption, l'Association Canado-Américaine, l'Union St-Joseph de Drummondville, l'Union du Commerce et de la Mutuelle-Vie de l'U.C.C.

Après une année d'activité, l'Union des mutuelles-vie françaises d'Amérique se réunissait le 31 janvier au siège social de la Société des Artisans canadiens-français pour y tenir une assemblée régulière et procéder à l'élection de ses officiers pour l'année 1946.

La Société des artisans canadiens-français était représentée par Me René Paré, président général, M. Alfred Harvey, 1er vice-président général, Me Euclide Desjarlais et M. Lionel Patoin, M.D., directeurs, MM. Louis-J. Marien, secrétaire général, Georges Constantin, trésorier général, Roger Lalonde, chef de la propagande, Jean-Louis Robitaille, assistant au département de l'actuariat, Me Jacques Perrault, avocat conseil, et M. André Gariépy, secrétaire particulier du président général.

L'Union St-Joseph du Canada par MM. Hector Ménard, administrateur général, et J.-J. Tremblay, secrétaire général; l'Association Canado-Américaine par M. J.-Emile Lussier, vice-président; l'Union St-Joseph de Drummondville par Me Gaston Ringuet, président général et J.-L. Rouleau secrétaire général; l'Union du Commerce par Me Euclide Archambault, directeur général, et Léopold St-Amour, organisateur, et la Mutuelle-Vie de l'U.C.C. par MM. Thurbie Belzile, secrétaire-trésorier, et M. Paquin, propagandiste.

Au début de la séance, M. Thurbie Belzile traita de l'organisation d'un service central de placements puis l'assemblée procéda à l'élection de ses officiers pour 1946. Me René Paré fut réélu président pour un deuxième terme. Vice-président, Me Gaston Ringuet, réélu; secrétaire-trésorier, M. J.-Jacques Tremblay, réélu. Me René Paré et M. Calixte Savard représenteront l'Union des mutuelles-vie au Congrès supérieur de la coopération, et Me Gaston Ringuet et M. J.-J. Tremblay la représenteront au Comité permanent de la Survivance française. Un dîner au Club Canadien clôtura cette assemblée.

36e réunion annuelle de la Croix-Rouge
Demain matin, à 9h., s'ouvrira en l'hôtel Windsor la trente-sixième réunion annuelle de la Croix-Rouge, division du Québec, session à laquelle assisteront des représentants de toutes les sections.

Après la séance d'ouverture, le programme de la journée se continuera avec un déjeuner au Windsor Hall, à 12h. 45, à l'issue duquel le Rév. Geo. G. D. Kilpatrick, D.S.O., et le Brigadier Guy Gauvreau, D.S.O., adresseront la parole. Dans l'après-midi, à 2h. 30, aura lieu au Salon Rose la présentation des rapports annuels, la discussion des sujets d'intérêt général. Un film sur le programme de Natation et de Sécurité aquatique de la Croix-Rouge sera présenté, accompagné d'un commentaire par le capitaine Lucien Pilon.

Certificat de mérite à M. George Snow
M. George Snow, menuisier aux ateliers du Canadien National à Montréal, s'est vu décerner, hier, par le conseil du chemin de fer de l'Association ambulancière Saint-Jean, un certificat de mérite pour avoir sauvé la vie d'un blessé. Le certificat lui fut remis, au nom de l'Association, par M. A.-C. Melanson, gérant des ateliers du Canadien National à la Pointe-Saint-Charles, au cours d'une cérémonie spéciale.

La coupe du bois au Canada
"Les bûcherons retournent dans le bois en très grand nombre au nord de l'Ontario, certaines parties de la coupe du bois augmentent rapidement" a déclaré aujourd'hui M. N. B. Walton, C.B.E., vice-président exécutif du Canadien National, de retour d'un voyage d'affaires à Winnipeg. "Cette augmentation se fait surtout sentir dans le bois de pulpe et le nombre de wagons affectés au transport de ce bois augmente de façon continue. De lourdes chutes de neige ont permis d'amener le bois en grande quantité jusqu'à la tête de ligne du chemin de fer". M. Walton a remarqué une plus grande activité dans les centres miniers de l'ouest central et nombre de mineurs reprennent leur anciens travail.

Les perspectives commerciales au Canada sont très bonnes", a ajouté M. Walton. "et vu la demande continue de marchandises, elles devraient atteindre un très haut niveau au cours de l'année. La demande est très forte pour presque tous les articles".

Parlant de la réadaptation, il a déclaré que le Canadien National encourage tous ses anciens employés ayant servi dans les forces armées à reprendre leur poste dès qu'ils se sentent prêts à le faire. Plus de 6,500 sont revenus jusqu'ici au service de la Compagnie.

Congrès de l'Institut des ingénieurs

Au moins 14 universités canadiennes auront des représentants à ces assises annuelles

Le Dr E.-P. Fetherstonhaugh, président de l'Institut canadien des ingénieurs, doyen de la Faculté de génie et d'architecture à l'Université du Manitoba, présidera une conférence des doyens des Facultés de génie de plusieurs universités canadiennes, samedi soir prochain, 9 février, à l'hôtel Mont-Royal, lors de la clôture du congrès annuel de l'Institut des ingénieurs.

Au moins quatorze universités enverront des délégués, et l'on s'attend à ce que cette première conférence nationale soit d'une grande assistance dans la solution des nombreux problèmes auxquels doit faire face à l'heure actuelle l'enseignement universitaire du génie dans tout notre pays.

Les délégués d'universités qui, jusqu'ici, doivent prendre part à la conférence, sont les suivants: MM. E.-P. Fetherstonhaugh, université du Manitoba, Winnipeg; Ignace Brouillet, Ecole polytechnique, Université de Montréal; René Dupuis, Université Laval, Québec; R. P. Arthur Caron, vice-recteur de l'Université d'Ottawa; C. R. Young, Université de Toronto; D.-S. Ellis, Université Queen's, Kingston; le lieutenant-col. L.-F. Grant, Royal military college, Kingston; J.-J. O'Neill, Université McGill, Montréal; H.-W. McKiel, Université de Mont-Allison, Sackville, N.-B.; E.-O. Turner, Université du Nouveau-Brunswick, Fredericton; A.-E. Flynn, Nova Scotia Technical College, Halifax; le Rév. M.-W. Burke-Gaffney, université de St. Mary's College, Halifax; Bernard-N. Cain, Université Acadia, Wolfville, et le Rév. W.-P. Fogarty, Université St-François-Xavier, Antigonish.

M. Henri Daoust élu président
Récemment ont eu lieu les élections annuelles du conseil de direction de l'Union internationale des commis de détail, local 486. Ce conseil se compose, pour l'année courante, des membres suivants: MM. Henri Daoust, président; Jos. Goutu, 1er vice-président; William Burton, 2e vice-président; Mlle Claire Richer, secrétaire-trésorière; MM. Eugène Hébert, secrétaire-financier; Auguste Fournier, secrétaire-archiviste; Roma Audette et Lionel Galipault, sergents d'armes; René Gendron, Horace Leduc, Edgar P-Jadeu et Jacques Rioux, syndics, tous employés de Thrift Shop and Shop Ltd et Dominion Stores Ltd.; enfin, Eugène Hébert, agent d'affaires.

Ligues du Sacré-Coeur
L'assemblée générale d'hiver se tient ce soir à la salle de l'Immaculée-Conception, 1963 est, rue Rachel, sous la présidence de Mgr Conrad Chamoont, évêque auxiliaire du diocèse.

M. René Bergeron parlera du "Communisme obstacle à la paix mondiale", et Mre Jean Penverne apportera quelques révélations sur les menées du vice commercialisé. L'assemblée commencera à 8h. précises.

Conférence de M. Roger Duhamel
Mardi soir, le 5 février, à 8h. 15, en l'auditorium du Plateau, aura lieu une conférence prononcée par M. Roger Duhamel, journaliste, sous les auspices de la Ligue indépendante catholique.

Le reste encore des billets au secrétaire diocésain de la J.I.C., 2282 rue Souvenir, WI 9114.

L'OEIL
SOMMAIRE DE JANVIER
L'attaque ontarienne contre le français par P.-René BELLEAU
Pour un drapeau vraiment distinct (éditorial)
par Léopold RICHER
Une audience de Léon XIII — L'abbé A... par Edouard FABRE-SURVEYER
Le Pape béni Franco et Salazar
Le grand retour
par Jacqueline LIGNOT
La Foire aux lettres
L'Austrie et vous le communisme
par P.-René BELLEAU
Coup d'oeil aux livres (Découverte de la Russie)
par Alfred AYOTTE
Charmantes ambassadrices à Paris
par Marie-Jeanne PATRY
Echos politiques:
Québec, par JUSTIN
Ottawa, par J.-P. LORTIE
Henriette Fautoux, peintre
par Pierre VIVIERS
L'hydre qui profite des grandes guerres
par André LACHANCE
Les origines de la population française
par Raoul BLANCHARD
Deux nouveaux pavillons à la Miséricorde
par Marie-Jeanne PATRY
Calendrier 1945 (chronologie)
par René de BOURJOLY
Bing Crosby, l'acteur (cinéma)
par Lorenzo COLE
Une page de Epanol
par Manolita del VAYO
Amour, délices et... modes
ROMANS-NOUVELLES
45 minutes d'arrêt
par Charlotte SAVARY
La voix de son maître
par Paul BRACH
Au comptoir: .15; par la poste: .18
SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Feu M. Raoul Dionne

Il était directeur du service de l'industrie animale au ministère provincial de l'Agriculture

Québec, 5 (D.N.C.) — M. Raoul Dionne, agronome, directeur du service de l'industrie animale au ministère provincial de l'Agriculture, est décédé hier, à sa demeure, avenue Belvédère, à l'âge de 49 ans. Il a succombé à une crise d'angine.

M. Dionne est né à St-Arsène de Rivière du Loup, de parents cultivateurs. Il fit ses études classiques au séminaire de Rimouski, et son cours d'agronomie à l'école supérieure de Ste-Anne de la Pocatière, où il obtint son parchemin de bachelier en sciences agricoles en 1918.

Il a été successivement à l'emploi de Louden Mfg Co., manufacturiers d'instruments aratoires, du ministère fédéral de l'Agriculture, puis du ministère provincial.

Nommé chef adjoint du service de l'industrie animale au 1er mars 1940, il en fut promu directeur le 1er septembre suivant, poste qu'il a toujours occupé depuis.

Survivent à M. Dionne, sa femme, née Laverdière (Marie-Reine), deux filles, Miles Gerorgette et Lorraine, un fils, Roger; ses frères, le R. P. J.-W. Dionne, du séminaire de Rimouski; Gustave, cultivateur à St-Arsène; le R. P. Edmond, Rédempteur, missionnaire en Indo-Chine, la communauté des RR. SS. du St-Rosaire, à Rimouski, et plusieurs neveux et nièces.

Nos sympathies à la famille en deuil.

Dix-neuf chauffeurs récompensés
19 chauffeurs ayant conduit leur camion sans subir d'accident pendant des périodes variant de 1 à 13 ans, recevront bientôt des médailles et des certificats de la Ligue de Sécurité de la province de Québec, a-t-on annoncé hier, aux bureaux de la Ligue.

Etre mentionnée spéciale doit être faite de Archie Rice, de Bel-

ding Corticelli, qui a conduit son camion sans subir d'accident pendant 13 ans sans subir un seul accident.

Les autres chauffeurs méritants sont les suivants: Belding Corticelli Ltd: Arthur Morency, 7 ans; Léo Leduc, 6 ans, et Alphonse Martel, 5 ans. Consolidated Lithographing Mfg. Co. Ltd: Henri Sévigny, 8 ans. Crane Ytd: A. Chipman, 6 ans; Cyrille Paquin, 5 ans; H. Bourdon, 3 ans; J. Thompson, 2 ans; E. Simpson et J. Grégoire, 1 an.

Fortier's Transfer Co.: Ferdinand Dinelle, 8 ans; Dollard Carboneau, 4 ans; Simonide Crevier, Gaston Patenaude et Roserio Robert, 1 an.

Laniel Amusement Machinery, Exch. So.: Roland Blanchette, Gaetan Laniel et Armand Latour, 1 an.

La Saskatchewan prête à signer l'accord
Régina, 5 (C.P.) — M. Thomas C. Douglass, premier ministre C.C. F. de la Saskatchewan, dans une conférence de presse qu'il a accordée ici hier, a déclaré que la Saskatchewan était prête ou à peu près à signer avec Ottawa l'accord fédéral-provincial qui vient en trois mois, le comité de coordination et d'orientation de la conférence fédérale-provinciale.

M. Douglas, parlant des réunions du comité des dix, a précisé que les échanges de vues qui s'y sont faits ont été énergiquement francs. "Il en est résulté, a-t-il ajouté, que nous sommes aujourd'hui plus près d'un règlement de nos différends que nous ne l'avions encore jamais été. En autant que je parle pour la Saskatchewan, je puis dire qu'il n'est plus entre Ottawa et notre gouvernement de divergences fondamentales qui pourraient empêcher la signature d'un accord".

Les pourparlers, selon M. Douglas, ont élargi de façon considérable le terrain sur lequel on peut s'entendre. Les choses sur lesquelles il y a encore désaccord sont de plus en plus clairement définies.

Village à l'honneur. — 90 pour cent des hommes aptes au service militaire sont partis du village d'Aspinge, Bombay, Inde, pour entrer dans l'armée.

Dix-neuf chauffeurs récompensés

19 chauffeurs ayant conduit leur camion sans subir d'accident pendant des périodes variant de 1 à 13 ans, recevront bientôt des médailles et des certificats de la Ligue de Sécurité de la province de Québec, a-t-on annoncé hier, aux bureaux de la Ligue.

Etre mentionnée spéciale doit être faite de Archie Rice, de Bel-

ding Corticelli, qui a conduit son camion sans subir d'accident pendant 13 ans sans subir un seul accident.

Les autres chauffeurs méritants sont les suivants: Belding Corticelli Ltd: Arthur Morency, 7 ans; Léo Leduc, 6 ans, et Alphonse Martel, 5 ans.

Consolidated Lithographing Mfg. Co. Ltd: Henri Sévigny, 8 ans. Crane Ytd: A. Chipman, 6 ans; Cyrille Paquin, 5 ans; H. Bourdon, 3 ans; J. Thompson, 2 ans; E. Simpson et J. Grégoire, 1 an.

Fortier's Transfer Co.: Ferdinand Dinelle, 8 ans; Dollard Carboneau, 4 ans; Simonide Crevier, Gaston Patenaude et Roserio Robert, 1 an.

Laniel Amusement Machinery, Exch. So.: Roland Blanchette, Gaetan Laniel et Armand Latour, 1 an.

La Saskatchewan prête à signer l'accord
Régina, 5 (C.P.) — M. Thomas C. Douglass, premier ministre C.C. F. de la Saskatchewan, dans une conférence de presse qu'il a accordée ici hier, a déclaré que la Saskatchewan était prête ou à peu près à signer avec Ottawa l'accord fédéral-provincial qui vient en trois mois, le comité de coordination et d'orientation de la conférence fédérale-provinciale.

M. Douglas, parlant des réunions du comité des dix, a précisé que les échanges de vues qui s'y sont faits ont été énergiquement francs. "Il en est résulté, a-t-il ajouté, que nous sommes aujourd'hui plus près d'un règlement de nos différends que nous ne l'avions encore jamais été. En autant que je parle pour la Saskatchewan, je puis dire qu'il n'est plus entre Ottawa et notre gouvernement de divergences fondamentales qui pourraient empêcher la signature d'un accord".

Les pourparlers, selon M. Douglas, ont élargi de façon considérable le terrain sur lequel on peut s'entendre. Les choses sur lesquelles il y a encore désaccord sont de plus en plus clairement définies.

Village à l'honneur. — 90 pour cent des hommes aptes au service militaire sont partis du village d'Aspinge, Bombay, Inde, pour entrer dans l'armée.

PREUVES SIGNIFICATIVES DE Bonne Administration..

PAYÉS À DES ASSURÉS
En 1945, dix millions de dollars furent payés à des assurés, leur permettant de profiter des loisirs et autres avantages qu'ils avaient projetés et mérités.

PAYÉS À DES BÉNÉFICIAIRES
Six millions de dollars furent payés aux bénéficiaires des 2,300 assurés qui moururent en 1945. Cet argent préserva l'intégrité de bien des foyers et rendit possible l'éducation de nombreux enfants.

POINTS SAILLANTS DE 1945
Payé à des assurés et bénéficiaires ou porté à leur crédit \$ 38,712,602
Assurances et rentes en vigueur \$924,233,769
Affaires nouvelles placées \$129,773,112
Actif \$245,030,037

BÉNÉFICES DE POLICES PLUS ÉLEVÉS
En conséquence directe de son administration sage et économique, la Compagnie put adopter une échelle de participation augmentée pour ses assurés, qui est entrée en vigueur le 1er janvier 1946.

THE GREAT-WEST LIFE ASSURANCE COMPANY
G. A. J. BOISVERT - Gérant de la Succursale de Montréal Dominion Square
D. R. FERGUSON - Gérant de Montréal 1 - Edifice de la Banque Royale
P. D. HAMILTON, C.L.U. - Gérant de Montréal 2 - Edifice de la Banque de Toronto
PHILIPPE PAQUETTE, Secrétaire des Succursales de Montréal

Nouvelles de Saint-Hyacinthe

Fusion de coopératives d'électricité — La culture de la betterave à sucre

Saint-Hyacinthe, 5 (D.N.C.) — Les coopératives rurales d'électricité de Saint-Valérien de Shefford, de Saint-Alphonse de Granby, de Sainte-Cécile de Milton et de l'Ange-Gardien de Rouville, ont décidé de fusionner en un seul organisme, aux fins de réduire les frais d'administration et d'assurer de toutes façons à leurs adhérents un meilleur service. Le projet de fusion a été approuvé par les coopératives de Saint-Valérien et de Sainte-Cécile de Milton, dès les premiers jours.

Les directeurs qui représenteront celle de Saint-Valérien dans la coopérative centrale sont MM. Gérard Cusson, Eloi Turcotte, Alcide Guilbert et Antoine Deslandes. Ceux de la coopérative de Sainte-Cécile sont MM. Pierre Boulaie, Joseph Breton et Irénée Roussel. Ceux des autres coopératives sont encore à nommer. M. Guy Desjardins, président de l'Office de l'électrification rurale, de St-Jean-Baptiste de Rouville, assistait aux deux assemblées de Saint-Valérien et de Sainte-Cécile.

Promotion militaire

Le capitaine Jacques Bousquet, de l'armée active du Canada, vient d'être l'objet d'une belle promotion dans le domaine militaire. Il recevait ces jours derniers sa nomination au poste de juge à la Cour martiale, division de Montréal, tribunal auprès duquel il occupait antérieurement comme avocat-conseil. Il était promu en même temps au grade de major dans l'armée canadienne. Le major Bousquet remplace comme juge à la Cour martiale le major E. Belleau, d'Ottawa, démissionnaire pour raisons de santé. Le nouveau titulaire entre en fonctions immédiatement. Agé seulement de 34 ans, il fut admis au Barreau en janvier 1936. Il est fils de M. J.-B. Bousquet, avocat, de notre ville.

Missionnaire décoré

Le R. P. Jean-Louis Benoit, O.M.I., aumônier du Welfare Office du Basutoland, Afrique du Sud, a été décoré récemment de l'Ordre de l'Empire britannique. Fils de Mme Eugène Benoit, de Saint-Hyacinthe, le Père Benoit est un Basutolandais depuis neuf ans comme missionnaire. Il est le frère du R. P. E. Benoit, O.M.I., missionnaire auprès des Indiens du nord ontarien; de M. Bernard Benoit, gérant adjoint de la compagnie d'assurance-vie La Laurentienne, Lévis; de Dr Léa Benoit et de M. Benoit Benoit, St-Hyacinthe.

Religieuse décédée

La R. S. Marie-Saint-Judger, née Cloutier (Eugénie), des RR. SS. de La Présentation de Marie, est décédée à la maison-mère de sa communauté, à St-Hyacinthe. Agée de 60 ans, elle était dans sa 38e année de vie religieuse. Outre sa mère, Mme Paul Cloutier, retirée à la ville, elle laisse cinq frères et cinq sœurs: MM. Joseph Cloutier, St-Hyacinthe; Ludger, St-Jude; Wilfrid, St-Barnabé; Stanislas, St-Hugues; Adolphe, Montréal; Mmes André Lussier (Régina), Donat Charpenier (Victoria), et Albert Lamoureux (Virginia), toutes trois de Montréal; Uldéric Dolbec (Maria), St-Hugues; Hervé Sylvestre (Lucia), Drummondville.

La culture de la betterave

M. Bruneau Bellemare, B.S.A., agronome-instructeur en betterave à sucre, de cette ville, veut bien nous donner quelques détails sur les résultats obtenus dans le comté de St-Hyacinthe, au cours de l'année 1945, avec la culture de la betterave. Les producteurs, au nombre de 98, livrèrent à la raffinerie de St-Hilaire sur Richelieu 1,668,596 tonnes de betteraves, récoltées sur 14,920 acres de terre. La production moyenne à l'acre fut de 11,183 tonnes, ce qui dépasse sensiblement celle de 1944, qui fut d'environ six tonnes à l'acre. Dans les diverses paroisses du comté, la récolte moyenne à l'acre s'éleva comme suit: St-Thomas d'Aquin, 12,866 tonnes; La Présentation, 11,181 tonnes; St-Hyacinthe, 11,750 tonnes; St-Barnabé, 10,803 tonnes; St-Damase, 10,133 tonnes; St-Charles, 10,005 tonnes; St-Madeleine, 9,513 tonnes; St-Bernard, 7,232 tonnes. Ces rendements produisent leurs effets. Les cultivateurs qui produisent de la betterave depuis quelques années ont presque tous triplé leurs contrats pour 1946. On compte dans le comté 103 producteurs qui signeront leurs contrats, s'engageant à enssemencer ensemble 351 acres, soit par producteur une moyenne de 3.34 acres. Ci-après quelques chiffres pour chaque paroisse: St-Damase, 29 producteurs, 126 acres; La Présentation, 13 producteurs, 52 acres; St-Barnabé, 19 producteurs, 47 acres; St-Thomas d'Aquin, 17 producteurs, 34 acres; Ste-

Madeleine, 11 producteurs, 32 acres; St-Charles, 6 producteurs, 22 acres; St-Hyacinthe, 6 producteurs, 20 acres; St-Denis, 3 producteurs, 16 acres; St-Bernard, 1 producteur, 2 acres.

Un nouveau poste La Coopérative avicole régionale, de St-Damase, construira prochainement un poste pour la mise en conserves et la préparation des sous-produits avicoles. Ainsi a-t-elle été décidée à la dernière assemblée plénière des membres de la coopérative. Aucun établissement du genre projeté, a-t-il été souligné, n'existe dans la province. Le coût prévu sera de \$30,000 à \$40,000. L'objectif est de manipuler chaque jour de 4,000 à 8,000 livres de volaille, à transformer en poulet en boîte, pâtes de poulet, graisses pour soupes, morceaux dépecés, viande à rôtir, etc. On prévoit un revenu additionnel de 3 à 6 sous par livre, pour les producteurs.

L'assemblée eut lieu sous la présidence de M. Alcide Blanchard, entouré des directeurs de la coopérative: MM. Georges Morin, de La Présentation; Thomas Marchessault, St-Antoine sur Richelieu; Donat Datsigny, St-Damase; Victor Jodoin, également de St-Damase. Deux nouveaux directeurs furent élus dans la personne de MM. Henri Brodeur, de St-Pie de Bagot, et Oscar Joyal, St-Barnabé.

Le bilan des activités de la première année d'opérations fut soumis par M. G.-C. Vincent, gérant de la coopérative. Malgré les ennuis de la période de construction, le chiffre d'affaires s'éleva à plus de \$170,000. On manipula 396,000 livres de volaille et quelque 183,000 douzaines d'œufs. Les prévisions pour 1946 sont de 1,000,000 de livres de volaille et de 250,000 douzaines d'œufs. L'actif de la coopérative est présentement de \$86,000, y compris l'argent en caisse et en banque, les bâties et l'outillage, les matériaux en main, les marchandises en magasin.

La Coopérative groupe 242 producteurs-actionnaires, distribués dans vingt-quatre paroisses des comtés de Saint-Hyacinthe, Bagot, Rouville, Chambly, Verchères, Richelieu et Iberville.

Conférence Mme Georges-Amédée Nicolas, Française arrivée de France il y a environ un an et installée à Saint-Hyacinthe avec sa famille, a donné ces jours derniers une intéressante causerie, devant un groupe d'invités de l'officier commandant, et des officiers du 2e bataillon du régiment de Saint-Hyacinthe. Elle traita des souffrances du peuple français pendant la guerre, de l'occupation allemande après 1940, de la résistance du maquis, du rôle de la femme française pendant les années d'épreuves.

Morts tragiques Deux anciens de Saint-Jude, M. et Mme Edgar Pontbriand (Annette Proulx), ont trouvé ensemble un mort tragique, ces jours derniers, aux États-Unis. Partis en automobile, de West Warwick, R.-I., ils se rendaient à Providence, quand leur voiture fut heurtée violemment par un camion. Mme Pontbriand et une de ses cousines, dont on ignore le nom, furent tuées instantanément. Grièvement blessé, M. Pontbriand fut conduit en toute hâte à l'hôpital de Providence, mais il y rendait le dernier soupir peu après son arrivée. M. et Mme Pontbriand étaient âgés respectivement de 35 et 33 ans. Ils ne laissent pas d'enfants. M. Pontbriand était le frère de Mme Frank Dubé, de St-Jude. Les funérailles eurent lieu à West Warwick, R.I.

Accident pénible Le jeune Gérard Leclerc, trois ans, de Saint-Valérien, a perdu un oeil dans des circonstances particulièrement pénibles, sur la ferme paternelle. Il s'alla jeter sur une fourche que maniait sa mère, dans l'un des bâtiments. L'enfant est le fils de M. et Mme Georges Leclerc. Mandé sur les lieux, le Dr A. Saint-Pierre, de Saint-Dominique, lui prodigua les premiers soins et le fit conduire ensuite à l'hôpital Saint-Charles, à Saint-Hyacinthe.

Feu Mme G.-A. Robillard Nous apprenons la mort, survenue à Montréal, de Mme Georges Arthur Robillard, née Dupont, Corine, autrefois de Saint-Hyacinthe. Elle était âgée de 58 ans. Elle était cousine germaine de feu S. Exc. Mgr Fabien-Zoël Decelles, ancien évêque de Saint-Hyacinthe. Elle laisse quatre fils et une fille: Claude, en service actif outre-mer; Benoît, Roger, André et Francine, de Montréal. Deux frères et deux sœurs lui survivent également; M. D. Albi et Edouard Dupont, Mme D. N. Dupont (Anna), et Mme veuve Jean Bergeron (Eva), tous de Saint-Hyacinthe.

Sommambulisme Un vieillard de 86 ans, M. Louis Larocque, de Saint-Hugues de Bagot, a été ces jours derniers la victime d'une aventure qui sort de l'ordinaire. Souffrant d'amaïose, il se leva à l'insu de sa femme, vers les trois heures du matin, et prit la route en vêtements de nuit, se dirigeant vers Sainte-Hélène. Vers les six heures, il frappait à la porte de M. J. Bélanger, dans le rang Saint-Augustin. Celui-ci se leva et fut fort surpris d'apercevoir dehors le vieillard tremblant, à moitié gelé. Il lui prodigua ses soins et vit à le faire reconduire chez lui. Son état est fort inquiétant, depuis, même désespéré.

Cheval affolé M. Wilfrid Gaudreau, 23 ans, de cette ville, a été mercredi le héros d'une aventure qui aurait pu tourner au tragique, quand il réussit à arrêter et maîtriser un cheval qui avait pris le mors aux dents. Il était à son travail chez M. Jean Jeannotte, rue Laframboise, quand il vit passer une voiture à lait que

Militaires canadiens Forum sur le crédit ouvrier

La liste comprend 7 D.S.O., 13 C.M., 7 D.C.M., 19 M.M. et 55 citations à l'ordre de l'année

Ottawa, 5 — Le ministre de la défense nationale annonce aujourd'hui la remise de décorations à 46 membres de l'armée canadienne et la citation à l'honneur de 55 autres, tous faits prisonniers ou morts à Dieppe en août 1942.

La liste comprend sept Ordres du Service distingué (D.S.O.), treize Croix militaires (C.M.), sept Médailles de Conduite distinguée (D.C.M.), dix-neuf Médailles militaires (M.M.) et cinquante-cinq citations à l'ordre de l'Armée.

Selon une coutume établie, les recommandations pour récompenser à des militaires faits prisonniers ne peuvent être entendues avant leur remise en liberté. Depuis le retour des prisonniers de guerre au Canada les citations et les déclarations sur la conduite courageuse de certains militaires à Dieppe ont été étudiées et revues par les commandants d'unités et autres officiers qui pouvaient apporter quelque lumière au cas de chacun. La liste des décorations a été dressée selon ces informations.

A l'exception d'une Croix Victoria (V.C.) et de six citations à l'Ordre de l'Armée, accordées à titre posthume, toutes les décorations décernées antérieurement pour l'opération de Dieppe ont été accordées à des militaires qui étaient revenus au Royaume-Uni.

Voici la liste des Canadiens français: Croix militaire (M.C.) Hainault, Robert-Joseph-Henri, capitaine, Corps d'infanterie canadienne, Montréal, Qué.; Vandale, Alexandre-Guy, capitaine (major intermédiaire), Corps d'infanterie canadienne, Montréal.

Médaille de conduite distinguée (D.C.M.) Arseneau, Paul, sergent suppléant, Corps d'infanterie canadienne, Drummondville, Qué.; Pelletier, Georges-Gérald, soldat, Corps d'infanterie canadienne, Baie Trinité, Qué.

Médaille militaire (M.M.) Jeannotte, Joseph, caporal, Corps d'infanterie canadienne, LeBret, Saskatchewan; Bernier, Lorenzo, soldat, Corps d'infanterie canadienne, Sayabec, Q.

Anniversaires sacerdotaux à Chicoutimi Chicoutimi, 5 (D.N.C.) — Mgr Eugène Lapointe, protonotaire apostolique, célébrera cette année le 60e anniversaire de son ordination sacerdotale. Il a été ordonné prêtre par Mgr Racine le 1er août 1886.

M. le chanoine L.-E.-Philippe Tremblay, curé de La Malbaie, fera ses noces d'or sacerdotales le 17 mai prochain. Il avait été ordonné par Mgr Racine.

Quatre prêtres du diocèse célèbrent cette année leurs noces d'argent sacerdotal. Ce sont MM. les abbés Thomas-Louis Duchesne, curé de Saint-Ambroise (16 janvier); Louis-Joseph Aubin, préfet des études au Séminaire (22 mai); Jean Baptiste Simard, curé de Dolbeau (22 mai); Jean-Baptiste Saulnier, curé de Saint-Charles (22 mai également).

Les chauffeurs de taxis se réuniront demain Les membres d'une nouvelle association de chauffeurs de taxis tiendront une assemblée demain soir, à 8 h., à la salle Rochon, au numéro 5888 rue Papineau, en vue de discuter du problème du taxi.

Lors d'une assemblée tenue le 27 janvier, on avait élu un comité d'organisation chargé de préparer l'agenda de cette réunion de mercredi soir. Le président, M. Albert Viens, lance un appel à tous les chauffeurs de taxis de la métropole de se rendre nombreux à cette assemblée.

Montréal ne compte actuellement aucune association centrale de chauffeurs de taxis et les organisateurs de cette réunion veulent lancer le mouvement.

Le Service des projections fixes de l'Office national du Film présente une série de réalisations nouvelles sur des sujets au 1er variés qu'intéressent: *Peintures chinoises rurales*, *Déjeuner dans les écoles rurales*, *Houillères du Canada*, *Le Peuple canadien*.

Mgr Breynat, archevêque titulaire de Garella, premier vicaire apostolique du Mackenzie, a écrit les souvenirs de sa vie de missionnaire dans l'isolement du Grand Nord. Cet ouvrage est d'un vif intérêt pour tous les lecteurs qui s'intéressent aux missions, et en général, à l'expansion des forces spirituelles de l'Église.

Volume de 347 pages avec 72 hors-texte. Au comptoir \$1.50, par la poste \$1.85. SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

A Saint-Nazaire La Société Coopérative agricole de Saint-Nazaire d'Acton, a fait l'an dernier un chiffre d'affaires de \$215,862.28, et réalisé un profit de \$19,333.10. C'est là ce qui ressort du bilan de la Société, tel que soumis ces jours derniers à l'assemblée annuelle des actionnaires.

L'actif global de la Société s'élève à \$39,264.65, et son passif à \$26,094.13. Au cours de l'année 1945, elle fit des achats pour \$196,529.18 et enregistra des ventes s'élevant à \$215,862.28, soit un bénéfice brut de \$19,333.10. Ses dépenses d'autre part atteignirent le chiffre de \$16,486.56. Le bénéfice net d'opération est donc de \$2,846.54.

Campagne lancée par la Ligue ouvrière catholique

Mardi, le 29 janvier dernier, la section Sainte-Philomène de Rosemont, de la Ligue Ouvrière Catholique, a tenu son premier Forum ouvrier sur la misère humaine du logement et sur le Crédit ouvrier. Quelque deux cents personnes étaient présentes.

M. René Denis, président-fondateur, dirigeait le Forum. Il rappela d'abord ce que devait être l'ordre politique, la part des gouvernements et celles des institutions sociales vis-à-vis les individus et la famille. Il rappela leurs devoirs aux gouvernants en citant des cas de misère existant dans notre ville. Sur ces derniers faits il met en garde sur la montée du paupérisme, et le remplacement actuel des petits propriétaires.

Ensuite chacun a raconté des faits malheureux sur le logement. Propriétaires et locataires desiringent une solution pour remédier à leurs maux communs. Elle a été apportée par M. Shedleur, président du district centre de Montréal, qui a fait un magnifique exposé avec force documentation sur la nécessité de l'habitation unifamiliale, et le besoin d'un Crédit ouvrier à l'exemple des crédits provinciaux accordés aux autres classes professionnelles.

Le secrétaire a présenté une résolution en faveur du Crédit ouvrier pour l'habitation unifamiliale et non pour des maisons à appartements. Cette résolution a été signée par toute l'assistance; le proposeur était M. Joseph Thivierge et le second M. Stanislas Rivest. Le seul conseiller qui avait répondu aux invitations faites était monsieur Albert Charpenier, de Saint-Jean Berchmans, qui, dans une allocution, a appuyé fortement la demande du Crédit ouvrier de la Ligue Ouvrière Catholique.

Les pêches à la baleine

Ceux qui ont appris à lire dans les Livres de lecture de A.-N. Montpetit n'ont pas oublié les pages consacrées à la pêche à la baleine. L'enfance s'intéresse plus à ces récits d'aventure où de hardis gars risquent leur vie qu'à ceux des faits de l'histoire. Dans ses *Voyages* Champlain raconte qu'en passant en France son navire coupa presque une baleine en deux et il en profita pour raconter de quelle façon les Basques faisaient la pêche ou la chasse à la baleine. Les Français adoptèrent un peu plus tard les mêmes tactiques que les Basques et ce n'est que sous le régime anglais qu'on commença à faire la chasse à la baleine avec des engins perfectionnés qui mettaient moins en danger la vie de ceux qui gagnaient leur vie à ce sport qui comportait tant de risques.

Au temps de Champlain, on faisait la pêche à la baleine à l'aide de harpons bien effilés attachés à des cordes qui avaient jusqu'à cent cinquante brasses de longueur. Dès qu'une baleine était signalée, on mettait une chaloupe à la mer et les hardis pêcheurs s'en approchaient. Un harponneur lançait son harpon dans le flanc de la baleine dès qu'il en avait la chance. Une fois atteinte par le harpon, la baleine descendait au fond de l'eau. Il s'agissait alors de lui donner de la corde afin d'empêcher la chaloupe d'être renversée ou de descendre sous l'eau avec l'animal. Parfois, avant de mourir, la baleine remontait à la surface. Il s'agissait alors de la suivre et de lui glisser d'autres harpons dans le flanc. Généralement, la baleine perdait tout son sang au fond de l'eau. Dès qu'elle était morte, la mer la faisait remonter à la surface et on se hâta alors de la tuer à la côte la plus rapprochée afin d'en extraire l'huile.

La pêche à la baleine était un exercice extrêmement dangereux. Chaque année, bon nombre de ceux qui s'y livraient n'avaient aucune difficulté à recruter des équipages pour la pêche à la baleine. Les aventures qui comportaient de gros risques n'effrayaient pas les jeunes gens de cette époque (1).

(1) Champlain, *Voyages*. Bulletin des Recherches Historiques.

ACHAT DE CREANCES Apportez-nous vos créances, billets en souffrance Payons plus haut prix. André Arès, 57 ouest, rue St-Jacques. PLATEAU 9107. L.N.O.

BUREAU à LOUER Magnifique bureau pour dentiste ou médecin. Espace divisé au goût du locataire. Rue Laurier, angle de l'Éscaut, face à l'Éscaut. DO. 0746. 6-2-46

CONVERSATION ANGLAISE Conversation anglaise. Cercle d'étude et cours particuliers. Méthode pratique et rapide. Institutrice possédant diplôme pédagogique bilingue d'Ontario, M.A. 1686.

LIVRES à VENDRE Des milliers de livres et de revues de tout genre à votre choix. Romans, histoire, théâtre, biographie, psychologie, pédagogie, religion, sciences naturelles, voyages, etc. Tous les jours de 2 à 5, vendredi et samedi soir de 7 à 10, 5926, 3ème Avenue, angle boulevard Rosemont. 11-2-46

Attention! achetons livres français de tous genres, romans, littérature, histoire, biographies, dictionnaires, encyclopédies, etc. Allons à domicile. TRANQUILLE & BOUCHER, Libraires, 4663 St-Denis, HA. 1770.

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie

SAUBEGARDE

MONTREAL

NARCISSE DUCHARME, Président



M. Trygve Lie, ministre des affaires étrangères de Norvège, qui a été choral comme secrétaire général de l'O.N.U.

La célèbre bataille de l'Escaut

Causerie du lieutenant-général Foulkes au Canadian Club

Les membres du Canadian Club ont entendu hier midi, à l'hôtel Windsor, le lieutenant-général Charles Foulkes, C.B.E., D.S.O., raconter les exploits héroïques de l'armée canadienne dans la bataille de l'Escaut qui se déroula en Belgique et dans les Pays-Bas.

A cette époque, le général Foulkes était commandant de la 2e division qui mena cette attaque contre les forces d'occupation allemandes. Il est maintenant chef d'état-major.

Le général Foulkes dit que cette manœuvre militaire fut un exemple magnifique de la coopération des trois armes. Il rendit spécialement hommage à la bravoure du Black Watch et des Fusiliers Mont-Royal.

Au moyen de cartes murales, il démontra comment il établit un plan pour surprendre les Allemands et contourner leurs positions, plan qui fut couronné d'un succès éclatant, mais qui coûta la vie à 6,000 Canadiens.

L'Office national du film, par le documentaire *Le rêve de la cuisine*, présente aux ménagères canadiennes, les moyens de transformer en un royaume nouveau, leur cuisine à l'ancienne mode. Ce film ne saurait manquer d'intéresser les maîtresses de maison... en quête d'une... "cuisine idéale"!

TARIF des annonces classifiées du "DEVOIR" Téléphone: BELair 3981

1 cent le mot. 25c minimum comptant. Annonce facturée 1/10 le mot. 40c minimum. NAISSANCES, SERVICES, SERVICE ANNIVERSAIRES, GRANDS MESSAGES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 20 par mot minimum de 50c. PIANOS, CAILLES, PROCHAINS MARIAGES, \$1.00 par insertion.

ACHAT DE CREANCES Apportez-nous vos créances, billets en souffrance Payons plus haut prix. André Arès, 57 ouest, rue St-Jacques. PLATEAU 9107. L.N.O.

BUREAU à LOUER Magnifique bureau pour dentiste ou médecin. Espace divisé au goût du locataire. Rue Laurier, angle de l'Éscaut, face à l'Éscaut. DO. 0746. 6-2-46

CONVERSATION ANGLAISE Conversation anglaise. Cercle d'étude et cours particuliers. Méthode pratique et rapide. Institutrice possédant diplôme pédagogique bilingue d'Ontario, M.A. 1686.

LIVRES à VENDRE Des milliers de livres et de revues de tout genre à votre choix. Romans, histoire, théâtre, biographie, psychologie, pédagogie, religion, sciences naturelles, voyages, etc. Tous les jours de 2 à 5, vendredi et samedi soir de 7 à 10, 5926, 3ème Avenue, angle boulevard Rosemont. 11-2-46

Attention! achetons livres français de tous genres, romans, littérature, histoire, biographies, dictionnaires, encyclopédies, etc. Allons à domicile. TRANQUILLE & BOUCHER, Libraires, 4663 St-Denis, HA. 1770.

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie

SAUBEGARDE

MONTREAL

NARCISSE DUCHARME, Président

Cartes professionnelles

Montréal, lundi

HORACE LABRECQUE
COURTIER EN ASSURANCE
Nous invitons les communautaires reliés à se servir de nos services particuliers.
441 St-François-Xavier. Montréal
Tél. MARquette 2383-2384

AVOCATS

Anatole Vanier, C.R. Guy Vanier, C.R.
VANIER & VANIER
AVOCATS
57 ouest, rue Saint-Jacques
Tél. HARBour 2841

BREVETS D'INVENTION

BREVETS D'INVENTION
MARQUES de COMMERCE
DESSINS de FABRIQUE
en tous pays
MARION & MARION
761 ouest, rue Ste-Catherine
MONTREAL

Manuel de l'Inventeur
et formule de preuve d'invention
10\$
écritez à
ALBERT FOURNIER
PROCEDEUR de BREVETS d'INVENTION
934 STE-CATHERINE MONTREAL

COMPTABLES

CARON & CARON
Comptables Agréés - Chartered Accountants
Edmond Caron, B.A., L.S.C., C.A.
Henri Caron, B.A., L.L.L., L.S.C., C.A.
Barthélemi Masse, L.S.C., C.A.
39, rue St-Jacques
HARBour 3633 MONTREAL
425, rue Laviolette, TROIS-RIVIERES

COMPTABLES

P.-A. GAGNON & CIE
P.-A. Gagnon, C.A., René Gagnon, C.A.
Comptables Agréés
Chartered Accountants
IMMEUBLE DES TRAMWAYS
159 OUEST, RUE CRAIG
Tél. HARBour 5990

de Varennes & Vézina
Comptables Agréés
10 ouest, St-Jacques, Montréal
J. de Varennes, C.A.
A. Vézina, L.L.L., C.A.
Tél. MA. 8587

Avez-vous besoin de bons livres?
Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir" 430 est, rue Notre-Dame, Montréal.

ACHAT DE CREANCES Apportez-nous vos créances, billets en souffrance Payons plus haut prix. André Arès, 57 ouest, rue St-Jacques. PLATEAU 9107. L.N.O.

BUREAU à LOUER Magnifique bureau pour dentiste ou médecin. Espace divisé au goût du locataire. Rue Laurier, angle de l'Éscaut, face à l'Éscaut. DO. 0746. 6-2-46

CONVERSATION ANGLAISE Conversation anglaise. Cercle d'étude et cours particuliers. Méthode pratique et rapide. Institutrice possédant diplôme pédagogique bilingue d'Ontario, M.A. 1686.

LIVRES à VENDRE Des milliers de livres et de revues de tout genre à votre choix. Romans, histoire, théâtre, biographie, psychologie, pédagogie, religion, sciences naturelles, voyages, etc. Tous les jours de 2 à 5, vendredi et samedi soir de 7 à 10, 5926, 3ème Avenue, angle boulevard Rosemont. 11-2-46

Attention! achetons livres français de tous genres, romans, littérature, histoire, biographies, dictionnaires, encyclopédies, etc. Allons à domicile. TRANQUILLE & BOUCHER, Libraires, 4663 St-Denis, HA. 1770.

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie

SAUBEGARDE

MONTREAL

NARCISSE DUCHARME, Président

ASSURANCES

ASSURANCES

ASSURANCES

COMPTABLES

Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier & Cie
Comptables Agréés - Chartered Accountants
Maurice Chartré, C.A. Maurice Samson, C.A.
A.-E. Beauvais, C.A. J.-P. Gauthier, C.A.
E. Harry Knicht, C.A. Léon Côté, C.A.
Gérard Marceau, C.A. Paul-E. Trudel, C.A.
Lucien P. Balaie, C.A. Lionel Roussin, C.A.
Jacques Ancelet, C.A. G.-F. Lafferty, C.A.
Dollard Huot, C.A. Albert Garneau, C.A.
Raymond Fortier, C.A. Jean Lacroix, C.A.
Guy Bernard, C.A. Percy Auler, C.A.
H. Bourgeois, C.A. J.-Paul Talbot, C.A.
Rocor Bot, C.A.

Hurtubise & Richard
Léon-A. Hurtubise, C.P.A.
Gérard Hurtubise, C.P.A.
Maurice Richard, C.A.
Georges-E. Martin, C.A. C.P.A.
Comptables-Vérificateurs
60 St-Jacques O. Montréal
Téléphones: HA. 9682-8739

Morency, Labelle & Cie
COMPTABLES LICENCIES
Ci-devant Dépt Impôt sur le Revenu.
M.-B. Morency, G. Labelle, R. Gagnon.
C.G.A., C.P.A., C.G.A., L.L.C.
57 ouest, St-Jacques - Montréal

Lucien VIAU, MA. 1339
C.G.A.
C.F.A.
COMPTABLE PUBLIC LICENCIES
Spécialité: Impôt sur le Revenu
159, Craig ouest - Montréal

LUCIEN-D. VIAU, C.A.
COMPTABLE AGREE
4643 avenue Verdun, VERDUN
YORK 0842

MEDECIN

Electricité médicale Bayons X
Dr Maxime Brisebois
L.M.C. F.R.C.S.C.
De la Faculté de Médecine de Paris.
Maladies rénales, endocrinologiques,
urinaires, digestives, circulatoires.
FRontenac 5252 816 Brookrose est

OPTOMETRISTES-OPTICIENS

J.-A. MESSIER, O.D.
HA. 6544
OPTOMETRISTE
Spécialité: Examen de la vue -
Ajustement de verres de contact
PHANEUF & MESSIER
1767 Saint-Denis - Montréal

Examens des yeux
Réparation de lunettes
Service postal
Léo-Paul TROTTIER, O.D.
OPTOMETRISTE ET OPTICIEN
1658 est. av. Mont-Royal - FR. 1658

REMBOURREURS-MATELASSIERS

REMBOURREURS-MATELASSIERS
BOYER LIMITEE
Spécialités: meubles et matelas sur
commande ainsi que réparations.
Estimés gratuits sur demande.
3896 Henri-Julien PL. 1112

REPARATIONS ELECTRIQUES

Réparations électriques
sur automobiles
Service, vente et réparations de moteurs, générateurs, transformateurs, radios.
4350 PAPINEAU AM. 2141
Geo. DAIGNEAULT, Ltée

HOTEL PLAZA
Cuisine recherchée
Vin et Bière
Alex. JULIEN
propriétaire
446 Place Jacques

GAZETTE DES TRIBUNAUX

Par Pierre Laporte

Le procès Keable-Laforce — L'opinion du juge J.-J. Gagné, dissident — M. Laforce usurpait la charge de commissaire, dit-il — La loi est claire quant à l'âge — La question de l'intérêt en Angleterre et au Canada — Le "quo warranto" contre la Couronne

Dans une récente Gazette des tribunaux, nous avons donné de larges extraits des notes du juge J. Marchand, dans la cause de M. Louis-Marie Keable, contre M. J.-Ernest Laforce, membre de la Commission du service civil de la province de Québec.

M. Keable, on s'en souvient, a pris contre M. Laforce un bref de *quo warranto* pour tenter de le faire destituer de son poste de commissaire. M. Keable a perdu en Cour supérieure et en Cour d'appel. Toutefois, un des juges de cette dernière Cour, M. J.-J. Gagné, a été d'opinion que la requête de M. Keable était bien fondée et, à son avis, M. Laforce devrait être destitué d'un poste qu'il usurpe.

M. le juge Gagné a rédigé des notes élaborées, d'un grand intérêt; nous en donnons aujourd'hui l'essentiel.

M. Keable, registraire de la division d'enregistrement de Sainte-Anne des Plaines, a été destitué de son poste sur recommandation de M. Laforce, parce qu'il se serait mêlé activement de politique. M. Keable a protesté et il a tenté de faire destituer M. Laforce nommé peu de temps avant commissaire du service civil.

10 M. Laforce est âgé de plus de 65 ans, âge limite pour être commissaire du service civil; 20 il siège comme seul membre de la commission, alors que la loi requiert au moins deux membres; 30 il a abusé de sa charge et doit pour cette raison en être exclu.

C'est le premier argument qui a servi de base à l'arrêt du juge Gagné. Il s'appuie surtout sur l'article 6 de la loi du service civil, qui se lit comme suit: "Chaque membre de la Commission exerce ses fonctions durant bonne conduite; mais lorsqu'il a atteint l'âge de soixante-cinq ans, ses fonctions cessent et, pour fins de pension, il est réputé avoir donné sa démission".

"Le but et le sens de la loi ne paraissent clairs, commente le juge. On a voulu imposer une limite d'âge pour l'exercice de cette charge, et on ne pouvait guère employer une expression plus ferme qu'en disant qu'à cet âge les fonctions cessent. Il est vrai que la loi ajoute: "et, pour fins de pension, il est réputé avoir donné sa démission".

"La loi, dit-il, forme un organisme composé d'au plus trois membres, mais elle ne fixe aucun minimum. Il est vrai qu'elle emploie à différents endroits le mot "Commission", parle de membres de la Commission, mais nulle part il n'est dit que la Commission ne pourra pas être représentée par un seul membre.

"Quant à l'abus des fonctions, même si nous pouvions pour cette raison déclarer le commissaire déchu de ses fonctions, nous ne pouvons trouver un dossier une preuve justifiant telle déchéance.

"Les pouvoirs qui sont donnés à la Commission sont absolument discrétionnaires; aucune formalité quelconque n'est imposée par la loi. Spécialement, quant aux destitutions qui ne peuvent être faites que sur la recommandation écrite de la Commission (art. 40), rien n'oblige les commissaires à aviser les parties ou à tenir une enquête régulière.

Le juge Gagné

Le juge Gagné conclut à la destitution de M. Laforce. Voici d'ailleurs l'essentiel de son opinion:

Il a disposé d'abord de deux des motifs invoqués par le requérant:

"La loi, dit-il, forme un organisme composé d'au plus trois membres, mais elle ne fixe aucun minimum. Il est vrai qu'elle emploie à différents endroits le mot "Commission", parle de membres de la Commission, mais nulle part il n'est dit que la Commission ne pourra pas être représentée par un seul membre.

"Quant à l'abus des fonctions, même si nous pouvions pour cette raison déclarer le commissaire déchu de ses fonctions, nous ne pouvons trouver un dossier une preuve justifiant telle déchéance.

"Les pouvoirs qui sont donnés à la Commission sont absolument discrétionnaires; aucune formalité quelconque n'est imposée par la loi. Spécialement, quant aux destitutions qui ne peuvent être faites que sur la recommandation écrite de la Commission (art. 40), rien n'oblige les commissaires à aviser les parties ou à tenir une enquête régulière.

La question d'âge

Il reste le premier chef basé sur l'article 6 du chapitre 9 de 7 Georges VI, qui se lit comme suit:

"Chaque membre de la Commission exerce ses fonctions durant bonne conduite; mais lorsqu'il a atteint l'âge de soixante et cinq ans, ses fonctions cessent et, pour fins de pension, il est réputé avoir donné sa démission".

"Or, l'intimé avait plus de soixante et cinq ans lorsqu'il a été nommé membre de cette Commission. Le requérant prétend donc qu'il ne peut légalement exercer cette charge.

"L'intimé répond à cela que cette clause stipule un terme et non pas une incapacité d'exercer la fonction. Tout commissaire, dit-il, est nommé non pas à vie durant, mais jusqu'à l'époque où il aura atteint ses soixante et cinq ans et, d'après lui, rien n'empêcherait la Couronne de nommer une première fois ou de renommer quel qu'un qui dépasserait cet âge.

Romans de Max du Veuzit

- Rien qu'une nuit
- Mon mari
- Nuit nuptiale
- L'automate
- Ma maman de papier
- Moineau en cage
- Un mari de premier choix
- L'enfant des ruines
- Mariage doré
- L'étrange petit comte.

Chaque volume \$1.25 au comptoir; \$1.35 par la poste.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

"Je ne puis accepter cette interprétation. Le but et le sens de la loi me paraissent clairs. On a voulu imposer une limite d'âge pour l'exercice de cette charge, et on ne pouvait guère employer une expression plus ferme qu'en disant qu'à cet âge les fonctions cessent. Il est vrai que la loi ajoute: "et, pour fins de pension, il est réputé avoir donné sa démission", mais ceci a évidemment pour but d'empêcher que le membre ainsi incapable de continuer, soit privé de sa pension parce qu'il aurait été destitué.

"Donner à ce texte le sens que prétend lui donner l'intimé, serait permettre d'enlever à la loi tout son effet puisque la Couronne, d'après lui, n'aurait qu'à renommer le même titulaire pour lui permettre d'exercer indéfiniment des fonctions qui doivent cesser à soixante et cinq ans.

Quo warranto et la Couronne

En réponse, l'intimé avait soumis que la Cour supérieure est incompétente à prononcer la nullité de l'arrêt ministériel nommant l'intimé; que l'article 87a du Code de Procédure défend que l'on attaque par voie de *quo warranto* les actes posés par le Gouvernement de cette province ainsi que les actes faits par un officier de ce Gouvernement dans l'exercice de sa charge et que la Cour supérieure n'a pas le pouvoir de casser une décision du lieutenant-gouverneur en conseil dans les matières qui sont de la compétence de ce dernier.

"Il est vrai, répond le juge Gagné, que l'appelant ne demande pas l'annulation de l'ordre-en-conseil qui a nommé l'intimé à la charge qu'il occupe, et cela probablement parce qu'il lui eût fallu procéder par pétition de droit. Peut-on dire que cela l'empêche de demander par *quo warranto* la déqualification de l'intimé? C'est là, je crois, la question principale.

"Si, comme on le soutient, la Cour supérieure ne pouvait pas prononcer que l'intimé est incapable d'exercer la charge à laquelle il a été nommé, sans prononcer en même temps la nullité de l'ordre-en-conseil qui le nommait et sans, par conséquent, mettre en cause la Couronne, il en résulterait que le *quo warranto* devrait nécessairement être cassé et la requête rejetée.

En Angleterre

"C'est une question semblable qui a été discutée en Angleterre et décidée par The Court of King's Bench dans les deux causes de Rex vs Speyer et Rex vs Cassel, rapportées à 1916, 1 K.B. 595, où il s'agissait d'un *quo warranto* demandant la déqualification d'un membre du Conseil Privé nommé par le Roi.

"La requête prétendait qu'en vertu de la loi, le Roi ne pouvait nommer comme membres du Conseil Privé que des sujets britanniques par naissance et demandait que les deux intimés soient déclarés exclus de la charge à laquelle ils avaient été nommés par Sa Majesté, parce qu'ils étaient sujets britanniques par naturalisation.

"Le tribunal décide que cette interprétation de la loi n'est pas exacte et que les deux intimés ont été nommés légalement. Les deux requêtes sont donc rejetées mais les juges font une étude complète des développements et de l'évolution du *quo warranto* en Angleterre. On y constate qu'aujourd'hui cette procédure est encore intentée au nom du Roi mais par un "relator" qui peut ainsi se servir du nom du Roi sur la seule autorisation du tribunal.

"A part cette intervention fictive du Souverain, la procédure de l'information en *quo warranto* en Angleterre n'est guère différente de celle permise par notre Code de Procédure.

"Dans ces causes de Rex vs Speyer et Rex vs Cassel, le Procureur Général est intervenu pour contester au nom de la Couronne les procédures ainsi intentées et soutenir que la Cour n'avait aucune juridiction pour les entendre.

"Lord Reading expose que l'ancien "writ of right" par lequel le Roi protégeait ses prérogatives contre tout sujet qui aurait usurpé une charge quelconque dépendant de lui, est devenu désuet et a été remplacé à une époque difficile à déterminer par ce que l'on appelle "information in the nature of *quo warranto*". Il réfère à la cause Darley vs The Queen où les juges avaient été appelés devant la Chambre des Lords pour donner leur opinion.

"On peut présumer que la couronne, lorsqu'elle a nommé l'intimé à cette charge, ignorait son âge, mais nous ne pouvons pas aller plus loin.

"Il en résulte que l'on peut, par la procédure du *quo warranto*, demander la déqualification de celui

qui a été nommé par la couronne à une charge publique, sans qu'il soit nécessaire d'attaquer l'acte qui le nomme, dès que l'on établit qu'en vertu de la loi la personne ainsi attaquée est incapable d'exercer les fonctions auxquelles elle a été appelée.

"Cela dispose, dans mon opinion, des trois objections que formule l'intimé à la procédure adoptée en cette cause.

L'article 87a

"En effet, je ne puis interpréter l'article 87a du Code de Procédure comme défendant de contester par *quo warranto* l'exercice d'une charge qui dépend de la couronne. Comme l'a exposé le procureur de l'appelant, ce serait dire que les mots "charge publique, franchise ou prérogative dans la province", de l'article 987, ne peuvent pas s'appliquer à un officier public nommé par la couronne. Ce serait à dire, par exemple, que si l'état nommait magistrat ou juge quel qu'un qui n'eût pas les qualités requises par la loi, aucun recours ne pourrait être exercé.

"Pour que l'on puisse donner un tel effet à l'article 87a, il faudrait, je crois, en changer complètement le sens, parce que le texte réfère bien à tout acte accompli ou omis ou qu'on se propose d'accomplir ou d'omettre dans l'exercice de la charge, mais non pas à la charge elle-même.

"Je répète que si l'on eût voulu par là enlever le recours du *quo warranto* dès que l'officier public est nommé par la couronne, il eût fallu le dire expressément.

"Je suis donc d'opinion que l'intimé ayant plus de soixante et cinq ans, n'est pas qualifié pour exercer la charge de commissaire à laquelle il a été nommé par ordre en conseil, et que la procédure du *quo warranto* est le remède approprié pour mettre fin à l'exercice que l'intimé prétend faire de cette charge.

Les actes de l'intimé

"L'appelant, ajoute le juge, demande en outre, par sa requête, que tous les actes que l'intimé a pu poser pour et au nom de la Commission, en tant que ces actes concernent le requérant et sa fonction de registraire ou son remplacement comme tel, soient déclarés *ultra vires*, nuls et annulés à toutes fins que de droit.

"Comme M. le juge Marchand, je suis d'avis que la loi ne nous autorise pas sur la procédure intentée, à prononcer ainsi la nullité des actes faits par l'intimé, et je réfère à ses notes sur ce point.

L'intérêt

"Ceci nous amène à envisager la question de l'intérêt du poursuivant à intenter la présente procédure.

"Si le requérant n'avait pas demandé l'annulation des actes posés par l'intimé, qui l'affectent, ou si, à tout événement, nous ne pouvions pas accorder cette partie des conclusions, quel est l'intérêt du requérant à procéder sur ce *quo warranto*, c'est-à-dire à faire déclarer l'intimé déchu de la charge qu'il occupe?"

Disons d'abord qu'en Droit anglais, l'intérêt particulier ne paraît pas requis.

"Dans notre Droit, seule une "personne intéressée" peut porter plainte. Il faut donc se demander de quel intérêt il s'agit. Il me semble que ce ne peut être l'intérêt ordinaire requis pour formuler une demande en justice, intérêt qui suppose l'existence d'un droit qui serait violé ou d'une obligation contractée par un tiers et qui ne serait pas remplie.

"Si l'on devait appliquer la même règle au *quo warranto*, les tribunaux seraient obligés de s'accorder que la plainte formulée par un requérant qui réclame la charge pour lui-même. Ce serait purement, comme dans tout procès, la réclamation de ce qui appartient au poursuivant.

"Or, notre Code non seulement permet de demander la destitution sans remplacer l'officier, mais il permet de demander l'attribution de la charge à une tierce personne qui y aurait droit (889 C.P.).

"Il ne faut pas oublier que le *quo warranto*, lorsqu'il s'attaque à l'occupant d'une charge publique, est nécessairement une mesure d'intérêt public, puisque l'occupation d'une telle charge par une personne non qualifiée affecte nécessairement toute la population dont les intérêts peuvent être gérés par cette personne. L'intérêt public doit donc prévaloir.

"C'est pourquoi nos tribunaux ont toujours été très larges en appréciant l'intérêt du poursuivant. Voici, comme exemple, ce que dit à ce sujet un juge:

"L'appelant allègue qu'il a été dûment nommé Registraire pour la division d'enregistrement de Sainte-Anne des Monts; qu'en vertu de l'article 40 de la Loi du Service civil, sa nomination ne pouvait être révoquée que sur recommandation écrite de la Commission, et qu'en vertu de l'article 39, son remplaçant ne pouvait être nommé que d'après une liste d'éligibilité fournie par la même Commission après examen; qu'un ordre-en-conseil a été passé pour le destituer, après recommandation écrite de l'intimé agissant comme seul commissaire; et qu'un tiers a été nommé pour le remplacer, d'après une liste d'éligibilité préparée par le même intimé.

"Il soutient que sa destitution constitue un abus par l'intimé de la charge qu'il occupe, mais il invoque surtout que cette destitution serait nulle parce que l'intimé n'était pas qualifié en vertu de l'article 6 de la même loi, reproduit

plus haut. Enfin, il allègue (par. 25) que "seule l'intervention illégale de l'intimé pourrait tendre à le priver de l'exercice de cette charge".

"Il me semble que c'est là un intérêt bien particulier, plus prononcé que celui d'un électeur ou d'un contribuable quelconque dans une municipalité, plus réel que celui qui pourrait invoquer toute autre personne. Si l'appelant n'a pas l'intérêt requis, quel est celui qui l'aurait?"

"Si un membre du Service civil voulait procéder par *quo warranto* contre le même commissaire, est-ce qu'on ne pourrait pas lui répondre d'attendre d'être troublé? Or, le requérant est troublé par suite des actes de l'intimé. Peut-on lui opposer que n'étant plus employé civil soumis à la Commission, il ne peut pas porter plainte?"

"Je crois, au contraire, que l'appelant, s'il obtient jugement déclarant l'incapacité de l'intimé, aura fait le premier pas vers le but qu'il recherche: reprendra l'exercice de sa charge de registraire.

"Cette Cour ne peut pas accorder la deuxième partie de la demande, c'est-à-dire la réinstallation de l'appelant par l'annulation des actes de l'intimé; mais je crois qu'elle ne peut pas non plus se prononcer sur le bien-fondé ou le mal-fondé des procédures que l'appelant pourrait plus tard intenter pour arriver à ce but.

"Décider que l'appelant n'a pas d'intérêt à porter cette plainte parce qu'il ne pourrait pas réussir sur d'autres procédures contre l'intimé ou contre celui qui occupe la charge de registraire, serait dépasser nos attributions. Sur un bref de *quo warranto*, la Cour Supérieure comme la Cour d'Appel peut bien prononcer la déchéance et l'attribution de la charge à une autre partie lorsque cela est demandé, mais elle ne peut pas aller plus loin.

"Je suis donc d'opinion que l'appelant a un intérêt suffisant pour porter plainte en vertu de l'article 987 du Code de Procédure, que l'intimé n'a pas le droit d'exercer la charge de membre de la Commission du Service civil, à laquelle il a été nommé, et que par conséquent le bref de *quo warranto* doit être maintenu aux fins de déclarer que l'intimé occupe illégalement ladite charge, de lui ordonner de cesser de l'exercer et d'occuper sous les peines de droit, et que ledit intimé en soit déposé et exclu; le tout avec les dépens des deux Cours."

Quelque chose de commun. — Il y aurait quelque chose de commun entre la musique écossaise et la musique chinoise. Toutes deux ont pour base une gamme pentatonique, ou à cinq tons.

1,800 AVIATEURS LUI DOIVENT LA VIE



La comtesse du Cas de la Hitte, qui a aidé à l'évasion de plus de 1,800 aviateurs alliés, grâce à l'underground français. La comtesse et sa fille, Hélène, sont actuellement en visite au Canada, chez des parents, à Vancouver.

Légion canadienne, section Crémazie

Mercredi, le 23 janvier 1946, à 8 h. 30 p.m., avaient lieu, à l'auditorium Saint-Alphonse d'Yvesville, les élections annuelles de la branche Crémazie (126) de la Légion canadienne, nouvellement fondée mais très prospère.

Les membres, en très grand

nombre s'étaient rendus à l'invitation reçue, et la réunion a été très bien réussie.

Les membres élus sont: MM. Paul-H. Laurendeau, réélu à la présidence; major E. Lapierre, 1er vice-président; Gaston Audet, 2e vice-président; Jacques Laurendeau, secrétaire-trésorier.

Huit directeurs furent aussi élus: Mlle G. Paquin, nursing sister (co-

mité médical), MM. Roger Prunet (logement), Robert Lépine (recrètement), Paul Sureau (réception), Roger Boule (sport), Marcel D'Aoust (amusement), Joseph Lemire et Guy Michaud (publiciste et relations).

La coutume de porter des anneaux au doigt fut transmise par les anciens Grecs et Romains.

LE SERVICE À 3 FILS EST NÉCESSAIRE À LA MAISON MODERNE

Avant d'acheter

UNE NOUVELLE MAISON



VOUS ÉCONOMISEREZ EN LE FAISANT MAINTENANT AU LIEU D'ATTENDRE!

Assurez-vous qu'elle aura le SERVICE À 3 FILS et une abondance de commutateurs

Si vous voulez obtenir un rendement parfait de tous les appareils électriques rêvés pour votre maison d'après-guerre, assurez-vous l'installation d'un service à 3 fils. Le vieux système à 2 fils n'est réellement suffisant que pour l'éclairage et, en ces temps modernes, est démodé. Pour votre confort et votre agrément, voyez donc à ce que votre maison soit équipée pour donner un service électrique complet. Vous vous épargnez des pas et de la fatigue en faisant installer une abondance de commutateurs dans la maison.

Où placer les commutateurs? A l'entrée de chaque pièce pour lampes murales ou plafonniers; les lampes des corridors doivent être raccordées à un commutateur à triple jeu, afin de pouvoir être allumées ou éteintes d'en-haut comme d'en-bas; là où il y a deux entrées principales pour une même pièce, un commutateur à triple jeu permet d'allumer ou d'éteindre les lampes à chaque entrée; les lampes murales des grandes pièces doivent être raccordées à un commutateur placé près de la porte; à l'arrière de la maison, il devrait y avoir un commutateur à triple jeu contrôlant les lampes du garage; un commutateur central, capable d'allumer en même temps toutes les lampes de la maison, en cas d'urgence, peut être installé dans la principale chambre à coucher; là où des lampes sur pied sont utilisées, on peut les raccorder à un commutateur placé à l'entrée de la pièce, s'il n'y a pas de lampes de plafond.

Il n'y a pas aujourd'hui d'appareils électriques disponibles... mais préparez-vous pour l'avenir!

Hydro-Québec

Cette annonce est la quatrième d'une série destinée à renseigner le public sur l'importance de la filerie électrique pour lui permettre de juger ce que doit être la "maison électrique" moderne.



Pourquoi tant de médecins

contient-ils leurs clients à notre expert en ajustements médicaux si ce n'est à cause de ses nombreux succès? Venez le consulter. Il mettra à votre service, au moyen de consultations gratuites, ses vingt années d'expérience.

Salon d'essayage gynécologique et diététique à votre disposition. Assortiment complet de cornets pour maternité, diététiques d'estomac, etc.

SARRAZIN & CHOQUETTE

921, rue SAINTE-CATHERINE EST PL. 9622 La plus importante pharmacie canadienne-française au Canada

François-de-Sales, patron des étudiants en Lettres

Texte d'une allocution du chanoine Lionel Groulx — Ce rénovateur de l'ascèse chrétienne et ce grand apôtre d'un Dieu d'amour — Un éducateur, un patron et un guide toujours moderne pour les intellectuels et universitaires catholiques

Voici le texte de l'allocution prononcée par le chanoine Lionel Groulx, mardi dernier, à l'occasion de la fête de ce "classique de la spiritualité" qu'était saint François de Sales, au cours d'une messe en l'honneur de ce patron de la Faculté des lettres, célébrée par M. le chanoine Sidelau, doyen de cette faculté, dans la chapelle de l'Université de Montréal.

Le rénovateur de l'ascèse chrétienne

Nous connaissons l'homme, même le jeune homme et l'étudiant, l'ouvrier et l'envergure de son esprit. Il est de l'époque où l'humanisme l'emporte définitivement. La tradition chrétienne triomphe de la païenne, l'assimile et la transfigure. Se peut-il que le jeune seigneur du château de Sales ou l'étudiant de Paris et de Padoue, tout lecteur passionné de Montaigne qu'il soit, se peut-il qu'il ne pratique l'éclectisme le plus indépendant? Et j'ajouterais: placé comme il l'est, par son pays de naissance, au confluent de tous les courants d'idées de son époque, ayant poussé très loin ses études de lettres, de sciences, de droit, de théologie, il ne tient même pas à lui qu'il ne marque sa vie, son oeuvre, d'une forte originalité. A part toutes les réformes déjà mises au compte de ce robuste esprit, apprenons donc qu'il a encore révolutionné l'ascèse chrétienne. Il fut le créateur d'une méthode; il y a telle chose que le système ascétique salesien. Non que l'Eglise ait jamais manqué de doctrine ascétique. Mais peut-être, dans l'esprit des hommes, cette doctrine a-t-elle trop souvent oscillé entre deux pôles ou deux esprits: l'esprit de crainte et l'esprit de relâchement, ou encore l'esprit de tremblement et l'esprit d'amour. L'aventure tellement humaine de ne savoir garder l'équilibre. La tornade du protestantisme une fois domptée, il resta à l'Europe chrétienne à s'en désinfecter. En trop de consciences catholiques, le pessimisme luthérien, l'esprit de Calvin, esprit de roideur et de sécheresse, se trouvaient des chemins droits ou obliques. Et l'histoire veut, hélas! qu'aux heures de crise, les meilleurs parmi les fils des hommes, inclinent volontiers aux réformes morales rigides, implacables. François de Sales parut. Vous connaissez ce que l'on appelle sa *Protestation de confiance*. Quel accent poignant dans l'écrit ou la Confession de cet étudiant de dix-huit ans, à Paris!

Devant le dogme formidable de la prédestination et devant le problème du salut de l'homme, un vertige le saisit. Dans les écoles de théologie, à la Sorbonne, à Louvain ou trône Balus, on hérisse à qui mieux mieux ses opinions.

Harmonieuse synthèse

La théorie, dira-t-on, n'a rien de si nouveau. On la pourrait dégager de maintes doctrines et vies de saints. Sans doute. Mais qui donc en avait encore rassemblé, comme François de Sales, les éléments épars? Qui en avait édifié, présente comme lui, dans une structure aussi puissante, l'harmonieuse synthèse? Ce n'est pas qu'une doctrine existe quelque part, à l'état latent ou non, pour qu'elle acquière force propulsive, puissance de circulation. Il lui manque d'être codifiée, monnayée, de former corps; et il faut qu'un jour le génie lui insuffle quelque âme souveraine.

Un patron et un guide toujours moderne

La Faculté des lettres de l'Université de Montréal n'a qu'à se féliciter d'avoir pour patron, ce saint et ce grand esprit. En toute sécurité, les catholiques qui nous sommes, peuvent se mettre à son école. William James a écrit quelque part que le saint est "un homme inadapté". Quoi de plus léger et de plus fantaisiste! Qui, plus que François de Sales, fut de son temps et chercha à s'adapter à son temps? Un critique mondain pourrait à la rigueur soutenir que, sa doctrine, dans la mesure où les sortes de choses peuvent être sources humaines, l'écrivain mystique en a emprunté l'inspiration, à son siècle, à son milieu contemporain: "société polie toute entière, embarquée sur le Fleuve de Tendre", où l'amour était devenu le thème par excellence de la littérature profane. L'auteur du *Traité de l'Amour de Dieu* était si bien de son temps que délibérément il a voulu écrire pour les gens de sa génération. On lit, en effet, dans la Préface de son *Traité*: "J'ai eu en considération la condition des esprits de ce siècle et je le dois; il importe beaucoup de regarder en quel âge on écrit". Seulement, il arrive cette merveille qui n'arrive d'ailleurs qu'aux hommes de génie, et qui fait que, pour être de leur temps, ils ne sont pas moins de tous les temps. L'oeuvre de François de Sales n'est pas seulement, selon le dire de M. Stapfer, "la riche fontaine d'eau vive où tout le sentiment religieux du XVIIe siècle a repris naissance"; elle a fait du saint évêque, le classique de la spiritualité, c'est-à-dire le maître qui ne vieillit ni ne meurt, qui fait toujours école et de qui, tous ceux qui marchent après lui, sont tributaires. Nous sera-t-il permis de rappeler ici que la doctrine du Maître a nourri formé jadis quelques-uns des spirituels les plus remarquables de la Nouvelle-France? On la lisait dans nos couvents, nos monastères, nos séminaires, jusque dans les missions au fond des bois. Telle lettre inédite de François de Sales a même circulé, autour des Grands Lacs, parmi les missionnaires jésuites de l'époque de Talon.

Valeur pédagogique de cette doctrine de volonté

Beaucoup, parmi vous, étudiants de la Faculté des lettres, êtes déjà ou serez demain des maîtres désignés à l'enseignement et à la formation de la jeunesse. Chacun de nous, du reste, porte en soi un disciple perpétuel, un homme inachevé dont il faut surveiller, tout le long de la vie, l'ascension morale. Etudions la doctrine de François de Sales pour son éminente valeur pédagogique. Tout son ascétisme est un ascétisme d'inspiration volontariste. Trait qui n'a pas échappé au protestant Lanson. "La maîtresse pièce de l'homme pour lui", note le critique, "c'était la volonté". Quelle légende alors que cette réputation

Histoire de la littérature française

Cet ouvrage contient une suite de portraits vivants des écrivains et des oeuvres capitales de la littérature française. Volume de 473 pages. Au comptoir \$2.25, par la poste \$2.40. SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

qu'on lui a faite d'un homme doué, d'un doux illuminé, "tout fondant de chaleur dévot". Bossuet rapporte que, du vivant même de l'auteur, des prédicateurs emportés déchiraient son *Introduction à la vie dévote*, "jusque dans les chaires évangéliques", avec force gestes et cris d'anathème. Que ces messieurs n'ont-ils commencé par lire le livre attentivement et par le comprendre? François de Sales, remarque à ce propos Bossuet, "a ramené la dévotion au milieu du monde; mais ne croyez pas qu'il l'ait déguisée pour la rendre plus agréable aux yeux des mondains; il l'amène dans son habit naturel, avec sa croix, avec ses épines, avec son détachement et ses souffrances". Henri Brémont nous dira: "Pour la doctrine, elle ne paraît accommodante qu'aux profanes et encore aux très étourdis". M. Olier regardait M. de Sales comme "le plus mortifiant de tous les saints". Et combien éloquent ce jugement de la Mère Angélique Arnaud: "Pour moi, je vous déclare que jamais M. de Genève ne m'a paru molet, comme plusieurs ont cru qu'il était". Vouloir comme Dieu veuille; orienter toute l'âme, par ses fines pointes, vers la Divinité et l'y maintenir, fût-ce par amour, comment y atteindre, sinon par une longue et triomphante discipline de nos puissances instinctives, par une restauration de l'ordre naturel, de la hiérarchie primitive des facultés dans l'homme? Pour le grand humaniste qu'est François de Sales, le saint ne peut être qu'un homme complet. "J'aime", se plaisait-il à dire, "les âmes indépendantes, vigoureuses et qui ne sont point femelles".

Un idéal positif

Doctrines de volonté, doctrine de liberté. Le but de l'éducation nous rappelle à l'envi les modernes. "C'est de donner à l'élève la réelle possession d'une force spirituelle et personnelle". Comment refuser alors la modernité à la doctrine salesienne pour qui la bonne hygiène de l'âme, consiste d'abord, disait le saint, à faire "provision de forces", qui vise, avant toute chose, à instaurer dans l'homme, un idéal positif, une passion consolidée, une "idée-force". François de Sales, directeur de conscience, n'aime guère la prophylaxie morale qui ne protège que de l'extérieur. Il préfère, comme on dirait aujourd'hui, les "systématisations fortes". Moins de barrières protectrices, moins de fils barbelés autour de l'enfant, mais un coeur trempé, une conscience cuirassée dans la foi et dans la charité. Ou encore, pour détourner du mal, moins compter sur la laideur ou la dénonciation du mal que rendre forts contre le mal; "vaincre le mal dans le bien", selon la consigne de saint Paul. L'humanisme chrétien — le seul vrai, le seul intégral — ne doit pas viser à faire seulement des têtes bien faites, mais encore des consciences bien faites.

"L'Introduction" et le "Traité de l'Amour de Dieu"

Maître éducateur pour la formation humaine, François de Sales l'est tout autant pour la formation

du chrétien. Où trouver plus complet, plus admirable vulgarisateur de la doctrine ascétique et mystique de l'Eglise? Chez lui, et voilà une autre merveille, le don de vulgarisation ne rabaisse en rien la science du docteur. François de Sales est de plein pied avec tout esprit.

L'*Introduction à la vie dévote* est considérée comme le bréviaire des gens du monde. Avec ce petit livre, soutient pourtant un interprète de la doctrine salesienne, on pourrait aller "jusqu'à la plus haute spiritualité, tout en restant en pleine humanité". Le *Traité de l'Amour de Dieu* serait plutôt le bréviaire des mystiques. Et l'on sait à quelle altitude s'élève François de Sales, Jeanne de Chantal mourante demanda qu'on lui lût quelques pages du livre neuvième du *Traité de l'Amour de Dieu*, comme un prélude à l'hosanna du paradis. "In mystica theologia mirabilis Salesii doctrina refugit", a prononcé Pie IX, le jour où il élevait le saint au rang de docteur de l'Eglise. Cependant un Vincent de Paul, qui jugeait l'oeuvre "immortelle et très noble", la voulait mettre à l'usage de sa congrégation pour servir "d'échelle aux aspirants à la perfection", et tout ensemble de "remède universel pour les débiles et d'aiguillon pour les indolents". C'est encore, du reste, un des rares mérites de François de Sales de n'avoir jamais conçu la vie contemplative normale comme l'épanouissement sinon de la vie ascétique. De son temps, beaucoup se méfiaient des mystiques. On se rappelle le rêve de Platon, dans son *Banquet*: "O mon ami Socrate, si quelque chose donne du prix à cette vie, c'est la contemplation de la beauté absolue... Que penser d'un mortel à qui il serait donné de contempler la beauté pure, simple, sans mélange, non revêtue de chair et de couleurs humaines et de toutes les autres vanités périssables, mais la beauté divine elle-même? Ce rêve, il y a quelque deux mille ans, s'est pourtant réalisé pour des milliers d'hommes, et bien au delà des espoirs du philosophe païen. Qui ne se souvient de la confiance si émouvante de Jean l'Evangéliste: "Ce que nous avons entendu, ce que nous avons contemplé et que nos mains ont touché..."

La vie mystique mise à la portée de tous

Mais quelque prise de contact avec la Divinité reste-t-elle encore possible à l'homme avant le deuxième avènement du Christ? La contemplation divine, la vie mystique sont-elles dans la voie normale de la perfection chrétienne? Beaucoup ne l'eussent voulu réserver qu'à un petit nombre d'élus. François de Sales, l'un des premiers, s'insurgea fortement contre cette école théologique.

Devant aucun chrétien, il ne veut dresser de pics insaisissables. Il avait mis la dévotion à la portée de tous; il mit également à la portée de tous l'ascension suprême. "C'est un erreur, ainsi une hérésie", trait-il jusqu'à dire, "de vouloir bannir la haute oraison de la compagnie des soldats, de la boutique des

artisans, de la Cour du prince, du ménage des gens mariés".

Utilité pour les universitaires de la doctrine salesienne

Mes chers collègues et étudiants, soyons les vrais disciples de notre grand patron. Une université catholique n'est pas catholique, nous le savons tous, par l'enseigne qu'elle porte à sa façade. Il s'agit moins du corps d'une maison que de son âme et qui circule dans toutes les parties et les vivifie. Esprit pas toujours saisissable pour des étrangers à notre foi et qui ne saurait se plier à leurs normes. Le catholicisme d'une université n'est pas même fait de l'importance ou de la prépondérance des facultés d'enseignement religieux sur les facultés d'enseignement profane. Son caractère catholique, une université le porte inscrit dans l'orientation, l'indéfectible de sa haute direction, dans l'esprit et la conscience de ses professeurs, dans l'inspiration de tout son enseignement, dans le coeur et dans les aspirations de ses étudiants. Une université catholique est catholique de cette façon ou elle ne l'est pas.

C'est dire où doivent s'établir nos pensées et nos résolutions. Mais les hommes n'eurent tant besoin de saine doctrine, d'un retour courageux, plus prompt aux enseignements sur ses bases et ce n'est plus une hyperbole. Une époque est venue, la première fois dans l'histoire, où l'humanité ne met plus simplement en question, son bonheur ou son malheur, mais son existence même, sa durée plus ou moins brève. Que le monde en soit là après deux mille ans de christianisme suppose d'abord la trahison du monde par les chrétiens; et la trahison des chrétiens ne se peut expliquer que par la trahison de leurs élites. Si, à une pareille heure, les universitaires et les intellectuels catholiques se dispensent de leurs devoirs d'éclaircisseurs catholiques, qui va s'en acquitter pour eux? Qui va les suppléer dans la vie du monde et dans la vie de la nation? Demandons à saint François de Sales de nous ouvrir les yeux sur l'urgence et la grandeur tragiques de notre mission. Et, pour nous reprendre à l'espoir, pensons

qu'au jardin d'agonie, ou sur la croix, le Christ qui a regardé passer les siècles, a vu lucidement cette minute où le monde ferait son choix entre la vie et la mort et qu'il a prié pour que le monde choisit la vie. Ainsi soit-il.

Lionel GROULX, prtr

Relations

SOMMAIRE DE FEVRIER 1946

Editorial. — Pour une grande politique au service de la jeunesse: I. A l'âge préscolaire; II. A l'âge scolaire; III. Réintégration; IV. Coordination et développement; V. Fera-t-il sa part? VI. Prendrons-nous notre part? Articles. — L'entreprise privée devant les tendances socialistes modernes, Joseph Schumpeter. L'Eglise, mère des nations, Robert Bernier. Toronto vs Montréal, II, Jacques Melançon. La nouvelle phase de la question égyptienne, Gabriel Enkir. Correspondance. — Héroïsme quotidien, Un de là-bas. Manuels techniques français, Armand Sauvé. Compliment africain, X... docteur en droit. Commentaires. — Entraide universitaire. L'Action catholique en France. Elections et élections. Universités étatsuniennes laïcisées. Secours aux enfants. La vie catholique renait en Allemagne. Distinction pour unir. "Une Babel de mots". Au fil du mois. — Tradition missionnaire. Politiques ou politiques? Devant Pilate. L'Ontario et nous. Chroniques. — L'Hôtel-Dieu, de Montréal, Béatrice Clément. Chronique des concerts, René Girard. Les Lacordaire, Cécile Bouchard. Produits forestiers anciens et nouveaux, Joseph Risi. Notes sur l'éducation à Terre-Neuve, G. Alain Frecker. Horizon international Mexique, Saint-Siège. Livres récents. — Notre question nationale, Robert Bernier. *Pour l'éducation dans un Canada souverain*, Louis C. de Léry. *Le drame de l'humanisme athée*, Jacques Tremblay. *Les oeuvres nouvelles*, V. René Girard. *Histoire de Pologne*, Joseph-H. Ledit. En trois mots. Au comptoir, 25; par la poste, 28. Service de Librairie du Devoir.

CONNAISSEZ MIEUX LE QUÉBEC...



Sport d'hiver

Photo par courtoisie du Service de Ciné-Photographie, Province de Québec



Connaissez-vous le Québec? Savez-vous, par exemple, que c'est un pays merveilleux pour les amateurs de ski, de patinoir, de bob-sleigh, de toboggan, de bateau à patins, de raquette et de promenade en voiture.

Les collines onduleuses des Laurentides, les cantons de l'est, les vallées de la Gatineau et du St-Maurice et même toutes les grandes villes offrent de grands avantages aux fervents des sports d'hiver.

Les autres saisons sont également intéressantes dans le Québec pour les visiteurs qui ne manquent jamais de chanter les louanges de cette belle province après y avoir fait un séjour. Ils font l'éloge de son peuple sympathique, du développement judicieux de ses ressources naturelles de sa croissance industrielle — de ses grandes villes et de ses moyens de transport modernes. Les ambassadeurs de bonne volonté sont impressionnés par le progrès accompli chez

elle et par l'influence qu'elle exerce à l'extérieur. Ils voient en cela une contribution bien définie à l'unité et au caractère de la nation canadienne.

LE QUÉBEC ÉDIFIE POUR L'AVENIR

En 1608, Samuel de Champlain arrivait à Québec avec les premiers colons. Aujourd'hui, la population de Québec se chiffre à 3,000,000 d'âmes, son commerce de détail annuel à \$800,000,000. Le Québec l'emporte sur toutes les autres provinces dans les domaines de l'énergie hydroélectrique, des textiles, du bois, du papier journal, de la chaussure, du tabac transformé, de l'amiante et de l'aluminium. Les ressources naturelles, l'agriculture et le transport ont été sagement développés. Et maintenant, le Québec, dont le peuple est si profondément attaché au pays, se prépare à partager avec ses provinces soeurs, un brillant et glorieux avenir.

SOYEZ FIERS DU QUÉBEC—C'EST UNE PARTIE DE VOTRE PAYS

GARDEZ VOS OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE
Le meilleur placement que vous puissiez faire au Canada

O'Keefe's BREWING COMPANY LIMITED

DE RETOUR AU PAYS



Primo, don d'une unité britannique au régiment irlandais du Canada, et mascotte du régiment, a pris place dans un panier que transporte le caporal Harry Barrowman. Primo en a vu de toutes les couleurs outre-mer. Il est heureux d'être enfin de retour au pays.

COMMERCICE ET FINANCE

BOURSE DE MONTREAL

Le total des ventes a été de 198,485 actions et de 314,620 actions minières, en comparaison de 162,333 actions et de 247,124 actions minières vendredi dernier.

Table of stock market data for Montreal, including various sectors like Acadia-Atlantic, Acme, Aloma Steel, etc.

Choses et autres

La semaine a plus ou moins bien débuté à Wall Street puisque hier les compagnies d'automobiles, les aciéries, parmi les principaux groupes, ont accusé des pertes. Cette avand-midi, quelques titres de choix affichaient un ton ferme, mais la plupart des valeurs dirigeantes n'étaient pas soutenues et subissaient des reculs.

Nouvelles raisons sociales

Glass Containers Co. Ernest Bouthillier; Edy's "Zig-Zag" Brush Co. Samuel J. Davico; Chez Noël. Gerald McShane et Noël Beauchêne; Crown Pans Co. Alf. P. Rittenberg, Abraham Rittenberg, Harold J. Rittenberg; Cylcone Co. Benoit Lavallée, Carl Rus, Alcide Gilbert; Blauderie Kent. René Brodeur; Eden Air Control. Paul Lamoureux, Georges Bergeron, Christian Roy; Marché Kent. Charles Shugar; Blue Bird Cleaners Dryer. Ruben Clamer;

Année profitable pour North American Life

Les nouvelles polices comptent pour 8.5 pour cent de plus qu'en 1944 — L'assurance-vie en vigueur s'accroît à \$362 millions

Hors-liste

Table listing various stocks and their prices, including Abenakis, Amal Larder, Anil, etc.

Cours des huiles

Table listing oil prices for various grades like Admiral, Alberta Pacific, Ancho, etc.

Bourse de Montréal

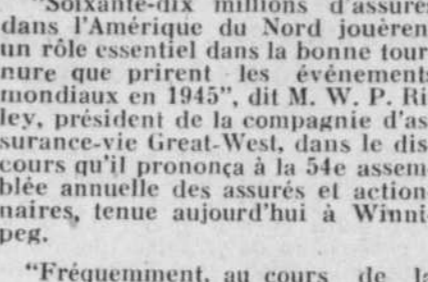
(G.P.) — La tendance à la place locale était quelque peu irrégulière ce matin, à l'ouverture des cours, tandis que les opérations se maintenaient à une allure modérée.

Bourse de New-York

New-York, 5 (A.P.) — Quelques titres de choix affichaient un ton plus ferme ce matin, à Wall Street, mais de nombreuses valeurs dirigeantes subissaient de nouveaux reculs.

54e assemblée annuelle de la Great West Life

Cette compagnie a souscrit un total de \$118,525,000 aux emprunts de guerre



M. H. W. MANNING, vice-président et directeur général.

"Soixante-dix millions d'assurés dans l'Amérique du Nord jouèrent un rôle essentiel dans la bonne tournure que prirent les événements mondiaux en 1945", dit M. W. P. Riley, président de la compagnie d'assurance-vie Great-West, dans le discours qu'il prononça à la 54e assemblée annuelle des assurés et actionnaires, tenue aujourd'hui à Winnipeg.

Est demeuré ferme et les services publics ont montré de la vigueur

Le marché local des obligations est demeuré ferme, mais les échanges ont été quelque peu limités par la rareté des offres, suivant la revue hebdomadaire de Nesbitt, Thomson & Co.

Les valeurs du Dominion ont été fermes et les emprunts de la victoire 3% à moyenne et longue échéance ont montré d'une fraction, les valeurs externes du C.N.R. se sont améliorées de 3/4 de point, à l'exception des valeurs à 4 1/2% 1957, qui ont grimpé de 1 point.

Les valeurs de service de la Great-West durant la guerre furent passées en revue par M. H. W. Manning, vice-président et administrateur délégué à la direction. Il révéla certains faits étonnants. Comme preuve des bonnes habitudes d'épargne inculquées au grand public par les agents de la Great-West, il mit en évidence l'augmentation de 50% qui s'est produite dans l'encours général depuis 1939; celle de l'an dernier n'avait jamais encore été étalée dans l'histoire de la compagnie.

Dividendes déclarés

Banque Canadienne Nationale, 17 1/2 cents par action, payable le 15 février, aux actionnaires inscrits le 15 février.

Les obligations

Dom. du Canada 3% 1951, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 1952, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 1953, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 1954, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 1955, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 1956, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 1957, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 1958, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 1959, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 1960, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 1961, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 1962, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 1963, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 1964, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 1965, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 1966, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 1967, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 1968, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 1969, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 1970, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 1971, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 1972, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 1973, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 1974, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 1975, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 1976, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 1977, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 1978, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 1979, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 1980, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 1981, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 1982, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 1983, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 1984, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 1985, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 1986, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 1987, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 1988, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 1989, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 1990, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 1991, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 1992, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 1993, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 1994, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 1995, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 1996, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 1997, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 1998, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 1999, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2000, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2001, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2002, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2003, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2004, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2005, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2006, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2007, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2008, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2009, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2010, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2011, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2012, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2013, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2014, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2015, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2016, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2017, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2018, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2019, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2020, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2021, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2022, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2023, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2024, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2025, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2026, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2027, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2028, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2029, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2030, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2031, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2032, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2033, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2034, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2035, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2036, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2037, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2038, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2039, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2040, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2041, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2042, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2043, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2044, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2045, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2046, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2047, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2048, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2049, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2050, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2051, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2052, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2053, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2054, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2055, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2056, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2057, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2058, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2059, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2060, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2061, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2062, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2063, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2064, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2065, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2066, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2067, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2068, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2069, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2070, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2071, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2072, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2073, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2074, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2075, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2076, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2077, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2078, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2079, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2080, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2081, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2082, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2083, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2084, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2085, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2086, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2087, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2088, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2089, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2090, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2091, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2092, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2093, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2094, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2095, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2096, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2097, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2098, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2099, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2100, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2101, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2102, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2103, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2104, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2105, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2106, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2107, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2108, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2109, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2110, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2111, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2112, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2113, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2114, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2115, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2116, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2117, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2118, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2119, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2120, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2121, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2122, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2123, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2124, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2125, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2126, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2127, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2128, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2129, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2130, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2131, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2132, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2133, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2134, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2135, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2136, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2137, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2138, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2139, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2140, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2141, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2142, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2143, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2144, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2145, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2146, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2147, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2148, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2149, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2150, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2151, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2152, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2153, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2154, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2155, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2156, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2157, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2158, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2159, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2160, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2161, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2162, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2163, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2164, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2165, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2166, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2167, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2168, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2169, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2170, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2171, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2172, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2173, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2174, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2175, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2176, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2177, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2178, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2179, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2180, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2181, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2182, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2183, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2184, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2185, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2186, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2187, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2188, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2189, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2190, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2191, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2192, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2193, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2194, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2195, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2196, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2197, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2198, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2199, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2200, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2201, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2202, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2203, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2204, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2205, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2206, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2207, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2208, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2209, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2210, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2211, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2212, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2213, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2214, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2215, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2216, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2217, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2218, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2219, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2220, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2221, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2222, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2223, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2224, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2225, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2226, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2227, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2228, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2229, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2230, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2231, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2232, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2233, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2234, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2235, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2236, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2237, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2238, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2239, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2240, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2241, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2242, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2243, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2244, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2245, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2246, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2247, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2248, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2249, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2250, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2251, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2252, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2253, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2254, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2255, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2256, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2257, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2258, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2259, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2260, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2261, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2262, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2263, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2264, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2265, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2266, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2267, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2268, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2269, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2270, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2271, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2272, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2273, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2274, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2275, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2276, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2277, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2278, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2279, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2280, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2281, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2282, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2283, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2284, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2285, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2286, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2287, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2288, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2289, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2290, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2291, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2292, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2293, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2294, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2295, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2296, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2297, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2298, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2299, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2300, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2301, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2302, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2303, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2304, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2305, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2306, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2307, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2308, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2309, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2310, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2311, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2312, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2313, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2314, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2315, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2316, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2317, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2318, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2319, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2320, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2321, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2322, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2323, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2324, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2325, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2326, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2327, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2328, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2329, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2330, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2331, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2332, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2333, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2334, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2335, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2336, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2337, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2338, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2339, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2340, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2341, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2342, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2343, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2344, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2345, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2346, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2347, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2348, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2349, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2350, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2351, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2352, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2353, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2354, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2355, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2356, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2357, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2358, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2359, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2360, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2361, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2362, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2363, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2364, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2365, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2366, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2367, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2368, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2369, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2370, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2371, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2372, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2373, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2374, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2375, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2376, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2377, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2378, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2379, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2380, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2381, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2382, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2383, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2384, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2385, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2386, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2387, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2388, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2389, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2390, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2391, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2392, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2393, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2394, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2395, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2396, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2397, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2398, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2399, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2400, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2401, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2402, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2403, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2404, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2405, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2406, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2407, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2408, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2409, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2410, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2411, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2412, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2413, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2414, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2415, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2416, 100 1/2; Dom. du Canada 3% 2417, 100

LA VIE SPORTIVE

Gabriel Rios déclaré vaincu à la cinquième

Les quelque quinze à dix-huit cents amateurs de boxe qui ont assisté à la deuxième séance offerte au Coliseum par le promoteur Jimmy McKimmie ont été quelque peu déçus par le résultat de la cinquième ronde, qui fut de courte durée, et les pugilistes porto-ricains qui étaient opposés à nos boxeurs locaux ont plutôt fait piètre figure.

Jos Gagnon, qui faisait ses débuts comme professionnel, a remporté la victoire par mise hors de combat technique lorsque Gabriel Rios ne put continuer le combat lorsque la cloche annonça le commencement de la cinquième ronde, se plaignant d'une douleur à la main gauche et l'arbitre D'Arcy dut mettre fin aux hostilités.

Un médecin de la Commission Athlétique de Montréal examina la main de Rios et fut d'avis qu'il n'y avait rien de grave. Rios ne pouvait continuer le combat et c'est alors que le pugiliste canadien-français fut déclaré vainqueur.

Cette fin inattendue désappointa l'assistance mais il convient d'ajouter que Gagnon n'est nullement responsable de ce fâcheux contretemps et d'ailleurs il était évident que le nouveau professionnel allait l'emporter facilement sur son rival car dans les quatre rondes Joe donna une véritable leçon de boxe à son adversaire et il aurait probablement envoyé l'étranger au pays des rêves si l'accident n'était pas survenu.

Rios n'a pas créé une bien bonne impression car ce pugiliste s'est constamment tenu sur la défensive et s'éloignait de son rival lorsque Gagnon se portait à l'attaque. Aussitôt qu'un coup était porté par Gagnon son rival s'empressait d'avoir recours au clinch et l'arbitre D'Arcy dut briser l'étreinte à maintes reprises.

A la semi finale, Ralph Walton a remporté la victoire par mise hors de combat en deux rondes sur Angel Rivera. Le Porto-Ricain débute en trombe et surprit quelque peu le boxeur de couleur local par son attaque furtive, mais quelques solides droites bien appliquées eurent l'effet de le ralentir un peu de temps, alors qu'à 2 ou 3 secondes de la fin Walton porta un solide direct au corps de Rivera pour l'écraser à plat ventre au matelas. Ce ne fut pas long à la deuxième ronde. Après quelques faibles tentatives de Rivera, Wilson porta un dur moulinet de la gauche et ce fut la fin du combat en 28 secondes.

Les Porto-Ricains n'ont pas été chanceux hier soir car le troisième d'entre eux, Lou Davala, n'a duré qu'une ronde devant Joe Pyte, un boxeur de couleur de Glace Bay, Nouvelle-Ecosse, qui a fortiment impressionné non seulement par son physique mais aussi par la force de ses coups.

Dans les autres combats à l'affiche Bernie Cormier fut déclaré vainqueur aux points contre Raymond Daoust; Eddie Bolduc a fait défaut et fut remplacé par Dollard Perey, mais ce dernier fut déclassé par Jean-Paul Denis, alors que Jean Richard a malmené Benny Charette dans un assaut de 4 rondes. Dans le premier combat Gordon McKay a gagné par mise hors de combat contre Willie Rodrigue en deux rondes.

Gaye Stewart est monté en deuxième place

Max Bentley, des Eperriers de Chicago, détient toujours la première place chez les compteurs de la Ligue Nationale de Hockey avec un avantage assez considérable sur ses plus proches rivaux, Gaye Stewart, des Leafs de Toronto, et Bill Mosienko, du Chicago, qui sont sur un pied d'égalité pour la 2e place.

Stewart est le joueur qui a fait le plus gros gain depuis une semaine et pour peu qu'il continue, il deviendra une menace pour le meneur du circuit Dutton.

Clint Smith et Doug Bentley, des Eperriers de Chicago, sont sur un pied d'égalité en 3e place, avec chacun 33 points, tandis que Kaleta du même club, vient en 4e place avec 32 points.

Toe Blake et Elmer Lach, des Canadiens, occupent la 5e place sur un pied d'égalité avec chacun 31 points. Blake a compté 21 buts et Lach a obtenu 7 buts et il a partagé 24 points. Demarco des Rangers et Don Gallinger, de Boston, sont sur un pied d'égalité en 6e place avec 30 points.

Maurice Richard est installé en 8e place avec 15 buts et 11 assistances, pour un grand total de 26 points. Adam Brown, Eddie Bruneau et Joe Carveth sont les meilleurs des Red Wings de Détroit avec chacun 22 points.

Classement à date:

Nom	B.	A.	Pts
M. Bentley, Chicago	28	21	49
Stewart, Toronto	25	10	35
Mosienko, Chicago	14	21	35
Smith, Chicago	16	17	33
D. Bentley, Chicago	15	18	33
Kaleta, Chicago	15	17	32
Blake, Canadien	21	10	31
Lach, Canadien	7	24	31
Demarco, Rangers	15	15	30
Gallinger, Boston	12	18	30
Hamil, Chicago	14	16	30
Taylor, Toronto	17	9	26
Richard, Canadien	15	11	26
Apps, Toronto	13	10	23
Gain, Boston	12	11	23
Horeck, Chicago	11	12	23
Shill, Boston	14	8	22
A. Brown, Detroit	13	9	22
E. Bruneau, Detroit	12	10	22
Cowley, Boston	11	11	22
Carveth, Detroit	11	11	22
Warwick, Rangers	9	12	21
Schmidt, Boston	9	12	21
Dumart, Boston	14	6	20
Ge, Chicago	12	7	19
Guidolin, Boston	9	10	19
Laprade, Rangers	5	14	19
Bodnar, Toronto	9	9	18
Reardon, Boston	11	6	17
Reay, Canadien	8	9	17
Chamberlain, Canadien	5	12	17
O'Connor, Canadien	9	7	16
Benoit, Canadien	8	8	16
Hiller, Canadien	6	10	16
Allen, Chicago	5	11	16
Armstrong, Detroit	5	11	16
Peters, Canadien	10	5	15
Shibicky, Rangers	7	8	15
Davidson, Toronto	9	5	14
Leswick, Toronto	8	6	14
H. Watson, Detroit	8	6	14
Schriner, Toronto	6	8	14
Egan, Boston	6	8	14
Grosso, Chicago	6	8	14
Ph. Watson, Rangers	3	11	14
Pratt, Toronto	6	7	13
Bouchard, Canadien	9	3	12
Liscombe, Detroit	7	5	12
N. Metz, Toronto	3	9	12
Goldham, Toronto	5	6	11
Hill, Toronto	5	6	11
Howe, Detroit	4	7	11
Wares, Chicago	3	8	11
Henderson, Chicago	2	9	11
Filion, Canadien	7	4	10
M. Bruneau, Detroit	5	5	10
Crawford, Boston	4	6	10
J. Hamilton, Toronto	4	6	10
Harmon, Canadien	3	7	10

Une rencontre importante au Forum ce soir

Le Canadien de Wilf Cude sera inactif ce soir dans la série de la Ligue Junior du président Alphonse Thierrier, mais il ne peut être délogé de la première place, quel que soit le résultat du programme double qui sera offert par ce circuit ce soir au Forum.

Dans la première joute de ce soir le Concordia de Sylvio Mantha sera opposé au Verdun et ces deux clubs se disputeront la deuxième place, car une victoire pour le Concordia permettrait à celui-ci de rejoindre son rival en deuxième position et inutile de dire que les protégés de Sylvio vont tenter l'impossible pour améliorer leur sort dans la course au championnat.

Mantha base ses espérances sur les Fernand Gladu, les Jacques Richard, les René Loiselle, les Tino Martin, les Jacques Lucas, les Raymond Laplante, les Taillefer et quelques autres pour mener son club à un triomphe décisif. Par contre, Currie espère que ses Lefebvre, ses Roger et Gerry Gabana, ses Zeidel, ses Morrisseau, ses Paradis, ses Sutherland, ses Jodoin sauront bien conduire son club à la victoire.

La seconde joute sera également très intéressante et le National battailera ferme pour vaincre les champions de la J.A.H.A., afin d'augmenter son avance en 4ème position. Georges Mantha sera à son poste pour diriger les brillants joueurs du National et nul doute que les Bougie, les Corriveau, les Gariépy, les Bisailon, les Desforages, les Deslauriers, les Laventure, les McGinnis et autres marqueront en remportant la victoire. Lorne White, pilote du Royal, est des vifs que les Bélanger, les Hay, les Delvecchio, les Denis, les Larlee, les Whalen, les Mott et les Toohy sont décidés à mettre fin à la série d'échecs qu'ils viennent de subir. Le jeune Frank Iredale sera de nouveau dans la cage du Royal.

Les activités sportives à la Palestre

En fin de semaine, à Notre-Dame de Grâce, dans le Montreal Basketball League, le National intermédiaire a été défait par le N.D.G. "FV" par le compte de 28 à 22. D. Frossi fut l'auteur des vainqueurs en comptant 11 points. Maurice Massé et P. Trempe se sont signalés pour le National.

Au National, trois joutes de ballon au panier furent disputées. Dans la Ligue Junior de la Montreal Basketball League, le National a défait le Georgian par 31 à 11. Lamarre et Cyr ont brillé pour le National. Voici les résultats:

NATIONAL	P.	LL.	Pts
Japin	0	0	2
Christiani	0	0	0
Lamarre	4	0	8
Beaupré	2	0	4
Lacombe	2	0	4
Dagenais	2	1	5
Cyr	4	0	8
Pontbriand	0	0	0
	15	1	31

Les amateurs de hockey de Lachine seront servis à souhait demain soir quand leurs favoris, les Rapides de Paul Haynes, recevront la visite des Redmen de McGill, de la Ligue Universitaire, dans une joute exhibition qui sera sûrement fort intéressante. Les Redmen, on le sait, sont pilotés par le russe Dave Campbell qui a toujours été un grand ami de Haynes mais qui est aussi un des pires "ennemis" sur la glace, c'est-à-dire quand son club fait face à celui de Haynes.

Le National intermédiaire a fait superbe figure dans sa partie avec les seniors du Sir George William College dans une joute d'exhibition. Flynn et Wood, du S. G. W. College, furent d'une étonnante précision. Pour le club de Dollard Dubois, tous les joueurs affichèrent une belle tenue, mais Trempe fut le plus en évidence. Quatre lancers punitions seulement furent décernés à cette joute. Voici les résultats:

NATIONAL INT.	P.	LL.	Pts
R. Vasson	2	0	4
R. Elhier	3	0	6
J.-M. Valois	0	0	0
J.-P. Valois	3	0	6
M. Massé	2	0	4
J. Lamarre	1	0	2
J. Brodeur	0	0	0
J. Trempe	4	0	8
	15	0	30

S.G.W. COLLEGE

P.	LL.	Pts	
Flynn	6	0	12
Wood	7	3	17
Robertson	3	0	6
Stafford	3	0	6
Quinns	2	0	4
	21	3	45

Arbitre: F. Ulley; officiel: Jacqueline Marchand.

Dans la Ligue Intercollegiale, le Mont-St-Louis continue son jeu agressif et promet d'être un club redoutable dans la course au championnat. Il a défait l'E.S.S.S. par 34 à 25. Les deux équipes donnèrent du beau jeu mais le Mont-Saint-Louis a été meilleur dans les lancers, ce qui lui valut la victoire. Hamel et LaHaye furent les étoiles du M.S.L. et Bruneau le meilleur de l'E.S.S.S. Voici les résultats:

E.S.S.S.	P.	LL.	Pts
Robin	0	2	2
Charlebois	0	1	1
Bertrand	0	2	2
Garneau	0	3	3
Béliveau	1	0	2
Bruneau	5	1	11
Hémond	1	2	4
Paquin	0	0	0
	7	11	25

M. S. L.

P.	LL.	Pts	
Perveault	1	0	2
Le Hamel	1	0	2
A. Bédard	0	1	1
Langlois	0	1	1
R. Hamel	5	2	12
La Haye	5	3	13
Beaudet	0	0	0
Bourcier	0	0	0
	14	6	34

Les skieurs du National furent en évidence au Mont-Gabriel, à Piedmont, dimanche dernier. Raymond Lanctôt, Luc Bégin, Arthur Pothier et Marc Legault se sont signalés dans cette course organisée par le Mont-Gabriel; chacun de ces coureurs a mérité une médaille d'argent pour sa belle performance. Marc Legault a cependant obtenu le meilleur temps dans cette course disputée par 51 concurrents; il se classa premier sur cet imposant groupe de skieurs.

A cette occasion, Raymond Lanctôt participait à sa dernière course comme amateur; en effet il agira comme professionnel dans les courses à venir, toujours sous l'égide de la Palestre, et sera instructeur au Mont-Tremblant.

Au Saut de la Côte des Neiges, Jean Lalande, de l'équipe de la Palestre, s'est aussi signalé sur une vingtaine de concurrents; il fit deux sauts de 105 et 115 pieds. Cette course a servi d'entraînement à l'équipe de la Palestre, en vue de la grande classique Taschereau.

RAQUETTE

Dimanche, le 27 janvier, les dames de la section de la raquette prirent part à la marche des dames organisée par le club des Gais Compagnons. Neuf d'entre elles terminèrent l'épreuve et firent honneur aux couleurs violet et gris du National. Voici le classement de ces dames: Marjolaine Boudreau, 2; Jacqueline Lagacé, 4; Yvette Plante, 7; Jacqueline Plante, 11; Jeanne d'Arc Pruneau, 14; Pauline Papineau, 16; Agathe Béclair, 17; Murielle Lippé, 18; Déla Poullet, 22. Nos félicitations à ces dames.

NATATION

La deuxième étape du marathon de nage organisé par l'Instructeur Louis Choquette est commencée depuis vendredi et de dimanche le 3 février pour les intermédiaires et les juniors. Les nageurs qui participent à ce marathon sont priés de prendre note que le temps où ils peuvent nager sont: mercredi et vendredi, de 8 h. 45 à 9 h. 30 pour les seniors; le dimanche, de 3 h. à 3 h. 30 pour les intermédiaires, et de 3 h. à 3 h. 15 pour les juniors. Les seniors auront de 4 h. à 4 h. 45 comme période de reprise le dimanche après-midi. Actuellement, J. Léonard mène chez les seniors, G. Duchesne dans la classe intermédiaire, et A. Fleury chez les juniors.

BILLARD

Le tournoi de dimanche, le 27

Les étudiants du McGill à Lachine

Les amateurs de hockey de Lachine seront servis à souhait demain soir quand leurs favoris, les Rapides de Paul Haynes, recevront la visite des Redmen de McGill, de la Ligue Universitaire, dans une joute exhibition qui sera sûrement fort intéressante. Les Redmen, on le sait, sont pilotés par le russe Dave Campbell qui a toujours été un grand ami de Haynes mais qui est aussi un des pires "ennemis" sur la glace, c'est-à-dire quand son club fait face à celui de Haynes.

Le National intermédiaire a fait superbe figure dans sa partie avec les seniors du Sir George William College dans une joute d'exhibition. Flynn et Wood, du S. G. W. College, furent d'une étonnante précision. Pour le club de Dollard Dubois, tous les joueurs affichèrent une belle tenue, mais Trempe fut le plus en évidence. Quatre lancers punitions seulement furent décernés à cette joute. Voici les résultats:

NATIONAL INT.	P.	LL.	Pts
R. Vasson	2	0	4
R. Elhier	3	0	6
J.-M. Valois	0	0	0
J.-P. Valois	3	0	6
M. Massé	2	0	4
J. Lamarre	1	0	2
J. Brodeur	0	0	0
J. Trempe	4	0	8
	15	0	30

S.G.W. COLLEGE

P.	LL.	Pts	
Flynn	6	0	12
Wood	7	3	17
Robertson	3	0	6
Stafford	3	0	6
Quinns	2	0	4
	21	3	45

Arbitre: F. Ulley; officiel: Jacqueline Marchand.

Dans la Ligue Intercollegiale, le Mont-St-Louis continue son jeu agressif et promet d'être un club redoutable dans la course au championnat. Il a défait l'E.S.S.S. par 34 à 25. Les deux équipes donnèrent du beau jeu mais le Mont-Saint-Louis a été meilleur dans les lancers, ce qui lui valut la victoire. Hamel et LaHaye furent les étoiles du M.S.L. et Bruneau le meilleur de l'E.S.S.S. Voici les résultats:

E.S.S.S.	P.	LL.	Pts
Robin	0	2	2
Charlebois	0	1	1
Bertrand	0	2	2
Garneau	0	3	3
Béliveau	1	0	2
Bruneau	5	1	11
Hémond	1	2	4
Paquin	0	0	0
	7	11	25

M. S. L.

P.	LL.	Pts	
Perveault	1	0	2
Le Hamel	1	0	2
A. Bédard	0	1	1
Langlois	0	1	1
R. Hamel	5	2	12
La Haye	5	3	13
Beaudet	0	0	0
Bourcier	0	0	0
	14	6	34

Les skieurs du National furent en évidence au Mont-Gabriel, à Piedmont, dimanche dernier. Raymond Lanctôt, Luc Bégin, Arthur Pothier et Marc Legault se sont signalés dans cette course organisée par le Mont-Gabriel; chacun de ces coureurs a mérité une médaille d'argent pour sa belle performance. Marc Legault a cependant obtenu le meilleur temps dans cette course disputée par 51 concurrents; il se classa premier sur cet imposant groupe de skieurs.

A cette occasion, Raymond Lanctôt participait à sa dernière course comme amateur; en effet il agira comme professionnel dans les courses à venir, toujours sous l'égide de la Palestre, et sera instructeur au Mont-Tremblant.

Au Saut de la Côte des Neiges, Jean Lalande, de l'équipe de la Palestre, s'est aussi signalé sur une vingtaine de concurrents; il fit deux sauts de 105 et 115 pieds. Cette course a servi d'entraînement à l'équipe de la Palestre, en vue de la grande classique Taschereau.

RAQUETTE

Dimanche, le 27 janvier, les dames de la section de la raquette prirent part à la marche des dames organisée par le club des Gais Compagnons. Neuf d'entre elles terminèrent l'épreuve et firent honneur aux couleurs violet et gris du National. Voici le classement de ces dames: Marjolaine Boudreau, 2; Jacqueline Lagacé, 4; Yvette Plante, 7; Jacqueline Plante, 11; Jeanne d'Arc Pruneau, 14; Pauline Papineau, 16; Agathe Béclair, 17; Murielle Lippé, 18; Déla Poullet, 22. Nos félicitations à ces dames.

NATATION

La deuxième étape du marathon de nage organisé par l'Instructeur Louis Choquette est commencée depuis vendredi et de dimanche le 3 février pour les intermédiaires et les juniors. Les nageurs qui participent à ce marathon sont priés de prendre note que le temps où ils peuvent nager sont: mercredi et vendredi, de 8 h. 45 à 9 h. 30 pour les seniors; le dimanche, de 3 h. à 3 h. 30 pour les intermédiaires, et de 3 h. à 3 h. 15 pour les juniors. Les seniors auront de 4 h. à 4 h. 45 comme période de reprise le dimanche après-midi. Actuellement, J. Léonard mène chez les seniors, G. Duchesne dans la classe intermédiaire, et A. Fleury chez les juniors.

BILLARD

Le tournoi de dimanche, le 27

Des artistes sur patins aux Ice Follies

Des patineurs de fantaisie venant de tous les coins de l'univers offriront le meilleur de leur talent pour le spectacle de cette année, qui marque le dixième anniversaire de la fondation des Ice Follies, la plus fameuse revue dans l'histoire des spectacles sur glace. Les Ice Follies de 1946 seront à l'affiche au Forum du 10 au 18 février prochains.

En tête de la distribution on trouve Roy Shipstad, depuis longtemps reconnu comme le roi des professionnels, qui atteint de nouveaux sommets, et qui sera suivi de Evelyn Chandler, la "bombe atomique" de la surface glacée, dont le patinage acrobatique n'a jamais été égalé. L'agile Evelyn n'a pas d'égalé dans ce genre de patinage.

Heinie Brook n'est pas seulement le roi des comédiens, il est aussi un des plus fameux athlètes qui soient jamais passés à l'université du Minnesota. Brook fut en vedette au hockey, au baseball et au plongeon. Dans le sport aquatique il fut classé parmi les meilleurs aux Etats-Unis et seul un mal de dos l'empêcha de participer aux Jeux Olympiques.

Betty Scholow, la jeune patineuse blonde, fut championne junior de patinage aux Etats-Unis avec Arthur Preusch II, avant de devenir professionnelle, pendant que le jolif et gracieux Shirley Halsted fut championne canadienne junior de couples avec Michael Kirby avant de signer un contrat avec les Ice Follies.

Jane Zeiser, la petite patineuse de St-Louis, fut championne de l'ouest-central des Etats-Unis avant de se joindre à l'organisation des Shipstad et Johnson l'an dernier. Elle fut précédée à ce titre par la gracieuse Shirley Bowman, Ice Follies et capitaine de ce groupe de jolies patineuses.

Les billets pour toutes les représentations sont maintenant en vente au contrôle du Forum.

Dans les ligues

Immaculée-Conception

Le R. P. Jean-Paul Gingras, de la paroisse de l'Immaculée-Conception, a préparé les cédules de différentes ligues de l'Immaculée-Conception:

FEVRIER:

6 A 7 h. 45: Lafontaine vs Immaculée juvénile.

7 7 h. 45: Centrale vs Ecole normale intermédiaire.

8 A 7 h. 45: Immaculée vs Plateau juvénile.

9 7 h. 45: Ecole normale vs Immaculée-Conception intermédiaire.

10 A 1 h. 30: Eliminatoire intermédiaire.

10 A 4 h. 30: Eliminatoire intermédiaire.

10 A 7 h. 45: Marquette vs Lafontaine juvénile.

10 4 h. 30: Immaculée vs St-Charles A. 7 h. 45: Immaculée vs Plateau juvénile.

11 A 7 h. 45: Immaculée vs Plateau juvénile.

CE SOIR

Ligue Provinciale Victoriaville à Sherbrooke

Ligue Junior Concordia à Verdun National à Royal

LE CLASSEMENT

Ligue Nationale

Nom	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Boston	35	18	11	6	119	105	42
Chicago	34	19	12	3	148	111	41
Canadien	34	18	13	3	110	91	39
Lérotit	32	14	13	5	90	94	33
Toronto	35	12	19	4	107	132	24
Rangers	34	8	21	5	92	128	21

Le programme est complété pour demain

Le promoteur Eddie Quinn a complété son programme de lutte pour la séance de demain soir, au Forum. On sait que la rencontre principale de la soirée mettra aux prises le champion Bobby Managoff qui risquera sa couronne contre le bouillant Emil Dusek, tandis que le sensationnel Yvon Robert disputera la victoire au brutal Georges Linnehan dans la semi-finale. Georges Gagney fera face au scientifique Cowboy Len Hughes dans le match spécial, puis Félix Miquet se mesurera avec nul autre que le rude Bob (Legs) Langevin dans la rencontre préliminaire. Ces quatre importants matches sont vraiment bien équilibrés et une autre foule nombreuse devrait se rendre à l'immense amphithéâtre de la rue St-Catherine demain soir, afin de voir ces brillants athlètes à l'oeuvre.

La rencontre finale promet d'être éblouissante du commencement à la fin, car elle oppose un gladiateur scientifique à un vain du matelas. En effet, Managoff, un lutteur très populaire auprès du public montrealais, est un athlète qui possède un excellent répertoire de prises, tandis que son rival est ce que l'on peut dire un spécialiste des tactiques illégales. Le détenteur du titre est assuré que son rival de demain soir tentera de lui appliquer une série de coups déloyaux, mais il a déclaré qu'il saura bien le mettre à sa place.

La semi-finale est également d'une grande importance, si l'on considère que le brillant Robert est déterminé à vaincre Linnehan, afin d'obtenir un match de championnat dans un avenir rapproché. Robert, qui vient de terminer une courte tournée aux Etats-Unis, est en parfaite condition physique pour donner beaucoup de coups déloyaux, le puissant lutteur de France, a terminé son entraînement et on peut s'attendre à ce qu'il livre un autre match éblouissant. Miquet est un solide gaillard et il sera légèrement favori pour triompher du brutal Langevin qui ne cesse jamais d'utiliser des mauvaises tactiques pour triompher.

Le hockey professionnel

Victoire et partie nulle

Samеди soir dernier, l'Immaculée-Conception juvénile a continué sa marche victorieuse en battant le Marquette de cette ligue par le compte de 9 à 2. Le gardien de buts Bernard Dubé a été excellent et de même que Léon Bouchard qui prit part à 4 points pour lui donner la tête des compteurs de la ligue.

Sommaire:

Première période

1 Im. Conception: Robert 6.15 (Landy)

2 Marquette: Boudreau 8.20 (Richard)

Deuxième période

3 Im. Conception: Landry 3.00 (Savaria)

4 Im. Conception: Robert 8.00 (St-Pierre)

5 Marquette: Richard 11.05 (St-Pierre)

6 Im. Conception:

Faits divers

Explosion de 5,200 pintes de nitro-glycerine

La plus formidable détonation depuis la bombe atomique au-dessus de Hiroshima — Le navire "Yukon" s'est brisé en deux — Les brise-glace à l'oeuvre — 96,000 morts aux Etats-Unis — Vol de \$90,000 — Affaires de Cour

Calgary, 5 (C.P.) — La plus formidable explosion depuis la bombe atomique au-dessus de Hiroshima, est survenue hier après-midi dans le flanc ouest du puits no 2 à une profondeur de 6,900 pieds, dans les champs pétrolifères de Turner Valley.

A la surface, on a ressenti de légers tremblements de terre mais on fait le seul signe visible de cette gigantesque explosion de 5,200 pintes de nitro-glycerine a été un jet d'eau de 10 pieds.

Les géologues et les spécialistes de l'huile attendent maintenant les résultats exacts de l'épreuve faite après des semaines de préparatifs au prix de \$80,000. Si l'explosion a pu libérer les riches puits d'huiles emprisonnés dans une couche de chaux, cette expérience rapportera a. centuple.

L'expérience a été faite par la Oil Well Reflow Ltd, qui a dû faire évacuer la vallée.

Le "Yukon" s'est brisé en deux

Ketchikan, Alaska, 5 (A.P.) — Le Yukon, navire passager jaugeant 5,746 tonnes, s'est brisé en deux ce matin sur les récifs de la baie de Johnstone après s'être échoué hier.

Le Yukon a été ballotté par les vagues de 15 pieds toute la nuit durant pendant que plusieurs navires envoyés à la rescousse tentaient de l'approcher malgré les glaces et le brouillard.

L'Onondaga, qui est parvenu à sauver 47 personnes, ne fait pas mention des pertes de vie. L'on est assuré toutefois que la partie d'avant est solidement échouée et qu'ainsi les naufragés seraient au moins dans une demi-sécurité.

Le Yukon, qui a 360 pieds de long, a été construit à Philadelphie en 1899 et il était en service sur la route de l'Alaska depuis 20 ans. C'est dire que des milliers de touristes et tous les habitants de cette contrée du nord le connaissent.

Des médecins et gardes-malades ont été dépêchés par avion à Seward, village situé à 40 milles au nord, pour prendre soin des rescapés. De la péninsule de Kenai, et de plusieurs autres points de l'Alaska, des navires sont partis à pleine vapeur pour aller aider l'Onondaga dans son pénible travail de sauvetage.

Des forteresses volantes munies de l'équipement de sauvetage se sont jointes aux navires de sauvetage. Lorsque le Yukon a quitté Seward il y avait 125 membres de l'équipage, 185 officiers et soldats de l'armée américaine et 186 autres voyageurs à bord.

Grièvement blessés

M. Lucien-Paul Bernier, 38 ans, de Longueuil Annexe, et M. Maurice Marcotte, 32 ans, 5957 rue St-Hubert, ont été grièvement blessés hier soir, vers six heures, lorsque l'automobile dans laquelle ils avaient pris place est entrée en collision avec une autre auto conduite par M. Yvon Lavallée, 1925 rue Champlain, à l'intersection des rues Napoléon et St-Hubert.

Les deux véhicules ont été fortement endommagés. Les deux blessés ont été transportés à l'hôpital St-Luc, où ils sont tenus sous observation.

Blessée par un tramway

Mme S. Sénécal, 69 ans, 1215 rue Seymour, a été blessée gravement par un tramway, hier soir, vers 7 h., alors qu'elle traversait la chaussée à l'intersection des rues Guy et Dorchester.

Des passants se sont portés au secours de la victime qui risait sans connaissance. Elle a été transportée à l'hôpital Western, où l'on rapporte que son état est très grave. Mme Sénécal souffre d'une fracture du crâne et d'autres lésions internes.

Manufacture incendiée

Beauceville, 5 (C.P.) — La Gilbert Shoe Manufacturing Ltd., propriété de M. Major Gilbert, la plus ancienne manufacture de chaussures de la Beauce, a été complètement détruite par le feu, dimanche matin.

Les dommages sont évalués à plus de \$100,000. \$15,000 de chaussures fabriquées et une réserve de cuir évaluée à \$35,000 ont été perdus dans ce sinistre. La maison Gilbert employait régulièrement quelque 135 ouvriers. Fondée en 1925 sous la raison sociale de M. Jos. Tanguay Ltée, la manufacture était connue depuis 1942 sous le nom de M. Gilbert Limitée.

M. Gilbert, le propriétaire, a déclaré qu'il ne savait pas encore si l'on entreprendrait la reconstruction de l'usine.

Brise-glace à l'oeuvre

Le brise-glace N.-B.-McLean quittera le port des Trois-Rivières, demain matin, c'est-à-dire un mois plus tôt que les années dernières, par suite du haut niveau des eaux dans le port de Montréal.

Les autorités maritimes ont décidé de faire commencer le travail des brise-glace du gouvernement un mois plus tôt, cette année, afin d'éviter tout danger d'inondation dans la mesure du possible.

Le McLean sera suivi à courte distance du Lady Grey et de l'Ernest Lapointe. On veut tenter d'éviter par là les dommages qu'ont subis l'an passé les riverains du sud. Le niveau de l'eau n'est pas excessivement élevé dans le port mais l'on tient à prévenir la fonte.

Les coupeurs de glace ont été avertis du départ des brise-glace et les autorités préviennent aussi ceux de la rive sud qui se servent des ponts de glace, soit aux îles de Boncherville, soit au Bout-de-l'Île, afin d'éviter toute tragédie.

96,000 morts aux Etats-Unis

Chicago, 5 (A.P.) — Les accidents aux Etats-Unis, au cours de l'année 1945, ont fait 96,000 morts, 10,300,000 blessés et ont causé une perte économique évaluée à \$5,200,000,000.

Le conseil national de sécurité qui a présenté ces chiffres dit que cela ne représente qu'un pour cent de moins qu'en 1944.

Vol de \$90,000

Le Caire, 5 (Reuter) — Des bandits ont volé \$90,000 hier soir d'un train voyageant du nord de l'Egypte au Caire.

Les bandits ont pénétré dans le wagon des postes par le toit en attaquant les gardes avec des couteaux et les ligotant solidement. L'on croit qu'ils étaient six.

L'argent était en billets de banque, adressé à la banque nationale d'Egypte. On a découvert le vol lorsque le train est entré en gare à Gizeh, au Caire.

Sous-marin à la dérive

Londres, 5 (A.P.) — Le Universal, sous-marin anglais, qui a coulé quelque 40,000 tonnes de navires marchands ennemis dans la Méditerranée, au cours de la guerre, est à la dérive dans la mer d'Irlande à quelque deux milles des côtes.

Tout l'équipage est encore à bord. Tous les efforts pour tenter le submersible vers la rive ont été vains. Le destroyer Southdown et un autre navire de sauvetage se tiennent près du sous-marin en danger pour sauver l'équipage qui n'a pas voulu quitter le vaisseau malgré la menace.

Les aspirantes "policières"

L'adoption d'une résolution autorisant le directeur du service de la police de Montréal à embaucher 20 constables féminins a été la cause d'un va-et-vient peu ordinaire aux quartiers généraux.

Un grand nombre d'aspirantes, qui n'ont cessé d'augmenter, se sont présentées aux bureaux ou sont entrées en communications téléphoniques avec les autorités de la police pour s'enquérir des moyens à prendre pour devenir "policières".

Toutes ont été référées à la commission du service civil, de qui relève l'embauchage.

Procès pour meurtre

Québec, 5 (C.P.) — Le procès d'Achille Côté, bûcheron de Saumaur qui a été accusé de meurtre de Philibert Racine tué d'un coup de couteau le 1er octobre 1945, s'est ouvert hier aux Assises criminelles siégeant sous la présidence du juge Itoméo Langlais.

Incendie à Poularies

Rouyn, 5 (D. N. C.) — Une famille de colons de Ste-Rose-de-Poularies, Abitibi, a été gravement éprouvée dans la nuit du 24 janvier par un incendie qui a détruit leur foyer et a fait deux morts et deux blessés.

La famille est celle de Mme veuve Luc Doyon, 33 ans, dont le fils, Jean-Marie, et la fille, Huguette, 10 ans, sont morts. Mme Doyon fut elle-même blessée et son fils Jean-Claude, de 7 ans, est en voie de guérison à l'hôpital Youville de Noranda. Deux autres enfants n'ont pas été touchés. Ce sont Marguerite, 14 ans et Dominique, 12 ans.

La famille Doyon habitait dans le rang VII de Ste-Rose.

L'arsenal de Saint-Malo

Québec, 5 (D. N. C.) — On annonce de sources sérieuses que les derniers arrangements viennent d'être conclus entre M. Ludger Dionne, industriel de St-Georges de Beauce et député fédéral de ce comté, et les autorités d'Ottawa, pour la transformation de l'arsenal de St-Malo en une manufacture de soie artificielle.

Depuis déjà trois mois, des wagons du Pacifique Canadien ont transporté à l'arsenal de St-Malo la machinerie nécessaire à la transformation de cet édifice en manufacture.

L'entreprise de M. Dionne représente un capital de \$12 à \$20,000,000.

Ils s'avouent coupables

Patrick Sunderland et sa jeune femme (Rose Quévillon) se sont déclarés coupables hier, d'un vol de divers articles évalués à \$8,500 alors qu'ils étaient à l'emploi de M. L.-M. Hart, de Ste-Geneviève.

Le juge René Théberge, qui a accepté les aveux, a ajourné le prononcé de ses sentences au 12 février. Le couple, recherché activement depuis le 11 janvier par la sûreté provinciale, été repéré à Toronto ces jours derniers.

Action de \$250,000

La plus importante action de l'année, à date, a été enregistrée hier au greffe de la Cour supérieure par Mme veuve Howard S. Welch (Olive Greely), et ses deux filles, Mlles Margaret-Lorraine Welch et Anita Welch, représentées par Me John Ahern, c.r. Les demanderesse réclament \$250,000 de la compagnie des Tramways de Montréal, à la suite d'un accident, survenu le 11 janvier 1945, à l'intersection du boulevard Décarie et de la Côte de Lisse, au cours duquel M. Welch, âgé de 51 ans, fut tué. L'automobile de la victime s'est écrasée sur l'un des tramways de la défenderesse.

Bref de certiorari

Le juge Pierre-F. Casgrain, président hier à la division de Pratique de la Cour supérieure, a décidé de délibérer dans la demande présentée par la compagnie Canada Steamship Lines, pour l'émission d'un bref de certiorari aux fins de casser et annuler une décision du recorder E.-J. McManmwy, de la ville de Montréal, rendue le 28 janvier dernier, et maintenant avec dépens la demande du matelot Francis Giguère, au total de \$102 pour salaires dus alors que le matelot était à l'emploi de cette compagnie de navigation, à bord du navire Spruce Bay, La Canada Steamships a plaidé que ce navire n'était pas à elle, ayant été vendu à une compagnie du Brésil, le 31 août 1945.

Sentence maintenue

Le juge Théodule Rhéaume de la Cour supérieure a maintenu hier la condamnation du recorder de la région de Hull qui avait imposé une amende de \$10 et les frais à J.-R. Petit, pour avoir enfreint les règlements régissant la fermeture des établissements commerciaux en maintenant son poste d'essence ouvert après 7 h. p.m. le 13 octobre dernier.

Une demande de bref de certiorari accordée lors de l'instance de Petit contre le recorder et la ville de Hull a été renversée avec dépens hier, lorsque le juge Rhéaume a déclaré "qu'un poste d'essence est un magasin aux termes des règlements municipaux de la ville de Hull et que les autorités de cette municipalité ont le droit d'inclure les postes d'essence dans leurs règlements".

44 personnes appréhendées

A 4 heures, dimanche matin, les agents de la régie des alcools ont opéré une descente dans un débit clandestin de la rue de la Montagne, pour y surprendre quarante-quatre personnes.

Tous étaient traduits devant le juge Maurice Tétraud hier, et enregistrés des aveux. Le tenancier, accusé de vente, a écopé d'une amende de \$50 plus les frais. Ses "clients" s'en sont tirés chacun avec une amende de \$10 et les frais.

Sain d'esprit

Grand Rapids, Michigan, 5 (A.P.) — Trois psychiatres ont déclaré que le reverend Frank-E. Siple, pasteur de la Southlawn Church of God, qui s'est reconnu coupable d'avoir empoisonné sa jeune fille de dix-huit ans, en 1939, était sain d'esprit. Les psychiatres ont examiné le pasteur de cinquante-trois ans dans sa cellule à la prison de Kent County.

Siple doit comparaître de nouveau jeudi, devant le juge Léonard-D. Verdier, qui prononcera la sentence après avoir déterminé le degré de responsabilité du prévenu.

Le pasteur a déclaré avoir administré du poison à sa fille parce qu'elle souffrait de maladie mentale.

En liberté provisoire

Newark, N.-J., 5 (A.P.) — Charles Porskieves, détenu en prison depuis deux semaines après son arrestation à Québec sur une accusation de vol de \$7,500 à la United States Trust Co. de Newark, le 7 janvier dernier, a été remis en liberté provisoire hier par le juge Daniel-J. Brennan. Un cautionnement de \$1,000 a été exigé.

A l'enquête préliminaire Porskieves a affirmé qu'il n'était pas l'homme qui a commis le vol à la banque.

L'"Aquitania" arrive à Halifax

Halifax, 5 (C.P.) — Couvert de glace de la coque à la proue, l'Aquitania est entré hier soir dans le port d'Halifax après la plus rude traversée effectuée par le capitaine H.-D. Grinrod, qui a pourtant traversé l'Atlantique plus de deux cents fois. L'Aquitania, navire de 46,000 tonnes, transportait 6,493 passagers.

A l'arrivée, le major F.-A. Jamiesno, de Winnipeg, dispensait encore ses soins aux soldats atteints du mal de mer, dont plusieurs étaient très sérieusement malades par suite des effets de la mer turbulente.

Parmi les passagers se trouvaient 5,514 membres de l'armée, 759 du C.A.R.C., 66 de la marine canadienne, 116 civils et quelques membres de l'armée britannique, de la marine royale et de la marine marchande.

2,400 militaires arrivés hier

Plus de 2,400 militaires canadiens sont arrivés à Montréal, hier, après avoir fait la traversée sur le Queen Elizabeth. Environ 1,000 sont rapatriés, appartenant à l'armée, les autres sont membres de l'aviation.

La gare Bonaventure était emplies à capacité, hier, de parents et d'amis de ces hommes. Plusieurs personnes, qui n'avaient pu trouver place dans l'enceinte de la gare, avaient envahi la place Chabouillez, malgré un froid de loup.

Le major-général Renaud, C.B., C.B.E. était à l'arrivée, hier, en tant que commandant du district militaire numéro quatre. Il était accompagné du lieutenant-colonel Armstrong.

Plateau 5151

OUVERTS DE 9 H. à 5 H. 30 SAMEDI COMPRIS

Plateau 5151

ACHÈTE BIEN QUI ACHÈTE CHEZ DUPUIS

POUR HABILLER Bébé DÉJÀ "ROI" AU FOYER

...pour le trousseau, les cadeaux de celui qu'on attend...

TROUSSEAUX TRICOT MAIN pour le nouveau-né

Trois pièces: bonnet, gilet et chaussons en tricot de laine fait à la main. Tout blanc, blanc et rose, blanc et bleu.

Chaque gilet 1.49 à 1.98

Chaque bonnet .89

Chaussons, la paire .49



BIBERONS en PYREX Verre facile à stériliser. 4 oz .20 - 8 oz .25

COUSSINS DE CHAISE Pour chaise haute de bébé. Chacun recouvert de ciré lavable. Dessins variés, tons rose, bleu. Chacun: 1.69 à 1.98

COUVERTURES EDRÉDON "ESMOND" EN ROSE, BLEU Epaisse finette dite édrédon avec dessins enfantine. 30" x 40" - 36" x 50" .59 à 1.59



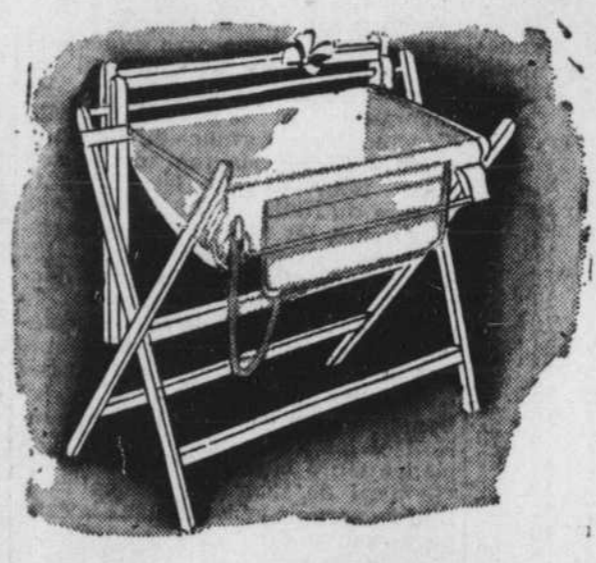
SPECIAL - de 9 h. à 9 h. 30 MERCREDI

DORMEUSES COTON QUATINE pour enfants de 1 à 6 ans

Confortables vêtements de nuit tout d'une pièce et avec pieds dits "dormeuses" Coton quatiné en rose bleu. Très 1.00 spécial, chacune

Pas plus de 2 à chaque client. COMMANDES TELEPHONIQUES ACCEPTÉES DE 9 h. à 9 h. 30 seulement, mercredi matin.

Baignoires transportables et démontables



En caoutchouc jaune. Pochettes aux accessoires en coton fort. Monture ivoire. Tube irrigateur. Dessus avec panneau formant table et amovible.

Environ 18" x 27" .77

Environ 17" x 18" .52

ROBES DE NUIT EN FINETTE

Pour bébé. Finette blanche à garniture rose, bleu. Plusieurs dessins au choix. .33 à .69

COUVERTURES SATIN PIQUE

Modèle à double face (réversible). Rose et bleu. 22" x 32" 1.39

27" x 36" 1.98

34" x 44" 2.69

SIÈGE TROUÉ ET DOSSIER

Modèle pour placer sur les cabinets. En bois avec fermetures en métal. Fini émaillé rose, bleu, ivoire. Complet 2.49

COUCHES EN FINETTE POUR BÉBÉ

Finette de qualité. 27" x 27" douzaine: 1.95

EN COTON MOCCO 22" x 22" douzaine: 1.69

MARQUE CURITY 21" x 49" douzaine: 2.95

TOILE CAOUTCHOUTÉE

Fin rouge avec oeillets à chaque coin. Environ 27" x 36". Chacune 1.49

Robes plaid de coton

pour enfants de 1 à 3 ans

Tissu paysan SPUN aussi plaid de coton. Modèle enfantine avec empiècement du cou plissé. Rouge, bleu, rose. CHACUNE 1.09



Registre pour "bébé"

tout en français

1.98

On inscrira dans ce livre les dates mémorables, les faits saillants: naissance, baptême, etc. Belle couverture. Deux formats. DUPUIS - deuxième (De Montigny)

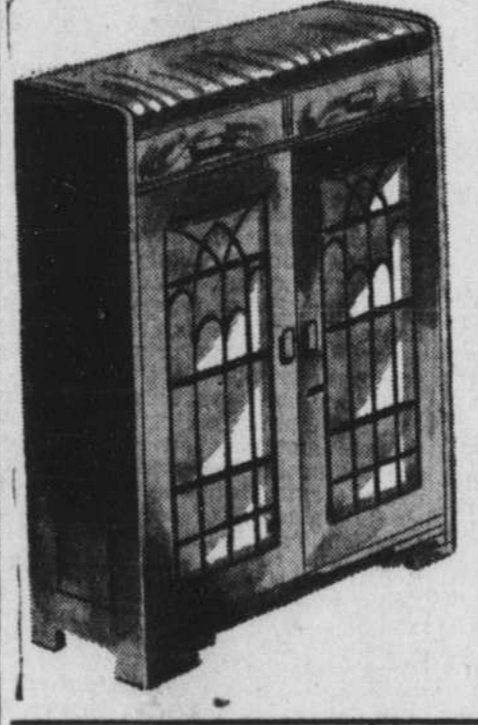


Robes lavables

pour bébés de 1 à 3 ans

Tissu de coton serré à rayures fines, le haut à empiècement (yoke) et garniture de ric-rac. Rose, bleu. .89

BIBLIOTHEQUES ICRETONNE



Surface: 38 1/2" x 12".

Hauteur totale: 49".

39.50

Un meuble élégant pour le salon, le boudoir, le bureau... Tout en noyer combiné, avec les portes vitrées cette bibliothèque protégera vos précieux volumes de la poussière et des mains indiscretes...

Conditions de paiement en conformité avec les ordonnances de la CPC.

DUPUIS - quatrième étage.

Un radio qui fonctionne bien

c'est la joie dans un foyer... Mais un radio qui fonctionne mal... peut agacer tout le monde...

Examen et réparation de radios exécutés par un technicien-expert chez Dupuis

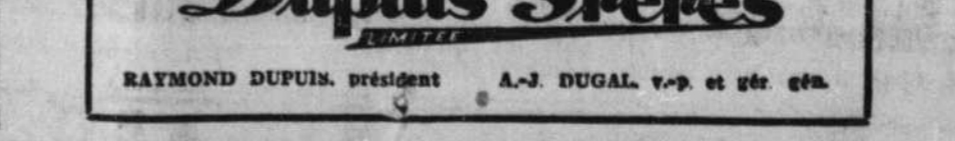
Notre RADIO est précieux. Confiez-le à une maison de réputation établie... On l'examinera, puis, une estimation du coût des réparations jugées nécessaires vous sera soumise.

Nous irons chercher le radio chez vous (limites de la ville). Réparations et pièces de rechange portent une garantie DUPUIS de 90 jours

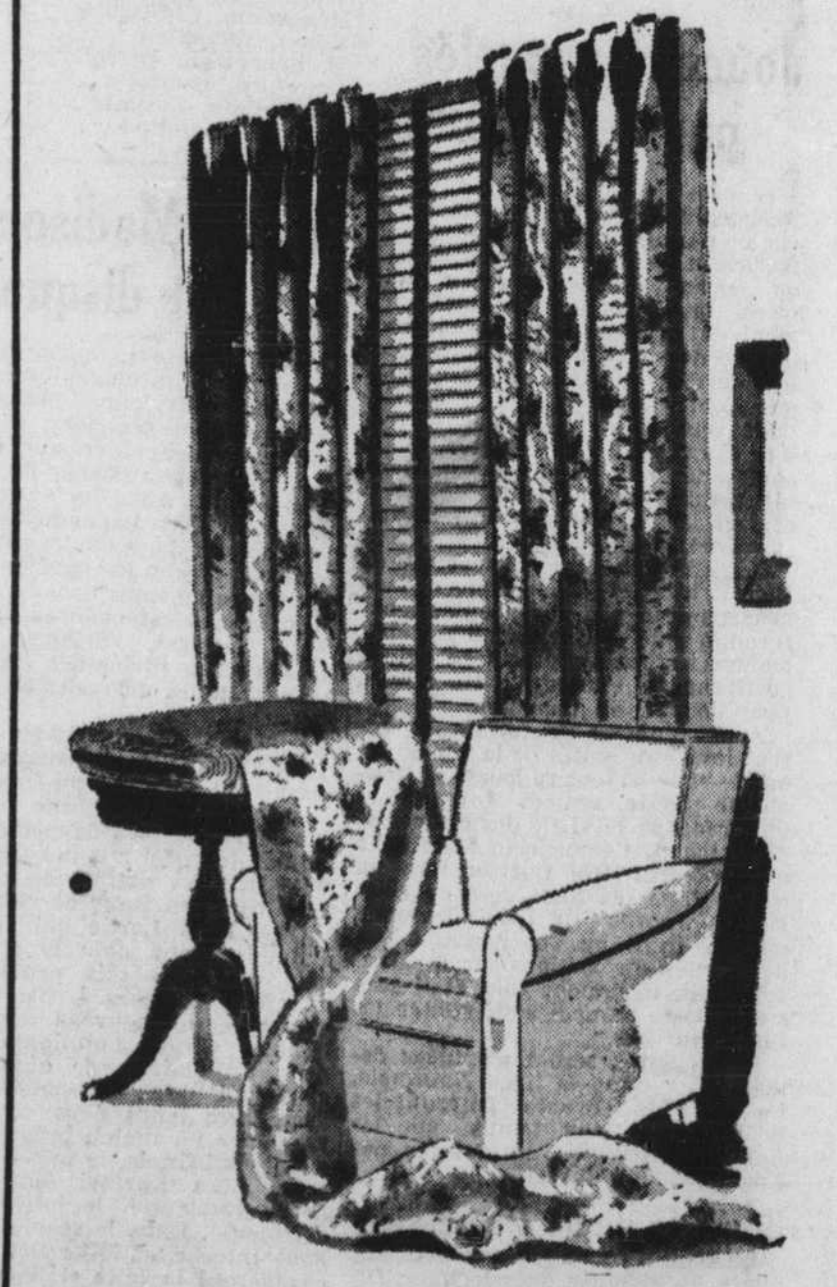
Le coût de l'examen du radio sans réparation 2.00

Examen et réparation sont payables comptant sur livraison de l'appareil.

Signalez Plateau 5151 - local 103. DUPUIS - mezzanine (De Montigny)



RAYMOND DUPUIS, président A.-J. DUGAL, v.p. et gér. gér.



Un tissu d'ameublement toujours en vogue, parce qu'il est gai et décoratif.

Largeur: 36 pouces. Mercredi, la vergé .75

Très nouveaux et jolis petits dessins décoratifs pour confectionner des housses de toutes sortes ainsi que des draperies de chambre, de boudoir. Ces petits motifs sont dans les tons de BLEU - ROUGE VIN - BRUN - VERT

DUPUIS - cinquième (De Montigny)

Tentures et bannières de deuil

Messieurs les curés: Si vous avez besoin de tentures de deuil, envoyez-nous vos mesures et nous vous soumettrons nos prix avec plisier.

Nous avons aussi draps mortuaires, catafalque à extension, civières, chandelliers, etc. Notre matériel et notre travail sont garantis.

Bertrand, Foucher, Bélanger, Inc. 46 rue Notre-Dame ouest, Montréal - Tél.: Plateau 3809